PLAN DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES NÉCESSAIRES
POUR RÉORGANISER LA SOCIÉTÉ

AUGUSTE COMTE

AUBIER

Auguste COMTE (1798 - 1857)

(mai 1822)

PLAN DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES NÉCESSAIRES POUR RÉORGANISER LA SOCIÉTÉ

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Auguste COMTE (1798-1857)

Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société.

Paris : Les Éditions Aubier-Montaigne, 1970, 173 pp. Collection : La philosophie en poche. Publication originale : mai 1822.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes
Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format

LETTRE (US letter), 8.5'' x 11'')

Édition numérique réalisée le 29 janvier 2007 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.

Conversion of WMF images is not supported

Use Microsoft Word or OpenOffice to save this RTF file as HTML and convert that in calibre.



calibre 2.45.0

Auguste COMTE (1798-1857)

Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société.

Conversion of WMF images is not supported

Use Microsoft Word or OpenOffice to save this RTF file as HTML and convert that in calibre.



calibre 2.45.0

Paris : Les Éditions Aubier-Montaigne, 1970, 173 pp.
Collection : La philoso-phie en poche. Publication originale
: mai 1822.

Table des matières

Présentation

AUGUSTE COMTE
ET LA SCIENCE POLITIQUE

par Angèle Kremer-Marietti

Retour à la table des matières

L'idée - fondamentale dans le système philosophique et

social d'Auguste Comte - de la considération de la politique comme d'une science positive portant sur un objet propre et procédant selon une méthode positive, est une idée d'origine saint-simonienne. Saint Simon l'aurait d'ailleurs reçue du docteur Burdin dont le principe était : « toutes les sciences évoluent de l'état conjectural à l'état positif ». C'est là qu'il faut voir le point de départ de la recherche comtienne d'une science de la politique appelée à résoudre, à partir de la crise française et européenne consécutive à la Révolution, la crise profonde de l'humanité. Le Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société (mai 1822) constitue, parmi les premiers opuscules de philosophie sociale de l'époque, celui qui rapproche le plus la politique de la science. Si d'autres essais traitent de la même question, ils sont postérieurs au Plan, et surtout n'envisagent pas aussi directement la notion de politique scientifique : que ce soit la Science politique (1844) d'Ivan Golovine ou le Traité de politique et de science sociale (1866-posthume) de P.-J.-B. Buchez.

Le projet d'Auguste Comte de faire de la politique une science au sens strict du terme trouve des antécédents chez Montesquieu et chez Condorcet, sur les travaux politiques duquel Auguste Comte écrivit un essai en 1819, ainsi que chez Kant, dont Auguste Comte lut en 1824 l'opuscule de 1784, Idée d'une histoire universelle, et qui « a formellement établi que les phénomènes sociaux

doivent être regardés comme aussi réductibles à des lois naturelles que tous les autres phénomènes de l'univers » [1]. Auguste Comte s'appuie explicitement sur les tentatives antérieures et surtout sur celle de Condorcet qui lui donne l'exemple d'un exposé philosophique des grands faits de l'histoire par l'œuvre de 1794 intitulée : Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain. Il ne se présente pas comme un précurseur mais comme un continuateur à qui les temps sont propices car « l'époque est enfin venue où, en dernier résultat de tous ses travaux antérieurs, l'esprit humain peut compléter l'ensemble de la philosophie naturelle, en ramenant les phénomènes sociaux, après tous les autres, à des théories positives » (Op. de phil. soc. : 4e op., p. 208).

Quand on parcourt les traités de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la « science politique », il est facile de mesurer tout ce qui sépare cette discipline d'une « science naturelle ». La « science politique » semble avoir un objet d'une telle ampleur, d'une telle variété et d'une telle complexité que sa détermination précise semble impossible. De nos jours, le projet scientifique d'Auguste Comte ne semble pleinement réalisable que pour Bertrand de Jouvenel qui reconnaît à la science politique un objet spécifique. En effet, les définitions explicitées par cet auteur sont sur la voie de cette exigence de rigueur scientifique souhaitée par Auguste Comte qui accepterait, comme le fait Bertrand de Jouvenel, de voir dans l'œuvre

politique un agrégat bien lié, de prendre le travail politique comme la construction et la reconstruction d'un tel agrégat et enfin d'estimer la tendance à la désagrégation comme un travail politique négatif : « Il nous paraît utile de délimiter l'objet de la science politique proprement dite comme l'étude du mode de formation et des conditions de stabilité des agrégats » (Rev. française de Science Politique, oct.-déc. 1952, p. 652). Un autre point commun entre cet auteur moderne et Auguste Comte consiste en ce que ni l'un ni l'autre ne privilégient la forme politique qu'est l'État : Bertrand de Jouvenel estime, en effet, que les agrégats les plus utiles à étudier ne sont pas les États mais les agrégats à maturation rapide qu'offre la vie sociale.

I. Situation

Retour à la table des matières

Voulant situer historiquement et philosophiquement le Plan

des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société, Auguste Comte, qui publia, en appendice dans le quatrième tome du Système de politique positive 1854, six écrits de jeunesse sur la philosophie sociale, donne à ce propos les indications nécessaires :

a En rendant à la circulation des écrits enfouis dans des recueils depuis longtemps oubliés, cet appendice pourra faciliter l'initiative positiviste des esprits disposés à suivre ponctuellement la même marche que moi. »

« L'ensemble de mes premiers essais me conduisit à reconnaître que cette opération sociale exigeait d'abord un travail intellectuel, sans lequel on ne pourrait solidement établir la doctrine destinée à terminer la révolution occidentale [2]. »

« Ma politique, loin d'être aucunement opposée à ma philosophie, en constitue tellement la suite naturelle que celle-ci fut directement instituée pour servir de base à celle-là, comme le prouve cet appendice [3]. »

Les opuscules de philosophie sociale, auxquels appartient

le Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société, se situent avant le Cours de philosophie positive : historiquement, car ce sont des oeuvres de jeunesse qui soulèveront un problème de méthode auquel le Cours apporte la réponse ; philosophiquement, car ils posent la priorité de la réorganisation sociale, projet qui pour se réaliser nécessite le développement épistémologique du Cours. Finalement, l'intention première des opuscules s'explicitera, par la médiation de la méthode du Cours, dans le Système de politique positive, qui constitue l'exposé de la politique scientifique souhaitée par Comte et à laquelle il a réintégré les éléments pratico-poétiques fondamentaux que réunit sa religion.

De ces six opuscules, le Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société est celui qui va le plus loin dans le rapprochement de la politique et de la science. En effet, le premier, Séparation générale entre les opinions et les désirs (1819), apportait l'idée que la politique est affaire de compétence scientifique : ni les gouvernants ni les gouvernés ne sont aptes à la direction politique ; si la consultation populaire est indispensable, elle ne peut porter que sur les désirs, non sur les moyens de les réaliser, or, l'opinion politique confond désirs et moyens d'action et de réalisation, ces derniers ne peuvent être précisés que par des savants en politique, donc ni par les politiciens ni par le peuple : « L'opinion doit vouloir, les

publicistes proposer les moyens d'exécution, et les gouvernants exécuter. » Le second opuscule, Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne (1820), discerne deux « mouvements, positif et négatif, dont le concours caractérise la révolution occidentale » [4]. C'est à partir du troisième, qui nous occupe ici, que se précise la pensée scientifique de la politique :

« Ma direction, à la fois philosophique et sociale, fut irrévocablement déterminée en mai 1822, par le troisième opuscule, où surgit ma découverte fondamentale des lois sociologiques. Son propre titre, qui doit seul figurer ici, suffirait pour indiquer une intime combinaison entre les deux points de vue, scientifique et politique, qui m'avaient jusqu'alors préoccupé pareillement, mais séparément. La publicité de ce travail décisif resta bornée d'abord à cent exemplaires, gratuitement communiqués comme épreuves. Quand il fut reproduit à mille exemplaires en 1824, avec quelques additions secondaires, je crus devoir superposer à son titre spécial le titre prématuré de Système de politique positive, destiné dès lors à l'ensemble de mes compositions. On ne saurait méconnaître l'unité de ma carrière, en voyant ainsi promise, dès mon début, la systématisation que le présent traité pouvait seul réaliser [5].

Ainsi Comte affirme l'unité de vue qui détermina l'évolution

de sa pensée d'une politique scientifique, pensée destinée dorénavant à s'élaborer en système. Du troisième au cinquième opuscule, on remarque une « progression constante, où le terme final caractérise le but général, la réorganisation du pouvoir spirituel d'après la rénovation de la philosophie » [6]. Le quatrième, Considérations philosophiques sur les sciences et les savants (1825), précise « une tendance plus directe vers l'établissement d'une nouvelle autorité spirituelle, d'après une philosophie fondée sur la science » [7]. Cette idée que la science doit fonder la philosophie est à la base même de ce qui fera la grande démarche objective de Comte, c'est-à-dire l'ensemble de son Cours de philosophie positive. Dans le cinquième opuscule, Considérations sur le pouvoir spirituel (1826), Comte revient sur la division des deux pouvoirs et sur l'urgence de l'instauration du pouvoir spirituel.

« Ainsi se prépara mon traité fondamental, dont l'élaboration orale commença réellement en avril 1826, quoique son premier volume ne fût publié qu'en juillet 1830. En accomplissant cette fondation philosophique, terminée en 1842, j'y fis toujours pressentir de plus en plus la construction religieuse qu'exigeait sa destination sociale, conformément à son institution primitive [8] ».

Le « traité fondamental » est le Cours de philosophie

positive qui constitue la « fondation philosophique » de cette politique scientifique, qui ne pourra prendre corps que grâce à une « construction religieuse » exigée par la « destination sociale » de la philosophie positive. En vue de rénover la société, Comte s'impose de rénover la philosophie en fondant celle-ci sur la science : entre la science et la société, la philosophie joue le rôle de charnière nécessaire et efficace. Pour Comte, la philosophie (c'est-à-dire la théorie) transformerait la société (c'est-à-dire l'histoire humaine) si elle réussissait à épouser la réalité théorique de la science (c'est-à-dire sa pratique théorique). Dans cette conception d'une politique scientifique est donné à la science un rôle opérateur, que seule la philosophie est susceptible de mener à bien dans l'accomplissement social. Ce « début social » de Comte s'achève avec le sixième opuscule par le passage à la « carrière intellectuelle », puisque Comte traite d'une oeuvre biologique dans l'Examen du traité de Broussais sur l'irritation (1828) et approuve le combat de Broussais contre « l'influence métaphysique ».

Les lettres du temps de la rupture avec Saint Simon, riches d'information sur sa personnalité à l'époque des opuscules, montrent que sa propre éducation est achevée : « Le fait est que depuis quatre ans environ mon éducation dans ce genre est terminée, qu'il n'a eu plus rien à m'apprendre, et qu'effectivement il ne m'a plus rien appris, et qu'alors la prolongation du même système de conduite n'a plus été

que gênante, comme tendant à entraver le développement de mes facultés » (Lettre à Tabarié du 5 avril 1824). Comte explique les divergences qui l'éloignent de l'initiateur que fut pour lui Saint Simon et, surtout, expose les procédés critiquables de Saint Simon à son égard : « Depuis que je n'ai réellement plus rien à apprendre de M. de Saint Simon, c'est-à-dire depuis quatre ou cinq ans et que je ne reste accolé à lui que par reconnaissance de ce que j'en ai appris autrefois, cette prétention est devenue pour moi de plus en plus gênante, en proportion des efforts qu'il m'a fallu faire pour m'y soustraire, sans que je l'aie toujours pu complètement » (Première lettre à M. d'Eichthal du 1er mai 1824). L'affranchissement spirituel et l'indépendance réelle de pensée remontent donc à 1820 ; à partir de cette époque, n'ayant plus rien à attendre de Saint Simon, Auguste Comte a tout lieu de s'en plaindre et la rupture éclate précisément quand Saint Simon tente de faire passer le Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société, lors de la première publication en cent exemplaires, comme la troisième partie de son propre Catéchisme. En 1824, Comte a conscience de sa maturité intellectuelle avec le sentiment qu'il est fait pour l'enseignement : « je veux tâcher d'avoir enfin mon existence matérielle ; mais, tout bien considéré, je ne me sens pas la force d'entreprendre pour cela une autre carrière que celle de l'enseignement, à laquelle je suis habitué et qui d'ailleurs s'accorde plus qu'aucune autre carrière lucrative avec le genre de mon organisation, quoique je sache fort bien que d'autres voies, qu'il me serait peut-être facile de me faire ouvrir, me conduiraient au but

bien plus aisément et avec beaucoup plus de rapidité [9]. « Qu'on se rappelle Descartes repoussant les débouchés du droit (l'honneur) et de la médecine (la richesse) et s'estimant heureux de n'avoir pas « à faire un métier de la science » , si Comte peut repousser les voies aisées et rapides, sa situation financière le contraint cependant à travailler ; par chance sa vocation pour l'enseignement ne se démentira jamais, ni dans sa vie ni dans son œuvre. C'est l'époque à laquelle il est amoureux de Caroline, la future Madame Comte qu'il compare alors à Mme Roland et à Mme de Staël et qu'il prétend « douée d'une extrême délicatesse » [10]. L'ouvrage qui l'occupe, le Plan des travaux scientifiques, avait été écrit en mai 1822 et reproduit en 1824 à mille exemplaires sous le titre de Système de politique positive.

Régénérer la société, repenser l'homme et le transformer en faisant appel aux sentiments altruistes, assainir les conceptions et les pratiques politiques, tels sont les objectifs visés par Comte dès sa jeunesse. Continuant la tradition du siècle des lumières, sa méditation de la philosophie du XVIIIe siècle l'entraîne sur la voie de la critique : s'il fait sien le principe de l'Encyclopédie, il n'est guère satisfait du système général des connaissances humaines qu'elle propose. C'est pourtant à Condorcet et à Montesquieu qu'il doit l'idée de la politique comme science. « C'est à Montesquieu, affirme-t-il, que doit être rapporté le premier effort direct pour traiter la politique comme une

science de faits et non de dogmes [11] ; » à d'Alembert il doit l'idée de la loi des trois états qui n'est cependant pas formulée comme loi chez cet autour à qui il doit surtout l'idée de la classification des sciences. La notion de la véritable histoire, « c'est-à-dire ayant pour but la recherche des lois qui président au développement social de l'espèce humaine » [12], est préfigurée chez Montesquieu et Turgot, réalisée chez Condorcet dans l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain. La même pensée fonde l'ouvrage de Kant, Idée dune histoire générale au point de vue cosmopolitique, que Comte a lu en 1824. Pierre Laffitte, qui a défini les Relations d'Auguste Comte avec l'Allemagne [13], affirme cependant que c'est à la philosophie anglaise et à la philosophie française du XVIIIe siècle qu'il faut rattacher le comtisme plutôt qu'à la philosophie allemande : « Le mouvement philosophique de l'Allemagne, à partir du XVIIIe siècle, Leibniz mis à part, s'est fait parallèlement à celui de la France et de l'Angleterre. Comme ce dernier, il a consisté en des tentatives relatives à la philosophie première, à la science sociale et à la fondation d'un système général de la philosophie. Mais ce mouvement n'a pu ni aboutir à la sociologie, ni à la philosophie positive encore moins, ni à la religion de l'Humanité. D'un autre côté, c'est sur le mouvement analogue qui s'était accompli en Angleterre et en France qu'Auguste Comte s'est appuyé pour élever la construction décisive qui inaugure l'état normal de notre espèce, et qui immortalisera le XIXe siècle [14]. » Il ne faut toutefois pas sous-estimer l'influence des théories de l'Allemand Gall, auxquelles Comte attribue déjà leur

importance (Lettre à Valat du 8 septembre 1824). Un ancien élève de Comte, Gustave d'Eichthal, se fait l'interprète de la philosophie allemande auprès de Comte et l'interprète de Comte auprès des Allemands Hegel et Bucholz. Il n'y eut pas de correspondance entre Comte et Hegel, mais Bucholz écrivit à Comte une lettre datée du 28 septembre 1825 : « La vérité me presse de vous dire que jamais je n'ai lu ouvrage qui ait fait sur moi une impression aussi agréable que le vôtre. Pourquoi le nier ? J'y ai retrouvé une grande partie des idées qui m'ont occupé depuis vingt-quatre ans. Mais qu'elle est admirable votre manière de les traiter ! Que victorieuse est la clarté avec laquelle vous avez développé votre idée fondamentale ! [15] » Bucholz, on l'a deviné, parle du premier Système de politique positive, c'est-à-dire du troisième opuscule ou Plan des travaux scientifiques. En effet, l'influence de la philosophie anglaise est plus décisive, puisque dès le second opuscule Comte cite Roger Bacon ; mais c'est généralement de Francis Bacon de Verulam, celui qu'il rapproche toujours de Galilée et de Descartes, que Comte se réclame et il lui consacre une courte note du quatrième opuscule : « À la fin du seizième siècle, Bacon comparaît déjà les idées théologiques à des vierges consacrées au Seigneur, qui sont devenues stérile& De nos jours, il eût certainement étendu sa comparaison aux idées métaphysiques, dont la stérilité West pas moins manifeste [16]. » Hume n'est pas étranger à Comte qui reconnaît ses idées chez le Français Barthez et les juge positives [17]. Les économistes Adam Smith et Malthus l'intéressent, le premier pour sa théorie de la

division du travail social [18], le second pour sa théorie de l'accroissement de la population [19]. Par ailleurs, Comte désapprouve les successeurs d'Adam Smith, qui ont « été conduits, par la nature imparfaite des recherches que la marge générale de l'esprit humain leur avait destinées, à considérer l'état social sous un point de vue très-incomplet » [20]. Toutefois dans l'un des opuscules de 1819, il écrivait au contraire : Nous nous sommes efforcés d'établir, dès le commencement de cet essai, que les recherches du genre de celles auxquelles on a donné le nom d'économie politique étaient les seules qui pussent élever la politique au rang des sciences politiques, et nous avons suivi les progrès principaux que l'esprit humain a faits dans cette direction entre les mains des économistes français, de Smith, et des successeurs [21] ».

Cette volonté de résoudre la crise européenne, mais surtout la crise dans laquelle la Révolution a finalement jeté la France, est ce qui rapproche Comte de Saint Simon. Avant la rencontre datant de 1817, Auguste Comte, élève de l'École Polytechnique, s'est trouvé licencié avec tous les élèves à la suite de troubles auxquels il n'était pas étranger et, dans sa retraite forcée, il a écrit quelques pages intitulées Mes Réflexions. Humanité, Vérité, Justice, Liberté, Patrie. Pour Saint Simon, il écrit quatre cahiers du troisième volume de l'Industrie, ainsi que le premier cahier du quatrième volume. Ces textes apportent les principaux postulats du positivisme : la double nécessité de constituer

un système de connaissance positives et une société d'hommes unis par ce système ; d'où découle la nécessité de réformer l'éducation et la morale. Pourtant Comte ne veut, retenir de ces cinq cahiers que l'affirmation du deuxième cahier du troisième volume : « Tout est relatif, voilà la seule chose absolue ». Le Recueil de documents publié par R. Teixeira Mendes [22] groupe ces textes désavoués ; à supposer qu'ils soient entièrement d'Auguste Comte, comme P. Arbousse-Bastide le croit aussi [23], et puisque en effet quelques dominantes comtiennes y prennent naissance, le seul vice y semble uniquement de méthode : ils sont prématurés. L'Industrie devient Le Politique et Comte y publie, avec un article sur le budget, désavoué également, un travail intitulé La liberté de la presse, de la paternité duquel il s'honore encore en 1854. L'idée de créer une science des phénomènes sociaux est donc commune à Saint Simon et à Comte, qui voient dans les faits sociaux des faits naturels susceptibles d'être traités d'après la méthode positive, méthode que Comte ne pourra d'ailleurs préciser avant la première leçon du Cours de philosophie positive. Saint Simon considère déjà la marche scientifique de l'esprit humain pour constater que cet esprit est enclin « à baser tous ces raisonnements sur des faits observés et discutés ; que déjà il a organisé sur cette base positive : l'astronomie, la physique, la chimie ; (...). On conclut de là nécessairement que la physiologie, dont la science de l'homme fait partie, sera traitée par la méthode adoptée par les autres sciences physiques 1) [24]. Quant à la science sociale, le problème est déjà pour Saint Simon de l'introduire dans la série des autres sciences et de lui

donner les caractères positifs de la science. L'importance de l'éducation, comme application finale de la science sociale, sera évidente pour Comte en vue de la rénovation sociale : « Dans la nouvelle ère sociale où l'espèce humaine est près d'entrer, la philosophie, et, par suite, l'éducation générale, doivent devenir entièrement positives. Ces deux grandes opérations, dont la première doit servir de base à la seconde, correspondent au même besoin dune doctrine et d'une direction [25]. » Cependant, l'utopie de Saint Simon, le socialisme technocratique, devient chez Comte la critique de toutes les formes de gouvernement connues car elles négligent de procéder à la réforme radicale et fondamentale exigée par l'état positiviste auquel accède l'humanité. Aussi Comte étendit le problème de régénération à l'Europe, problème dont il voit la solution dans une doctrine sociale positive, commune aux différentes nations, et entraînant pour conséquence l'organisation d'une éducation européenne [26].

II. Exposition

Retour à la table des matières

L'introduction de l'opuscule montre le dessin d'un double mouvement contradictoire : le déclin d'un système, la maturation d'un nouveau système, désorganisation et réorganisation. Le premier mouvement mène à l'anarchie, le second ouvre la voie à cette époque de paix politique universelle dont Kant lui-même a tenté de poser les prémisses : « l'état social définitif de l'espèce humaine. » La crise n'est autre que la coexistence de cm deux mouvements, véritable déchirure temporelle et spirituelle de l'humanité dans son tournant positiviste. La désorganisation a été historiquement nécessaire pour atténuer le système féodal et théologique, mais elle s'avère, en persistant, la maladie infantile des temps modernes : maintenant « la prépondérance de la tendance critique » nuit même à la « destruction de l'ancien système ». À cette tension s'oppose la tendance organique, seule voie saine à prendre après la secousse critique et dans laquelle l'auteur veut engager les hommes par le présent écrit « qui a pour objet de mettre en jeu les forces qui doivent entraîner la société dans la route du nouveau système ». Ce sur quoi tous sont d'accord c'est sur la nécessité de la réorganisation, mais ils divergent sur les moyens à employer ; les résultats prouvent la faiblesse des méthodes. Réorganiser, pour les uns, c'est revenir en arrière ; pour les autres, c'est continuer sur la lancée révolutionnaire. Si les premiers sont aveugles et ne voient pas l'irréversibilité de l'histoire, - comme ils ne voient pas davantage que le progrès des sciences est un élément contraire au système

passé, - les seconds, pour bien intentionnés qu'ils soient, manifestent « une profonde ignorance des conditions fondamentales que doit remplir un système social quelconque pour avoir une consistance véritable ». Ainsi, dès le départ, Auguste Comte met-il l'accent sur l'ignorance de la politique et sur la nécessité par conséquent d'établir une science de la politique et celle-ci a pour caractère d'être une science de la consistance agrégative. Or la consistance est incompatible avec une « liberté illimitée de la conscience », née de la décadence nécessaire des croyances théologiques ; si le dogme de la liberté illimitée de la conscience a permis de lutter contre l'ancien système, en s'imposant, ce dogme risque d'entraver le bon développement de la situation sociale. On ne peut établir un système politique quelconque sur la base de « la souveraineté de chaque volonté individuelle », c'est-à-dire sur la base anarchique, autrement dit le principe d'individuation. Celui-ci permet la chute des idées qui doivent disparaître mais il est nuisible à l'établissement d'idées organiques ou constructives, L'agitation, la libre discussion, l'émiettement d'une critique généralisée, en un mot la « philosophie »raisonneuse, tout cela permet de déboulonner les plus solides institutions mais n'a jamais consolidé les principes nouveaux appelés à fonder une société nouvelle. Le principe (théologique) de droit divin a été combattu par le dogme (métaphysique) de la souveraineté du peuple, comme le principe rétrograde par le dogme critique, mais il ne faut pas remplacer l'arbitraire des rois par celui des individus : ce qu'il faut savoir considérer essentiellement, c'est le corps politique. Il ne faut

pas confondre « l'énoncé dogmatique d'un fait historique correspondant », c'est-à-dire une idéologie révolutionnaire nécessaire à un moment historique donné, avec les principes nécessaires à la réorganisation sociale consécutive à la révolution. Il faut distinguer entre « machines de guerre » et « instruments de fondation ».

Le jeu des forces pratiques tend la situation à son point le plus critique ; car la réaction provoque l'explosion populaire et inversement, l'action révolutionnaire a pour effet le durcissement de la réaction. L'état de choses favorise les menées diverses contre l'ordre public. La solution de cette tension ne se tient ni du côté des uns ni du côté des autres ; elle n'est ni rétrograde ni critique, mais organique. Il ne s'agit pas de la synthèse qui réconcilierait la thèse et l'antithèse, mais d'une nouvelle thèse satisfaisant à ce que la première et la seconde ont de positif, et supprimant ce qu'elles ont de vicieux. La simple analyse positive permet de remarquer que ni la révolution ni la réaction n'ont plus la prépondérance et qu'aucune n'est capable à elle seule de diriger la société. Elles jouent le jeu antithétique, s'avouant nécessaires l'une à l'autre : elles « s'alimentent mutuellement », se neutralisent par le fait. Et, si vraiment l'ancien système est mort, le jeu révolutionnaire ne peut que le ranimer assez pour s'exercer, non pas pour le remplacer. Pouvoir et société sont d'ailleurs, hors du circuit. Si le système théologique et féodal est incompatible avec l'état présent de la civilisation, il faut aussi reconnaître que la

« doctrine critique » ou révolutionnaire est incapable de répondre aux grands besoins actuels de la société. Ainsi est dénoncé le mécanisme pendulaire de la politique pratique contemporaine.

Aussi, cette introduction du troisième opuscule prouve-t-elle, tout d'abord, l'intérêt d'Auguste Comte pour le déroulement des événements politiques de son temps et son espoir d'une éducation tendant à faire de l'homme « un véritable membre complet du nouveau pouvoir spirituel » [27] ; vocation et espérance réaffirmées dans une lettre du 6 juin 1824 : « La véritable société scientifique West pas encore tout à fait mûre ; sans doute je saisirai toutes les occasions de déterminer sa formation immédiate, ce sera la grande affaire pratique de ma vie, mais j'ai peu d'espoir d'y parvenir tout de suite [28]... » « C'est au développement des doctrines positivistes à donner à ces sociétés un caractère général et je crois que tout est prématuré avant. Les sociétés manquent véritablement. Il faut d'abord que ce soit des jeunes gens ; en second lieu, plus j'acquiers d'expérience, plus je vois combien est stricte et absolue la condition d'avoir étudié les diverses sciences positives ; et, enfin, comme chose secondaire, il faut une disponibilité d'esprit et d'existence encore très rares. Il existe, sans doute, bien plus de jeunes gens remplissant ces conditions que nous n'en supposons, et la communication des idées nous les révèlera et à eux-mêmes [29]. » Ces sociétés devaient d'abord grouper des

esprits réfléchis mais c'est à l'éducation des masses que pense Comte ; elle ne peut être prévue que dans le prolongement d'une éducation scientifique positive dont le rôle est considéré par Comte comme particulièrement important et dont il a constaté le défaut même chez des hommes marquants. C'est pourquoi, dès la première leçon du Cours de philosophie positive, Comte envisage la rénovation culturelle dans la mesure où renseignement des sciences peut être la base d'une nouvelle éducation générale rationnelle.

Après l'introduction, l'exposé général est proprement théorique. Quel est respectivement le plan de réorganisation des peuples et des rois ? En quoi chacun d'eux est-il fautif ? C'est ce que Comte cherche à éclaircir à ce stade. Leur défaut n'est pas le même ; chez les rois : « impuissance à concevoir une véritable réorganisation », mais de ce fait prudence méthodique ; chez les peuples : « doctrine nouvelle », mais au contraire manière de procédé défectueuse. Aussi Comte se penche-t-il sur les Constitutions républicaines qui suivirent successivement la Révolution : dix constitutions en trente ans ! « La prétention de construire, d'un seul jet, en quelques mois, ou même en quelques années, toute l'économie d'un système social dans son développement intégral et définitif, est une chimère extravagante, absolument incompatible avec la faiblesse de l'esprit humain » (p. 73). Et l'exemple-modèle choisi et présenté par Comte est celui d'une science se

reconstituant d'après une théorie nouvelle. Si la révolution d'une science est affaire difficile, combien plus difficile est la révolution du système social 1 Que l'on transpose le modèle du système scientifique d'une science à un moment donné au système social d'une société à un moment donné : on constatera que le système féodal lui-même ne s'est pas constitué en quelques années, mais en cinq siècles. Certes, l'accélération du progrès scientifique pourrait abréger ce temps d'élaboration, il n'en reste pas moins qu'il est « absurde de vouloir improviser, jusque dans le plus mince détail, le plan total de la réorganisation sociale » (p. 74). Que l'on examine la doctrine critique, elle est elle-même le fruit de l'esprit d'examen de la Réforme : après deux siècles d'élaboration. À plus forte raison en ce qui concerne une doctrine organique, il faut apprendre ce que signifie « le grand travail de la réorganisation sociale ». L'erreur réside dans la confusion du pratique et du théorique : il s'agissait d'une élaboration théorique que l'on a cru pouvoir reléguer au plan pratique. La série de travaux théorique doit précéder la série de travaux pratique et la fonder. « Le but et l'esprit du nouveau système », c'est ce que détermine la série théorique, tandis que la série pratique réalise l'esprit du système. Il faut savoir distinguer entre agglomération et société : distinction déjà énoncée par Rousseau (une multitude West pas une société, ou bien une agglomération n'est pas une association). « Il n'y a société, écrit Comte, que là où s'exerce une action générale et combinée. » La question du but d'activité s'impose : en vue de quoi ? Soit en vue de l'action violente sur l'homme ou la conquête, soit en vue de la transformation

de la nature ou la production. Or, « le but militaire était celui de l'ancien système, le but industriel est celui du nouveau ». Premier pas de la réorganisation sociale : « la proclamation de ce nouveau but ». Faute de quoi on a pris des modifications réglementaires pour un changement total, la forme pour le fond. On est resté dans le cercle vicieux, faute d'avoir négligé cette vérité fondamentale universelle : « Toute opération humaine complète, exécutée par un seul individu ou par un nombre quelconque, se compose inévitablement de deux parties, ou, en d'autres termes, donne lieu à deux sortes de considérations - l'une théorique, l'autre pratique ; l'une de conception, l'autre d'exécution. » (p. 79) Les divisions du législatif et de l'exécutif ne sont que des subdivisions du pouvoir pratique ou temporel, le pouvoir théorique ou spirituel a été omis. La distinction de la théorie et de la pratique est le critère de la scientificité ; division poussée et combinaison harmonieuse de la théorie et de la pratique, tel est le critère particulier à la civilisation. Deux expériences montrent qu'« aucune innovation importante n'a jamais été introduite dans l'ordre social, sans que les travaux relatifs à sa conception aient précédé ceux dont l'objet immédiat était sa mise en action, et leur aient servi tout à la fois de guide et d'appui M. (p. 81) En effet, la première expérience « se rapporte à la formation du système théologique et féodal » : la chronologie indique d'abord l'élaboration du christianisme par l'école d'Alexandrie, puis l'établissement du pouvoir pontifical, enfin « l'institution générale de la féodalité, fondée sur la réciprocité d'obéissance à protection du faible au fort ». La seconde expérience porte sur ce qui a

détruit ce système, la tendance critique ; en effet, celle-ci est fondée sur le développement systématique des principes critiques élaborés par la philosophie du XVIIIe siècle.

En ce contexte, réorganiser le pouvoir spirituel signifie pour Comte reconstituer la théorie qui sera appliquée dans la pratique, instaurer l'autorité de la théorie en découvrant les « forces sociales destinées à remplir cette importante mission B. Pour faire ce qui a été fait, c'est-à-dire remplacer l'ancien système, l'éloquence a pu suffire, propre qu'elle est à la propagation d'une opinion. Ce n'est plus l'éloquence qu'il faut, mais le raisonnement, « c'est-à-dire la faculté d'examen et de coordination ». Il s'agit de travaux théoriques à confier à ceux qui ont « l'éducation, c'est-à-dire le système d'habitudes intellectuelles, qui résulte de l'étude des sciences d'observation » (p. 87), autrement dit aux savants. Ainsi, le pouvoir spirituel serait aux mains des savants, tandis que le pouvoir temporel reviendrait aux chefs des travaux industriels. En outre, cette élaboration serait dès le principe européenne, « il faut évidemment à une crise européenne un traitement européen » (p. 89). L'union des peuples peut se réaliser par la doctrine organique, capable d'édifier un système d'organisation sociale universel. Paix scientifique à l'intérieur et à l'extérieur des États, tous unis par la nouvelle systématisation sociale : ainsi Comte résout-il d'un coup deux problèmes. L'apanage des savants est qu'ils forment

« une véritable coalition, compacte, active, dont tous les membres s'entendent et se correspondent avec facilité et d'une manière continue, d'un bout de l'Europe à l'autre » (p. 91) : ce qui les rapproche, c'est un « langage uniforme, des idées communes, un but d'activité général et permanent ». Ce qui les désigne ce sont les quatre points suivants : 1° leur compétence intellectuelle, 2° le travail théorique nécessaire, 3° leur « autorité morale » c'est-à-dire leur ascendant, 4° leur condition supranationale. Cette théorie positive, distincte de la pratique et nécessaire à la réorganisation sociale, consiste, si elle se réalise, à « élever la politique au rang des sciences d'observation » (p. 94). Dans l'ordre strictement moral, Kant ne demande-t-il pas, selon la première règle de l'action, d'élever la maxime de toute action en « loi universelle de la nature » ? Dans l'ordre social, Kant donne aussi l'idéal de la loi naturelle touchant les phénomènes sociaux et historiques et ce qui chez Comte est affaire publique n'a finalement d'autre point de référence que la loi naturelle en tant qu'elle est universelle et rationnelle, donc valable pour tous. Rousseau ne dit-il pas de même que chacun se met « sous la suprême direction de la volonté générale », or « la volonté est générale quand elle est raisonnable, c'est-à-dire quand son objet est lui-même général, quand elle pose un principe valable Pour toute raison » [30]. Mais en référer à la raison ne suffit pas, si l'on ne prend garde à la Méthode, ainsi que Descartes l'a démontré ; aussi la suspicion de Comte à l'égard des peuples est-elle pleinement fondée et, de même, en principe justifiée sa confiance à l'endroit des savants dans les 'sciences d'observation car ils se sont

tous exercés à la même méthode positive. Ainsi, la pensée de la politique comme science s'impose-t-elle après les désillusions des lendemains de la Révolution ; la raison individuelle la plus exercée à s'élever à la considération du général reste impuissante devant les exigences inconnues de la théorie politique. Si, en outre, comme l'exprime Comte pour la première fois, chaque science évolue d'un état théologique à un état métaphysique et de ce dernier à un état positif et définitif quant au mode de penser, il est certain que la politique, en tant qu'elle est susceptible d'être promue au rang de science, a déjà été théologique avec les rois et métaphysique avec les peuples ; et le Contrat social est, dans cette optique, « un ouvrage qui a servi et qui sert encore de base aux considérations vulgaires sur l'organisation sociale » (p. 96) ; en effet, le texte n'est pas scientifique mais juridique, en ce sens qu'il pose les fondements métaphysiques du droit politique, alors que Comte découvre la nécessité de donner des fondements scientifiques à la politique théorique, avant de passer aux applications juridiques ; par là même Comte met en doute non pas le Droit mais ses principes métaphysiques.

Trois séries de travaux sont prévues par Comte, la première dont l'objet est « la formation du système d'observations historiques sur la marche générale de l'esprit humain » (p. 99), la seconde s'attachant à former « le système complet d'éducation positive qui convient à la société régénérée », enfin la troisième précisant

« l'exposition générale de l'action collective ». Tout d'abord il faut définir les limites des combinaisons d'ordre social, distinguer le rôle de l'imagination et celui de l'observation, savoir reconnaître ce qui est encore politique théologique, politique métaphysique, et ce que doit être une politique positive, Dans l'état théologique et dans l'état métaphysique d'une science, l'imagination prédomine sur l'observation ; c'est ce qui a permis à l'homme, entre autres, de croire à « la puissance illimitée de ses combinaisons politiques pour le perfectionnement de l'ordre social » (p. 102) ; en effet l'observation insuffisante da pu montrer une impulsion proprement humaine et l'imagination a fait que l'autorité du législateur semblait suffisante pour faire subir à l'homme toute loi politique. Autre point commun entre la politique théologique et la politique métaphysique, elles font abstraction de l'état de civilisation : ainsi le politicien de la politique métaphysique qu'est Rousseau reprend avec l'idée que l'état social est une dégénération de l'état de nature une idée analogue de la pensée théologique, à savoir la dégradation de l'espèce humaine par le péché originel. Enfin, dernier point commun très important, politique théologique et politique métaphysique ne soupçonnent pas l'existence, d'une loi historique générale. Inversement, la politique positive marque la prépondérance de l'observation sur l'imagination, conçoit la liaison intime réelle de l'organisation sociale et de l'état de civilisation qui la détermine, reconnaît enfin la loi de la « marche de la civilisation ». Comment Comte définit-il la « civilisation » ? Elle consiste dans le développement conjoint de l'esprit humain et de l'action de l'homme sur la nature ; autrement

dit, elle comprend les sciences, les beaux-arts et l'industrie (au sens le plus étendu). Aussi, il va de soi que l'état de l'organisation sociale dépend de l'état de civilisation. C'est aussi l'état de civilisation qui fixe le but d'activité de la société et qui développe les forces sociales destinées à diriger cette activité. Les variétés d'organisation sociale se ramènent toutes jusqu'à présent à un même type de système : le système militaire et théologique. La guerre et les beaux-arts caractérisent ce type primitif. À partir de cette structure de base, le développement des éléments scientifiques et industriels a été et continue d'être le nerf du développement des sociétés. Si la civilisation détermine l'organisation sociale, réciproquement l'organisation sociale réagit sur la civilisation, mais selon un mode secondaire qui n'intervertit pas l'ordre de dépendance. Autre idée fondamentale de la politique positive : la reconnaissance de la loi nécessaire selon laquelle se développent les progrès de la civilisation. Ainsi, si d'une part l'organisation sociale dépend de l'état de civilisation à un moment donné, d'autre part la civilisation est assujettie à une loi de développement historique, loi dérivée elle-même des lois de l'organisation humaine. Ce qui déjà suppose implicitement la relation indirecte de cette nouvelle science à la physiologie humaine et par conséquent celle de la Dynamique à la Statique. Aux structures humaines sont liées la détermination historique générale et l'organisation sociale particulière : détermination historique générale réglée selon une loi de progression et organisation sociale particulière strictement structurée selon une loi d'état.

Notons l'affirmation de l'existence fondamentale de lois propres à l'organisation humaine, que Comte ne peut encore préciser, mais qu'il pressent derrière l'histoire de la civilisation ; celle-ci, en effet, « a presque toujours profité des fautes qui ont été commises au lieu d'en être retardée » (p. 110) ; en outre, des peuples entre lesquels aucune communication politique da pu s'établir manifestent une identité du développement de la civilisation. On peut en tirer comme conséquence un certain optimisme qui, remarquons-le, n'est possible que pour autant que des lois scientifiques se précisent dans le domaine politique. Donc on peut dire que le « hasard » historique, combattu ici par Comte, n'est que la marque de notre ignorance des lois naturelles régissant les sociétés. Les causes ne sont qu'apparemment isolées. Et même si elle est apparemment décousue, il n'en existe pas moins une continuité historique, un enchaînement, par-delà les ruptures, des générations les unes à la suite des autres. Le cours de l'histoire des sciences lui-même manifeste ces passages par l'état théologique, l'état métaphysique et l'état positif qu'aucun grand génie ne peut éviter. Toutes ces considérations fondent la possibilité de déterminer les attributs de la marche nécessaire de la civilisation et, par là, de créer la politique positive.

Ce qu'il faut ensuite préciser c'est le but pratique de cette

science, en quoi elle touche les besoins de la société, plus particulièrement la réorganisation du corps social. La civilisation d'une époque historique donnée ne peut déterminer que les perfectionnements qu'elle est à même d'entraîner : « Ceux-là seuls peuvent s'exécuter, et ils s'exécutent nécessairement, à l'aide des combinaisons faites par les philosophes et par les hommes d'État, ou malgré ces combinaisons » (p. 114). Il s'agit donc de découvrir clairement ce déterminisme naturel, et de ne pas escompter d'impossibles réalisations, vu l'état présent d'une civilisation. C'est le caractère superficiel de l'historiographie habituelle qui a fait méconnaître les réalités historiques se jouant dans les profondeurs des sociétés ; souvent, les grands hommes ont été ceux qui les ont reconnues intuitivement, en fait il devrait être possible de les reconnaître scientifiquement. Les forces d'un individu, aussi remarquable fût-il, ne lui viennent pas toutes de son individualité mais, pour les plus grandes, de l'extérieur. Les phénomènes de la politique positive doivent être connus intrinsèquement, l'homme doit les observer, incapable qu'il est de les gouverner véritablement. La connaissance des réalités sociales profondes permettrait déjà d'aplanir des différends, dans la mesure où, par exemple, « les démonstrations de la politique d'observation sont susceptibles d'agir sur les classes que leurs préjugés et leurs intérêts porteraient à luter contre la marche de la civilisation » (p. 118). Adopter les nouvelles théories scientifiques est souvent pénible à l'habitude ancienne de penser, mais les résistances sont vaincues toujours progressivement, la même chose peut survenir dans le

domaine politique. Comte n'affirme pas toutefois la réalité d'une Continuité droite, mais une série d'oscillations d'amplitude variable et de temps varié. La connaissance du réel développement peut faciliter et accélérer ce développement « par des combinaisons politiques fondées sur la connaissance du mouvement moyen, qui tend toujours à prédominer » (p. 120). On reconnaît déjà l'influence mathématique sur ces considérations sociales : l'histoire elle-même peut se mathématiser par le détour de l'observation et le sériage des manifestations des diverses tendances oscillatoires autour d'une ligne moyenne. Des pertes d'énergie et de temps seraient ainsi évitées, ainsi que les polémiques inutiles.

La simple étude structurale de l'état présent de la civilisation serait cependant insuffisante. La connaissance des états antérieurs apporte un enseignement supérieur en vue même de comprendre la finalité du présent. L'histoire est ici encore comme faite de points de repère allant croissant ou décroissant dans leur mouvement et désignant ainsi le mouvement des réalités. « L'époque de la chute ou celle du triomphe pourront même être calculées à peu près par l'étendue et la vitesse des variations observées » (p. 122). Ainsi la probabilité d'un événement est liée à son temps d'apparition, grâce à l'observation et au calcul. Les divagations utopiques sont exclues de la politique scientifique qui ignore l'aventure et l'arbitraire que le passé a connus, ainsi que l'absolu et le vague. « Le gouvernement

des choses remplace celui des hommes » (p. 126) : comme la loi de la gravitation gouverne la nature, la loi du développement des sociétés gouverne la politique. Une véritable connaissance de la « chose publique » conduit à une application politique appropriée, sans l'équivoque du « savoir-faire » mais sous l'égide du « savoir », qui ne doit être que positif et scientifique. Mais l'imagination elle-même est nécessaire à côté de l'observation afin de porter l'esquisse du nouveau système jusqu'au degré de précision nécessaire. La question unique doit être non pas : Quel est le système le plus avantageux ? mais celle-ci : Quelle est, d'après l'observation du passé, le système social destiné à s'établir aujourd'hui par la marche de la civilisation ? Quand les savants auront déterminé le plan du nouveau système, les artistes devront provoquer par leur talent l'adoption universelle de ce plan, enfin les industriels devront mettre le système en activité immédiate. Ainsi, déjà Montesquieu avait commencé à traiter la politique à la manière des sciences d'observation mais sans donner de but pratique à ses travaux ; de même, Condorcet avait vu que la civilisation est assujettie à une marche progressive mais sans véritablement systématiser ni établir l'enchaînement des faits. Or, le principe à suivre est celui de toutes les classifications scientifiques : « La table des époques doit être arrêtée de manière à offrir, par elle seule, l'expression abrégée de l'ensemble du travail » (p. 138). Il convient donc d'adopter une division émanant de la considération des faits historiques déjà connus. L'histoire comprend d'abord une époque théologique et militaire, aux idées théoriques d'ordre surnaturel, aux relations sociales militaires ; ensuite

une époque métaphysique, transitoire, propre à la critique et à l'argumentation, et intermédiaire entre l'activité militaire et l'activité industrielle. Enfin la période scientifique et industrielle, aux idées théoriques purement positives, avec la prépondérance effective de l'industrie. Il faut noter que les éléments de ces trois ensembles différents sont apparus isolément et antérieurement à l'ensemble appelé à les structurer. Les phénomènes sociaux étant scientifiques, ils sont à dégager de tout jugement de valeur. « L'admiration ou l'improbation des phénomènes doivent être bannies avec une égale sévérité de toute science positive, parce que chaque préoccupation de ce genre a pour effet direct et inévitable d'empêcher ou d'altérer l'examen » (p. 141). Ainsi, en particulier, la critique des institutions passées est-elle absurde : « Les institutions et les doctrines doivent être regardées comme ayant été, à toutes les époques, aussi parfaites que le comportait l'état présent de la civilisation » (p. 143). La même réserve s'impose même pour les passions, car celles-ci dépendent de la vitalité des forces sociales : durant la virilité de leur développement, elles sont généreuses, n'ayant plus à acquérir et ne craignant pas encore de perdre ; ensuite, dans leur décadence, elles deviennent égoïstes, « parce que tous leurs efforts ont pour objet de conserver un pouvoir dont les bases sont détruites » (p. 144). Mais cet apparent optimisme n'exclut pas l'amélioration de la pratique en regard de la théorie scientifique connue. Déterminer l'avenir humain n'est pas une ambition erronée puisque toute science a pour but la prévoyance. En ces divers points l'oeuvre de Condorcet a permis de concevoir la véritable nature du travail général

visant à faire de la politique une science, même s'il a manqué le but. Aussi l'application de l'analyse mathématique à la science sociale, inaugurée par Condorcet et suivie par des géomètres, est-elle insuffisante à imprimer à la politique le caractère scientifique : à la base, les observations réelles étaient quelconques. Les phénomènes sociaux, pas plus que les phénomènes physiologiques, ne peuvent parfaitement se plier à l'étalon quantitatif, étant donné les variations de quantité nombreuses en ces domaines, étant donné la variabilité de ces phénomènes, leur complication extrême. Mais, dans le cas où l'emploi de l'analyse mathématique serait voué au succès, il n'en reste pas moins qu'il faut persévérer dan, l'observation pure et simple des phénomènes politiques et dans la coordination rationnelle de la série de ces phénomènes. Comte reconnaît là, d'ailleurs, sous-jacent dans la croyance que hors des mathématiques il ne peut y avoir de certitude scientifique, un préjugé de l'époque métaphysique. Mais il ne faut pas pour autant faire de la physique sociale une branche de la physiologie proprement dite, même si, en fait, « l'histoire de la civilisation n'est autre chose que la suite et le complément indispensable de l'histoire naturelle de l'homme » (p. 155). Toutefois, l'examen des lois physiologiques ne peut permettre de conclure au-delà de l'état de civilisation le plus conforme à la nature de l'espèce humaine. La connaissance stricte de l'organisation humaine ne suffit pas à édifier la science politique. Si, comme l'a montré Cabanis, du point de vue de l'individu il est juste de ne pas isoler les phénomènes moraux des phénomènes physiologiques, du point de vue

collectif il est nécessaire de séparer l'étude des phénomènes collectifs de l'espèce humaine de l'étude des phénomènes individuels. Amener la politique au statut de la science, ce West donc pas tomber dans toutes ces tentatives critiquées par Comte : la science politique est une physique particulière, elle se fonde « sur l'observation directe des phénomènes relatifs au développement collectif de l'espèce humaine » (pp. 162-163), elle a pour objet la « coordination du passé social », son résultat doit être « la détermination du système que la marche de la civilisation tend à produire aujourd'hui ».

Telle est donc présentée la première série de travaux, à l'adresse des savants. Cette série peut se diviser en deux ordres de travaux : 1° établir la marche générale de l'espèce humaine, 2° estimer l'influence des causes modificatrices. Elle nécessite l'adoption de l'ordre méthodologique propre à celui suivi dans la physique organique, c'est-à-dire allant du général au particulier ; de même, en histoire, cet ordre serait lui-même plus fécond que la chronologie des faits particuliers propre aux annales. Les faits généraux historiques sont les matériaux de la science politique, mais quant à la formation elle-même de cette science, c'est la vision de l'ensemble qui situe la marche particulière des éléments.

III. Structuration

Retour à la table des matières

Le mouvement désorganisation et le contre-mouvement réorganisation sont les éléments analytiques de la crise de civilisation au dénouement de laquelle Auguste Comte se fait l'initiateur méthodique. Le mouvement désorganisation est lui-même le complexe d'un double mouvement interne opposé : la prépondérance de la tendance critique provoquant le renforcement et le durcissement de la tendance rétrograde. Ce complexe est entretenu artificiellement et pathologiquement, étant donné que la tendance critique a effectivement supprimé le système rétrograde ; il y a donc développement anormal de la tendance critique dont l'effet doit être considéré historiquement atteint, c'est-à-dire pour ce que l'histoire peut actuellement offrir de réalisation par l'épreuve de force. Le système rétrograde étant impuissant, la tendance critique, dont l'effort était destiné à le supprimer, aurait dû se dissoudre pour laisser place et force à la tendance organique ou constructive. Comme cette éventualité ne s'est pas réalisée spontanément, mais que, bien au contraire, spontanément la tendance critique devient en

quelque sorte pathologique, sa visée étant devenue historiquement anormale, il s'agit pour Comte de se consacrer à l'éveil de la tendance organique, susceptible d'instaurer le nouveau système social que la tendance critique n'a pu élaborer de par sa nature spontanée et primaire. La virtualité de la tendance organique alléguée est-elle illusoire et chimérique ? Sur quoi peut-on présager sa révélation probable ? Comme Comte l'a montré dans l'opuscule précédent, Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne, une nouvelle force a jailli depuis la fin du XVIe siècle avec Bacon, ensuite avec Galilée et Descartes, force qui est la capacité scientifique : « C'est alors que la philosophie naturelle a pris naissance et que la capacité scientifique a eu son véritable caractère, celui d'élément spirituel d'un nouveau système social [31]. » Mais, avant même l'avènement de la science moderne, des préparations historiques sont discernables en faveur de la force naissante : « Depuis l'établissement des premières écoles pour l'enseignement des sciences d'observation qui a eu lieu dans le treizième siècle, le pouvoir royal en France, et la féodalité en Angleterre, ont constamment, et de plus en plus, encouragé les sciences et relevé l'existence politique des savants [32]. » Ainsi, dès même le onzième siècle, époque de la constitution définitive du système féodal et théologique fondé sur la conquête militaire et la religion chrétienne, les premiers éléments du nouveau système social apparaissent avec la capacité industrielle et la capacité scientifique : « À la même époque, les éléments d'un nouveau système social ont pris naissance, savoir, la capacité industrielle, ou des artisans

(née de l'affranchissement des communes), derrière le pouvoir temporel ou militaire ; et la capacité scientifique (née de l'introduction des sciences d'observations en Europe par les Arabes), derrière le pouvoir spirituel [33]. » Le nouveau pouvoir temporel étant l'industrie (non la féodalité) dont l'activité a pour but la production (non la conquête), le nouveau pouvoir spirituel est la science positive (non l'autorité religieuse). Cette nouvelle force organisatrice est présente et sa vigueur est au dix-neuvième siècle manifeste : la science vient d'acquérir sa maturité sociale et organique, elle doit donc entrer en action en tant que pouvoir spirituel ; encore doit-elle être reconnue et c'est à cette reconnaissance que travaille Comte dans le troisième opuscule.

Le modèle utilisé par Comte, et visible dès le début du Plan des travaux scientifiques, est le couple antithétique action-réaction, dont les forces complémentaires constituent un complexe unique. On ne peut liquider ce complexe autrement qu'en décryptant l'orientation générale de l'histoire occidentale depuis le Moyen âge des deux points de vue temporel et spirituel. Tandis que la politique de l'ancien système dépendait de la résultante des forces féodale et théologique, la politique du nouveau système doit nécessairement dépendre de la résultante des nouvelles forces industrielle et scientifique. Conséquemment, les problèmes politiques de l'organisation sociale, ne relevant plus de la féodalité ni de la mentalité théologique, passent

dans le domaine nouveau de la double compétence industrielle et scientifique, et plus théoriquement dans celui de la compétence de la Science. C'est ainsi que se rencontrent science et société dans le point de convergence de la politique théorique nouvelle, qui de ce fait doit devenir elle-même science. L'instauration scientifique de la politique est une promotion intellectuelle nécessaire au dénouement de la crise contemporaine, crise de civilisation qui, si elle n'est pas alors résolue, restera à résoudre. Une politique théorique douée de l'universalité scientifique entraînerait une politique pratique propre à rétablissement d'une paix universelle, ainsi que Kant l'avait précédemment définie.

IV. La science politique

[Retour à la table des matières]

Auguste Comte aurait approuvé cette conclusion apportée par Edmond Coblot à une série de critiques touchant la philosophie comtienne : « On peut donc dire que le positivisme est un vaste courant de pensée, dont Auguste Comte est un représentant très éminent et très original, mais qui le précède, le dépasse largement et lui survit, courant dont il faut faire remonter la source jusqu'à la Renaissance, et que devait nécessairement engendrer l'immense et rapide épanouissement de la science moderne » [34]. Cette déclaration témoigne en faveur des observations historiques de Comte, car s'il s'agit avec le positivisme d'un courant d'une telle ampleur, dû au développement de la science, il n'était donc pas absurde de penser que la science imprimerait son sceau sur une nouvelle discipline dénommée politique positive douée d'un objet positif et d'une méthode positive. Les conditions de possibilité pour que la science politique soit sont à la fois

d'ordre scientifique et d'ordre social : 1° « que toutes les sciences particulières fussent successivement devenues positives ; car l'ensemble ne pouvait être tel quand tous les éléments ne l'étaient pas » ; 2° « que le système social préparatoire, dans lequel l'action sur la nature n'était que le but indirect de la société, fût parvenu à sa dernière époque » (p. 98). Or la première condition est remplie puisque en astrologie, en physique, en chimie et en physiologie, dans l'ordre de complication de leur objet, les théories positives expliquent les différents phénomènes. De même, la seconde condition est remplie puisque « le système théologique, destiné à préparer l'esprit humain au système scientifique, est parvenu au terme de sa carrière » ; en outre, cette seconde condition implique la nécessité historique de la théorie, qui ne doit pas devancer de trop longtemps la pratique afin que celle-ci s'accomplisse naturellement.

Après la révolution critique qui a renversé l'ancien système, Comte élabore les fondements théoriques de la révolution morale liée à la fondation scientifique de la politique, révolution morale et culturelle qui entraînerait la véritable révolution de l'organisation sociale, c'est-à-dire de l'ensemble des lois politiques, à distinguer de la civilisation qui est l'état des croyances et des connaissances, et qui consiste non seulement dans le développement de l'esprit humain, mais encore dans le développement de l'action de l'homme sur la nature. Une civilisation déterminée entraîne

une organisation sociale et politique déterminée. Si l'on considère qu'il n'y a de civilisation que chez l'espèce humaine, chercher la loi de la marche de la civilisation, c'est donc aussi chercher les états successifs par lesquels l'espèce humaine doit passer ; et celle-ci tend instinctivement à se perfectionner, ne serait-ce qu'intellectuellement. La révolution morale consisterait donc à concevoir la théorie politique impliquée dans le « gouvernement des choses » (p. 126) et non plus, comme autrefois, à imposer un « gouvernement des hommes ». Admettre ce « gouvernement des choses », c'est reconnaître la possibilité théorique de la politique comme science, c'est abandonner l'aventure et la politique sauvage ou doctrinaire. En science, il n'y a pas de liberté de conscience quant à la croyance aux principes et aux lois, en Politique positive il doit en être de même dès que la loi scientifique du développement des sociétés est établie et la théorie politique démontrée. Une fois la théorie élaborée d'après la loi des phénomènes politiques, alors seulement il est possible de concevoir la pratique découlant de cette théorie ; cependant cette seconde phase n'appartient plus aux savants mais aux chefs des travaux industriels qui auront à organiser le système administratif et à inventer les institutions correspondant à la théorie et qui, pour les faire accepter par le public, seront aidés des artistes chargés de la propagation du système. Si donc, le Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société s'en tient à la première série des travaux, c'est parce qu'il faut avant tout, selon un ordre nécessaire, expliciter la théorie politique rendant compte de l'observation historique, c'est-

à-dire « former le système d'observations historiques sur la marche générale de l'esprit humain » (p. 99), base positive de la politique. Il faut noter l'importance de l'histoire générale, qui, bien comprise, implique d'ailleurs la méfiance à l'endroit de l'ancienne historiographie. Les travaux théoriques sont essentiellement historiques et dogmatiques, tandis que les travaux pratiques sont des dispositions réglementaires touchant à l'administration et à la juridiction de l'action collective. La « politique », au sens courant du terme, n'apparaît guère dans le Plan des travaux scientifiques, sinon dans une position subalterne et purement pratique, liée à l'action des artistes chargés de la diffusion de la théorie sans doute, mais aussi surtout des pratiques politiques. La « politique pure » est, en outre, effacée au profit de l'économie politique puisque le but de la société est la production, l'action de l'homme sur la nature et l'activité industrielle. Il est certain que Comte s'est activement intéressé à l'économie politique dès 1819, comme le manifestent les deux articles parus dans le Budget [35], et sa réflexion économique se poursuit en 1828, comme en témoigne sa collaboration au Nouveau journal de Paris, politique, littéraire et industriel, que ce soit pour étudier la navigation par les bateaux dits aqua-moteurs ou le chemin de fer de la Loire. Sa critique porte en fait sur l'économie politique conçue comme théorie sociale, tandis qu'il place en priorité la théorie politique rendant possible l'organisation sociale [36].

Du point de vue du vocabulaire comtien, dans le Plan des travaux scientifiques, nous rencontrons les termes suivants de l'introduction : « la doctrine organique », « une nouvelle doctrine vraiment organique », « une nouvelle doctrine générale », « l'édifice le mieux approprié à ses besoins et à ses jouissances » ; ainsi que les termes suivants de l'exposé général : « le plan de réorganisation », « les travaux théoriques de la réorganisation sociale », « la vraie doctrine organique », « une théorie positive distincte de la pratique », « la politique comme une science », « la doctrine scientifique de la politique », « la doctrine positive », « la politique scientifique », « la politique au rang des sciences d'observation » ; enfin les termes suivants de la première série des travaux : « la politique d'une manière politive », « la politique positive », « la politique », « la politique d’observation », « la politique théorique », « la science politique », « l'état positif de la politique », « la vraie politique », « la saine politique », « une théorie positive qui puisse répondre aux besoins immenses et urgents de la société », « la politique scientifique », « la politique comme une science de faits et non de dogmes », « la politique au rang des sciences positives », « la science sociale », « cette science », « la physique sociale », « cette nouvelle science », « une physique particulière ». Tous ces tenues désignent précisément la science politique, du moins cette première ébauche de la conception de la politologie moderne. Il s'agit à tout instant pour Comte dune science destinée dans son application pratique à la « réorganisation sociale » (on trouve aussi : « réorganisation de la société », « l'organisation sociale »,

« une vraie réorganisation », « la réorganisation totale de la société », « l'organisation du nouveau système social »). Si l'on s'interroge, à partir du Plan des travaux scientifiques, sur l'apport réel de Comte à la politologie, ainsi que le fait Marcel Prélot [37] à propos du comtisme dans un chapitre intitulé La politologie supplantée et montrant les distinctions produites successivement dans l'éclatement du politique en économique, social et politique, on ne peut encore dire qu'au niveau du Plan des travaux scientifiques Comte substitue la sociologie à la politologie ; cela, étant donné, d'une part, que le terme même n'a été introduit par Comte qu'en 1839, à la 47e leçon du Cours de philosophie positive (t. IV) et que, d'autre part, l'idée de la science que Comte veut instituer en 1822 et 1824 s'appuie presque essentiellement sur l'histoire générale et, en particulier, sur la loi des trois états qui fait ici son apparition. Il semble bien, à ce moment du troisième opuscule de philosophie sociale, qu'il s'agisse, non pas directement de la science du social, mais purement et simplement de la science politique en tant que théorie politique, séparée de l'application politique qui en sera faite, et même totalement étrangère à la « politique » au sens courant du terme ; car, dans l'application, il s'agit moins de politique comme nous l'entendons que d'administration et de juridiction appropriées à l'activité principale de la société moderne : la production industrielle. Ainsi, ce que M. Prélot écrit reste vrai pour l'ensemble du comtisme, mais n'atteint pas le Plan des travaux scientifiques qui vise l'édification d'une théorie scientifique et les travaux pratiques entraînant la réorganisation sociale, c'est-à-dire l'ordre politique aussi

bien national qu'international impliquant même paix intérieure et extérieure : « Toutes les relations particulières se sont établies peu à peu sur des bases industrielles. La société prise collectivement, tend à s'organiser de la même manière, en se donnant pour but d'activité, unique et permanent, la production » (p. 140). En outre, il est question de systèmes sociaux et non pas encore d'Humanité, d'étude scientifique de la politique et non pas encore de religion de l'Humanité. À ce niveau, la politique positive n'est pas encore résorbée par la religion positive et si peut-être, prise globalement, « la sociologie comtienne entraîne finalement, sans vraie compensation, la disparition de la politologie classique » [38], il faut reconnaître que l'idée fondamentale du Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société, par rapport aux précédentes tentatives de politologie dénombrables dans le passé, est la plus audacieuse et la plus prudente à la fois, car elle fait de la politique une science naturelle fondée sur une loi historique et laisse entrevoir cette possibilité de régler les affaires publiques par un abandon pacifique à la science politique. Certes, le texte même du Plan est épistémologiquement insuffisant car, présenté comme prospectus. il apportait l'idée d'une science positive de la politique sans beaucoup préciser le contenu de cette science, quant à l'objet et aux méthodes. Mais notons que la terminologie comtienne est judicieusement précise, ainsi en ce qui concerne la distinction entre doctrine et théorie : il emploie le premier terme eu égard au sens courant de la politique et le second eu égard à la science politique, le premier en tant qu'il s'oppose à une autre « doctrine »

(doctrine organique et doctrine critique), le second en tant qu'il est le synonyme de groupement explicatif des faits observés. En outre, il n'y a dans le Plan ni mythe ni utopie ; c'est une oeuvre conçue positivement et d'où sont absentes la prophétie et la violence. Pourtant, il est vrai que si une telle science était véritablement possible en tant que science universellement reconnue, s'il s'avérait des lois politiques aussi incontestables que les lois physiques, nous pourrions concevoir une révolution radicale de nos mœurs politiques et de nos sociétés. Nous vivrions dans ce que Comte désignait par « la société scientifique ».

V. La théorie positive de la souveraineté

Retour à la table des matières

Sans doute, contre l'histoire des hommes, l'homme n'a eu jusqu'à présent pour seules armes que la révolte et l'héroïsme. Claudel a déclaré que la meilleure poésie du XIXe siècle était une poésie de la révolte, à défaut de la foi. Or la révolte dure aussi longtemps que l'injustice et cette intensité dans le sentiment d'être un homme a été vécue aux heures de crise et a produit sur l'histoire son effet essentiel. La révolte contre les rois a provoqué chez les peuples la foi dans leur propre souveraineté fondée sur ce que Comte appelle « le dogme de la liberté illimitée de conscience ». Or, ce dogme a été conçu dans l'histoire des systèmes sociaux pour sa destination critique : « ce dogme n'est autre chose que la traduction d'un grand fait général, la décadence des croyances théologiques ». Le principe pratique de la souveraineté du peuple a de même « été créé pour combattre le principe de droit divin, base

politique générale de l'ancien système ». Anti-théologique et anti-féodal, le premier et le second avaient une destination critique, c'est-à-dire destructrice et révolutionnaire. « Nés tous deux pour détruire, ils sont également impropres à fonder ». Pierre Laffitte (1823-1903), autour de qui se groupa l'ensemble de la Société positiviste à la mort d'Auguste Comte, se demande en 1889 si le peuple est souverain et dans quelles limites. « Quel est au fond le vrai sens de ce mot : souveraineté du peuple ? » [39]. Il examine la notion de la souveraineté de droit divin, puis celle de la souveraineté du peuple, et formule enfin la théorie positive de la souveraineté.

Le souverain surgit dans une société soit par le choix, soit par la naissance ; sous la forme militaire le choix se fait souvent par quelques-uns ; sous la forme civile, l'électorat et l'éligibilité sont soumis à un certain nombre de conditions. Enfin une troisième forme de choix est possible, celle à laquelle a pensé Auguste Comte, l'hérédité sociocratique, lorsqu'un individu choisit à l'avance son successeur ; ainsi Richelieu institue Mazarin qui lui-même désigne Colbert. Laffitte aboutit à une formule générale : « Les pouvoirs directeurs d'une société, explicitement reconnus par elle, émanent spontanément des forces sociales, purement civiles, surgies spontanément, pendant un temps plus ou moins long, du sein de la société » [40],. Comte a défini la force sociale comme résumée dans un organe unique et composée de trois éléments nécessaires, matériel,

intellectuel et moral. L'histoire enseigne que les sociétés se sont formées par la force militaire. « Il n'y a pas d'exemple historique d'une société où les hommes se soient réunis par de simples préoccupations économiques, par une entente au moyen de laquelle ils s'associent pour améliorer leur situation » [41]. À la puissance militaire il faut ajouter une doctrine théologique et un sacerdoce, « qui consacre la puissance gouvernementale matérielle, la puissance militaire en lui donnant, par le régime des castes, une stabilité presque absolue, au moins théoriquement ; mais le caractère militaire et théologique reste toujours à la base de la puissance gouvernementale ou de la souveraineté » [42]. Laffitte présente cette phénoménologie de la souveraineté comme fidèle aux faits, comme faisant partie de la « nature commune des nations », expression qu'il emprunte à Vico. Partout, c'est-à-dire chez les Grecs, les Romains, chez les Islamistes et les Chrétiens, la religion consacre le pouvoir. Laffitte évoque l'oeuvre de Bossuet, Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte, qui, tout en affirmant l'origine divine de la « véritable souveraineté », fonde sa théorie sur des vues scientifiques ; entre autres, Laffitte se réfère au troisième article de cet ouvrage dans lequel Bossuet montre rationnellement la nécessité des gouvernements. joseph de Maistre a émis aussi quelques vues positives sur la politique. Toutefois, il n'est plus possible de concevoir en Occident une théorie théologique de la souveraineté car, Dieu étant éliminé de l'ordre scientifique et n'étant plus que d'ordre privé, une politique scientifique ne peut plus conserver un tel postulat. Le refus de la thèse théologique a des motifs d'histoire et

de logique.

La souveraineté de droit divin a fait place en France au XVIIIe siècle à la souveraineté du peuple. C'est là essentiellement la théorie de Rousseau, qui fait reposer le principe de la souveraineté du peuple sur une théorie de la formation de la société, celle du Contrat social. « De cette conception sur l'origine de la société par un contrat social primitif, Jean-Jacques Rousseau déduit, avec une dialectique aussi invincible qu'éloquente, le principe de la souveraineté du peuple se manifestant dans la législation, par sa volonté générale 1) [43]. Rousseau reprenait, écrit Laffitte, la tradition du Tractatus theologico-politicus de Spinoza et celle des lettres du ministre Jurien, dont parle Bossuet dans le cinquième avertissement aux protestants. C'est en partant du principe même de la société que Laffitte critique cette position : « Il faut remarquer que la base de la doctrine repose sur le principe que la société émane d'une convention libre, explicite ou implicite, entre ceux qui se sont associés. Or ce principe est une hypothèse absolument contraire à la réalité. La société résulte, dans l'homme comme dans certains animaux, d'une disposition cérébrale spontanée » [44]. Mais Laffitte reconnaît qu'il était impossible à Rousseau de s'élever à une théorie scientifique, étant donné l'état mental de l'Humanité à cette époque. Rousseau a résumé ainsi sa conception démocratique : « La souveraineté est l'exercice de la volonté générale » et Laffitte se demande : « Où est ce

peuple hypothétique qui, consulté, fera la loi et la fera bien ? » Certes, ces conceptions ont joué un rôle très appréciable, elles ont rapproché les hommes et modifié l'état social ; et cela, Laffitte ne le conteste pas.

Enfin, la théorie positive de la souveraineté procède d'une conception scientifique. « La souveraineté, comme la société dont elle est un élément capital, est d'ordre naturel ; elle résulte spontanément de la nature des choses : de l'organisation humaine, de la situation cosmologique dans laquelle se trouve l'homme, et enfin des antécédents historiques qui créent une fatalité de plus en plus dominante » [45]. Cette définition naturelle et positive de la souveraineté s'appuie sur des faits d'ordre naturel et d'ordre historique, elle est moderne dans son principe, tout comme elle est réaliste. Le gouvernement, écrit Laffitte, « est l'ensemble coordonné des fonctions générales indispensables à tout organisme social » ; il est la manifestation de la souveraineté réelle du moment et « a pour destination précise de perfectionner, par un ordre artificiel, l'ordre naturel et spontané des sociétés humaines, en instituant à cet égard un ensemble de fonctions générales, d'après certaines règles plus ou moins bien établies ». Ainsi l'homme modifie l'ordre naturel en sachant s'assujettir aux lois des phénomènes, en les adaptant à une destination anthropologique. C'est pourquoi les deux grandes fonctions du gouvernement sont l'institution de lois générales et l'organisation de leur fonctionnement. A

l'extérieur, la diplomatie règle ses relations avec les autres organismes et, en particulier, ses relations économiques, A l'intérieur, la police veille à la sécurité des citoyens et est appelée, par ses mesures, à organiser l'hygiène générale. De même, l'administration est destinée à s'étendre car l'appropriation collective ira se développant. « Toutes les fois que l'administration d'un capital ne peut intéresser celui qui l'administre que d'une manière indirecte et très intermittente, et que du reste ce capital comporte dans son administration généralité et uniformité, il peut et même doit être, le plus souvent, approprié collectivement » [46]. Laffitte constate d'ailleurs dans le siècle que le nombre des propriétés collectives va grandissant. Toujours à l'intérieur, le système judiciaire a une fonction d'équilibre : « La justice civile règle les rapports privés des hommes entre eux » ; « la justice criminelle » pour but, au contraire, de réprimer les attentats contre les personnes ». Deux justices sont, en outre, nécessaires, ce sont la justice administrative et la justice politique ; la première est indispensable car « si les tribunaux ordinaires remplaçaient les tribunaux administratifs, ils deviendraient bientôt les maîtres de l'État lui-même la seconde est indispensable pour les mêmes raisons.

Il faut noter que Laffitte suit un principe éminemment scientifique et qu'il énonce comme suit : « Si plusieurs points sont liés entre eux et agissent les uns sur les autres, ils constituent un système » [47]. Valable en mécanique

rationnelle, ce principe convient aux systèmes sociaux et apparaît déjà chez Comte dans le Plan des travaux scientifiques, implicitement et à plusieurs reprises, à côté de la loi mécanique de l'action et de la réaction, tout d'abord quand il délimite l'ancien système social renfermant des éléments étrangers à son principe, quand il montre ensuite que ceux qui croient être sortis de ce système y sont encore à leur insu, quand il énonce les deux conditions majeures pour que la politique devienne une science positive : « car l'ensemble ne pouvait être tel quand tous les éléments ne l'étaient pas », « il fallait que le système social préparatoire (...) fût parvenu à sa dernière époque » ; quand il montre la maturité historique du nouveau système : « cette dernière époque est déjà écoulée, quant aux éléments, et elle est prête à commencer, quant à l'ensemble » (p. 140). D'une manière générale, le souci méthodologique essentiel de Comte est ici celui de la coordination des faits, celui de la saisie de l'organisation de l'ensemble, la nécessité de ne pas séparer les éléments d'un système comme par exemple « l'action réciproque des États européens » ou bien les « divers ordres de faits politiques qu'on observe dans une société unique ». Laffitte reprend d'ailleurs une remarque du Plan quant à l'origine des forces nouvelles en principe extérieures au système : « Tout progrès suppose toujours une force extérieure au système, et un grand homme n'est autre chose qu'une puissante force extérieure. Il faut en effet, pour qu'il agisse sur un système social et détermine des progrès, qu'il puisse s'en isoler et vivre à un certain degré, indépendamment de lui » [48]. De même, les gouvernements sont des forces extérieures à la société. Si

Laffitte approuve la phase républicaine sans Dieu ni roi, il estime qu'elle doit se compléter par l'acceptation de quelques principes fondamentaux qui sont dus à l'observation historique et naturelle de la « science politique »et qui sont les suivants :

1° « Toute société a besoin d'un gouvernement, d'autant plus complexe et plus puissant que la société est plus compliquée elle-même et que ses éléments sont plus solidaires » ;

2° « Il faut que ce gouvernement institue lui-même les agents de ses appareils essentiels : diplomatique, militaire, judiciaire et financier » ;

3° « Il faut que ce gouvernement, toujours soumis à la surveillance de l'opinion publique, surgisse par l'action du suffrage universel, qu'il faut considérer non comme un droit, mais comme un procédé » ;

4° « Il faut que les conditions de stabilité et d'ordre soient considérées comme les conditions essentielles, et que le progrès ne soit que le grand développement de l'ordre » ;

5° « Il faut, enfin, que le public s'habitue à concevoir que les sociétés humaines sont soumises à des lois naturelles de structure et d'évolution ; et que l'intervention modificatrice n'est légitime et efficace que quand elle les respecte. On ne fait du reste qu'étendre ainsi aux phénomènes moraux et sociaux ce que l'industrie humaine a réalisé dans les divers ordres de phénomènes » [49].

L'organisation normale et positive des sociétés humaines dépend de ces principes positifs.

VI. Dilemme épistémologique

Retour à la table des matières

Si, entre 1822 et 1824, Auguste Comte a modifié le titre de l'opuscule, ce West certes pas sans raison mais non plus

sans conséquences. En fait, à partir du premier « Plan des travaux scientifiques » de mai 1822, le projet tend à prendre un corps épistémologique et, du moins dans son aspect épistémologique, a profondément mûri, parallèlement à la volonté de réorganiser effectivement le réel. Puisque la théorie scientifique modifie la pratique sociale, Auguste Comte veut atteindre la première pour finir dans la seconde. C'est pourquoi, prématurément, il a intitulé l'opuscule : « Système de politique positive » et travaille désormais à en concevoir le développement. Relevons, en effet, les précisions suivantes : « je retoucherai ma première partie ensuite sur quelques points que l'expérience m'a montré devoir être modifiés ou rendus plus nets et plus saillants. Mais j'aurai surtout une préface générale pour l'ensemble de l'ouvrage, qui aura, je crois, de l'importance, et à laquelle je me mettrai aussitôt après avoir achevé d'écrire la première partie » (Lettre à Tabarié du 17 juillet 1824). Cette poursuite du travail nécessite donc la conception d'une seconde partie qui ne verra jamais le jour. Autre information d'importance : « Vous savez qu'après avoir tenté d'établir dans la première (partie) les bases et les caractères de la méthode de la physique sociale, je dois, dans celle-ci, aborder directement la science, en traçant une première esquisse du développement général de l'espèce humaine, telle que ses annales l'indiquent, ramenée dans toutes ses parties principales à des lois naturelles invariables dont l'ensemble puisse déterminer avec sûreté l'avenir social. je pense, comme vous, Monsieur, que cette portion de mes recherches est la plus importante, celle qui peut exercer sur l'état présent de

l'esprit humain l'influence la plus étendue et la plus immédiate. La théologie et la métaphysique ne peuvent être définitivement éteintes que par un tel enchaînement de faits historiques » (Lettre à Bucholz du 18 novembre 1825) [50]. Ainsi, ce qui avait d'abord paru sous le titre de Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société (titre repris en 1854), sous l'ambition d'un « Système de politique positive » apparaît donc comme inachevé, non seulement du point de vue de la réalisation, mais encore du point de vue de la conception générale. S'agirait-il d'un simple « Plan », nous aurions là un projet de science politique et, comme tel, l'opuscule s'explique clairement ; s'agirait-il des bribes d'un « Système », le problème gagne en ampleur et se précise épistémologiquement en soulevant les questions de conditions de possibilité ou de légitimité relatives à toute connaissance certaine du réel. Mais l'intention du système ne suffit pas à une élaboration systématique. C'est devant une telle entreprise que se trouve Auguste Comte, qui désormais lie une « histoire naturelle » de l'homme à la fondation d'une science politique. Le dilemme épistémologique s'imposera davantage à sa recherche pour finalement se, trancher dans le domaine historico-social ou sociologique, plutôt que dans le domaine historico-politique ou politologique. À cela va le conduire le développement du Cours de philosophie positive, ainsi d'ailleurs que le souci pratique de réaliser une « société scientifique » va l'éloigner d'une simple politologie, pour l'engager, au nom de la prééminence du spirituel sur le temporel, dans l'élaboration, l'organisation, la réalisation

sociale et politique, l'expansion d'une véritable religion. Tandis que le souci d'intervenir dans la pratique a, chez Marx et Engels, abouti à la création d'un parti politique inspiré de la théorie marxiste, chez Auguste Comte le paradoxe est que la « science politique », un moment envisagée, non seulement tourne en « sociologie ». mais encore, du point de vue pratique et collectif, en « religion ». Cependant, ne soyons pas dupes des termes, et si, effectivement, cette « religion » comporte des cérémonies rituelles, elle est en fait une idéologie positiviste comparable à l'idéologie marxiste. Avec le grand Système de politique positive en quatre volumes la politique positive pratique s'appuie désormais sur une théorie sociologique de l'homme et s'insère dans un système à la fois statique et dynamique.

VII. Solution de la contradiction méthodologique

Retour à la table des matières

L'avantage certain, du point de vue de la connaissance du positivisme, d'un ouvrage tel que le Plan des travaux scientifiques est celui de nous faire comprendre le fameux problème des « deux méthodes » de Comte. Ce problème doit se traiter et se résoudre par un examen de toutes les oeuvres de Comte, mais avec l'opuscule que nous étudions il reçoit un commencement d'explication et de solution.

Dans le début de l'Appendice général du quatrième volume du Système de politique positive, Auguste Comte justifie ses « deux méthodes » : « objective » dans le Cours et « subjective » dans le Système ; mais cette justification ne suffit pas à donner à l'oeuvre totale l'unité de composition et de système à laquelle Comte prétend. Cette unité doit être recherchée dans l'opuscule même. On sait que des tentatives diverses ont été faites pour justifier l'unité des deux méthodes opposées. Ainsi Lévy-Bruhl a vu que les deux méthodes se complètent : l'essentiel du définitif Système de politique positive se trouve déjà dans les lettres à Valat et dans les opuscules antérieurs au Cours : le Cours lui-même peut être vu comme une introduction au Système. Cette interprétation historique rétablit l'unité de plan de l'ensemble de la doctrine. L'interprétation psychologique d'Étienne Gilson va dans le môme sens et s'appuie sur des considérations plus personnelles : « mon cœur a des besoins aussi forts que ceux de mon esprit » (Lettre de Comte à Valat du 16 novembre 1825). Aussi la méthode subjective, qui n'est qu'une méthode découlant de

la sociologie, fait intervenir au premier plan le point de vue humain, après le point de vue mathématique qui seul prévalait jusque-là. Ces deux interprétations dans le sens de l'unité de doctrine réussissent-elles à concilier logiquement les deux méthodes et peut-être, selon certains, les deux philosophies de Comte ? Du point de vue de la logique, il semble que la raison de cette succession divergente de méthodes se trouve dans l'opuscule et, surtout, dans l'énigme de la seconde partie jamais écrite.

La nécessité souvent affirmée par Comte de séparer la partie théorique des travaux pour réorganiser la société, plus précisément « les travaux théoriques de la réorganisation sociale prescrite à l'heure actuelle, d'avec les travaux pratiques », est, inversement, l'affirmation que, dans la réalité, théorie et pratique sont confondues, c'est-à-dire indistincts le point de vue objectif de la loi et le point de vue subjectif de l'action humaine. Cette nécessité de séparer est aussi celle de « concevoir et d'exécuter (les travaux) qui se rapportent à l'esprit du nouvel ordre social, au système d'idées générales qui doit lui correspondre, isolément de ceux qui ont pour objet le système de relations sociales et le mode administratif qui doivent en résulter ». Ainsi, la situation politique vécue est apparemment « une », en fait elle se décompose, comme l'indique d'ailleurs le premier opuscule, entre les désirs et les opinions, également entre les réalités, les exigences sociales d'une part et, de l'autre, les connaissances scientifiques ayant

trait au social comme au politique. Il se produit, à l'analyse, la division entre une politique véritablement naturelle (science des lois naturelles de la politique) et une politique pratique et humaine, son application. Cette division entre la science politique d'une part et la pratique politique d'autre part apporte déjà l'objectif de la légalité scientifique et le subjectif de la praticité humaine. Car, la pratique théorique est aux mains des chefs des travaux pratiques pour les grandes dispositions institutionnelles, mais aux mains des artistes pour l'acceptation et l'accueil nécessaires à la vie du système. Le point de rencontre de la science et de la politique est, dès l'origine, épistémologiquement préfiguré comme étant à la fois scientifique et politique, naturel et humain, objectif et subjectif. Dans ce que Comte désigne par politique théologique et politique métaphysique, théorie et pratique sont mêlées, c'est-à-dire la loi naturelle de formation historique et la production objective et manifeste de cette loi, invisible même aux « politiciens » qui agissent plus par savoir-faire que par véritable savoir social et politique. De même la politique positive se divise en théorique et en pratique, mais, d'un point de vue total et intégralement humain, elle est déjà en ce sens subjective : adéquate à l'homme. Cette question n'est pas un problème au niveau du Plan des travaux scientifiques, qui ne fait qu'aborder la question de la rencontre politique-science, mais devient un problème épistémologique que Comte a résolu méthodologiquement, en suivant les deux lignes destinées à se croiser dans la « politique positive », la ligne de la scientificité et la ligne de l'humanité. La première ligne nécessitera la constitution épistémologique du Cours de

philosophie positive, la seconde ligne l'instauration philosophique du Système de politique positive.

Angèle Kremer-Marietti.

Bibliographie sommaire

Retour à la table des matières

Arbousse-Bastide (Paul), La Doctrine de l'éducation universelle dans la philosophie d'Auguste Comte, 2 vol., in-8° : I. De la toi à l'amour ; II. De l'amour à la foi, Presses Universitaires de France, Paris, 1957.

Arnaud (Pierre), La pensée d'Auguste Comte, Bordas, Paris, 1969 ; Politique, d'Auguste Comte, collection U, Armand Colin, Paris, 1965.

Chiappini (Toussaint), Les idées politiques d'Auguste Comte, Jouve, 1913.

Devolvé (Pierre), Réflexions sur la pensée comtienne, Alcan, Paris, 1932.

Ducassé (Pierre), Méthode et intuition chez Auguste Comte, Alcan, Paris, 1939.

Gilson (Étienne), La philosophie d'après Auguste Comte, Congrès des sociétés philosophiques, séance du 28 décembre 1921.

Gouhier (Henri), La jeunesse d’Auguste Comte et la formation du positivisme, Vrin, I. Sous le signe de la liberté, 1933 ; II. Saint-Simon jusqu'à la Restauration, 1936 ; III. Auguste Comte et Saint-Simon, 1941. - Auguste Comte, Oeuvres choisies, Aubier, Paris, 1943.

Kremer-Marietti (Angèle), Auguste Comte et la théorie sociale du positivisme, Seghers, Paris, 1970 (coll. Philosophes de tous les temps).

Lacroix (Jean), La sociologie d'Auguste Comte, P.U.F., Paris, 1956.

Chronologie

Retour à la table des matières

1798 (19 janvier). Naissance à Montpellier de Isidore-Auguste-Marie-François-Xavier Comte.

1814. Admis à l'École Polytechnique.

1816. Rébellion des élèves de la deuxième division contre l'un de leurs répétiteurs. Licenciement de l'École. Comte revient à Montpellier où il suit les cours de la Faculté de Médecine.

1817. Retour à Paris. Comte donne des leçons.

1819. Comte collabore à une publication nouvelle de Saint-Simon, Le Politique. Rédaction d'un article destiné au Censeur, mais qui ne fut jamais inséré : Séparation générale entre les opinions et les désirs.

1820. Publication de l'article de Comte intitulé Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne, mais sous la signature de Saint-Simon, dans L'Organisateur.

1822. Troisième opuscule : Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société, tiré à cent exemplaires avec la mention « épreuves ».

1823. Parution du premier cahier du Catéchisme des Industriels, dans lequel Saint-Simon annonce l'ouvrage de Comte prévu comme suit : Ire partie, Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société ; 2e partie, Esquisse d'un tableau historique du progrès de la civilisation.

1824. Parution du second cahier du Catéchisme. Saint-Simon propose à Comte de publier l'opuscule de 1822 dans le troisième cahier du Catéchisme et sans nom d'auteur. Auguste Comte accepte non sans hésitation et l'opuscule paraît sous le titre : Système de politique positive, premier volume, première partie ; sur la couverture, on pouvait lire : Catéchisme des Industriels par Henri Saint-Simon, troisième cahier. Auguste Comte rompt avec Saint-Simon et donne des leçons de mathématiques.

1825. Mariage de Comte. Le Producteur publie les Considérations philosophiques sur les sciences et les savants.

1826. Publication dans Le Producteur de Considérations sur le pouvoir spirituel. Auguste Comte inaugure son Cours de philosophie positive le 2 avril. Après trois séances, le Cours est interrompu par une maladie mentale de son auteur.

1828. Retour à la santé. Publication en août de l'Examen du traité de Broussais sur l'irritation.

1829. Le 4 janvier, reprise du Cours de philosophie positive. Publication du discours d'ouverture dans la Revue Encyclopédique.

1830. Parution du tome I du Cours de philosophie positive.

1835. Parution du tome II du Cours de philosophie positive.

1837. Auguste Comte est nommé examinateur d'admission à l'École Polytechnique.

1838. Parution du tome III du Cours de philosophie positive.

1839. Parution du tome IV du Cours de philosophie positive.

1841. Parution du tome V du Cours de philosophie positive.

1842. Parution du tome VI du Cours de philosophie positive.

1844. Publication du Discours sur l'esprit positif.

1848. Publication du Discours sur l'ensemble du positivisme.

1851. Publication du tome I du Système de politique positive.

1852. Publication du tome II du Système de politique positive et du Catéchisme positiviste.

1853. Publication du tome III du Système de politique positive.

1854. Publication du tome IV du Système de politique

positive.

1855. L'Appel aux Conservateurs.

1856. Publication du tome I de la Synthèse subjective.

1857. Le 5 septembre, mort d'Auguste Comte ; le 8 septembre inhumation au cimetière du Père Lachaise.

Auguste Comte

(mai 1822)

Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société *

Auguste Comte

Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société

(mai 1822)

1. Introduction

Retour à la table des matières

Un système social qui s'éteint, un nouveau système parvenu à son entière maturité et qui tend à se constituer, tel est le caractère fondamental assigné à l'époque actuelle par la

marche générale de la civilisation [52]. Conformément à cet état de choses, deux mouvements de nature différente agitent aujourd'hui la société : l'un de désorganisation, l'autre de réorganisation. Par le premier [53], considéré isolément, elle est entraînée vers une profonde anarchie morale et politique qui semble la menacer d'une prochaine et inévitable dissolution. Par le second [54], elle est conduite vers l'état social définitif de l'espèce humaine, le plus convenable à sa nature, celui où tous ses moyens de prospérité doivent recevoir leur plus entier développement et leur application la plus directe. C'est dans la coexistence de ces deux tendances opposées que consiste la grande crise éprouvée par les nations les plus civilisées. C'est sous ce double aspect qu'elle doit être envisagée pour être comprise.

Depuis le moment où cette crise a commencé à se manifester jusqu'à présent, la tendance à la désorganisation de l'ancien système a été dominante, ou plutôt elle est encore la seule qui se soit nettement prononcée. Il était dans la nature des choses [55] que la crise commençât ainsi, et cela était utile, afin que l'ancien système fût assez modifie, pour permettre de procéder directement à la formation du nouveau.

Mais aujourd’hui que cette condition est pleinement satisfaite [56], que le système féodal et théologique est

aussi atténué qu'il peut l'être jusqu'à ce que le nouveau système commence à s'établir, la prépondérance que conserve encore la tendance critique est le plus grand obstacle aux progrès de la civilisation, et même à la destruction de l'ancien système. Elle est la cause première des secousses terribles et sans cesse renaissantes dont la crise est accompagnée.

La seule manière de mettre un terme à cette orageuse situation, d'arrêter l'anarchie qui envahit de jour en jour la société, en un mot, de réduire la crise à un simple mouvement moral, c'est de déterminer les nations civilisées à quitter la direction critique pour prendre la direction organique [57], à porter tous leurs efforts vers la formation du nouveau système social, objet définitif de la crise, et pour lequel tout ce qui s'est fait jusqu'à présent n’est que préparatoire.

Tel est le premier besoin de l'époque actuelle. Tel est aussi en aperçu le but général de mes travaux, et le but spécial de cet écrit qui a pour objet de mettre en jeu les forces qui doivent entraîner la société dans la route du nouveau système.

Un examen sommaire des causes qui ont jusqu'à présent

empêché la société et qui l'empêchent encore de prendre franchement la direction organique, doit naturellement précéder l'exposition des moyens à employer pour l'y faire entrer.

Les efforts multipliés et continus, faits par les peuples et par les rois, pour réorganiser la société, prouvent que le besoin de cette réorganisation est généralement senti. Mais il ne l'est, de part et d'autre, que dune manière vague et imparfaite. Ces deux sortes de tentatives, quoique opposées, sont également vicieuses sous des rapports différents. Elles n'ont pas eu jusqu'à présent et ne sauraient jamais avoir aucun résultat vraiment organique. Loin de tendre à terminer la crise, elles ne contribuent qu'à la prolonger. Telle est la véritable cause qui, malgré tant d'efforts, retenant la société dans la direction critique, la laisse en proie aux révolutions.

Pour établir cette assertion fondamentale, il suffit de jeter un coup d'oeil général sur les essais de réorganisation entrepris par les rois et par les peuples.

L'erreur commise par les rois est la plus facile à saisir. Pour eux, la réorganisation de la société, c'est le rétablissement pur et simple du système féodal et théologique dans toute

sa plénitude. Il n'y a pas, à leurs yeux, d'autre moyen de faire cesser l'anarchie qui résulte de la décadence de ce système.

Il serait peu philosophique de regarder cette opinion comme principalement dictée par l'intérêt particulier des gouvernants. Quelque chimérique qu'elle soit, elle a dû se présenter naturellement aux esprits qui cherchent de bonne foi un remède à la crise actuelle, et qui sentent, dans toute son étendue, le besoin d'une réorganisation, mais qui n'ont pas considéré la marche générale de la civilisation, et qui, n'envisageant l'état présent des choses que sous une seule face, n'aperçoivent pas la tendance de la société vers l'établissement d'un nouveau système, plus parfait et non moins consistant que l'ancien. En un mot, il est naturel que cette manière de voir soit proprement celle des gouvernants ; car, du point de vue où ils sont placés, ils doivent nécessairement apercevoir avec plus d'évidence l'état anarchique de la société, et, par suite, éprouver avec plus de force le besoin d'y remédier.

Ce n'est point ici le lieu d'insister sur l'absurdité manifeste d'une telle opinion. Elle est aujourd'hui universellement reconnue par la masse des hommes éclairés. Sans doute les rois, en cherchant à reconstruire l'ancien système, ne comprennent point la nature de la crise actuelle, et sont loin d'avoir mesuré toute l'étendue de leur entreprise.

La chute du système féodal et théologique ne tient point, comme ils le croient, à des causes récentes, isolées, et en quelque sorte accidentelles. Au lieu d'être l'effet de la crise, elle en est au contraire le principe. La décadence de ce système s'est effectuée d'une manière continue pendant les siècles précédents, par une suite de modifications, indépendantes de toute volonté humaine, auxquelles toutes les classes de la société ont concouru, et dont les rois eux-mêmes ont souvent été les premiers agents ou les plus ardents promoteurs. Elle a été, en un mot, la conséquence nécessaire de la marche de la civilisation.

Il ne suffirait donc pas, pour rétablir l'ancien système, de faire rétrograder la société jusqu'à l'époque où la crise actuelle a commencé à se prononcer. Car, en admettant qu'on y parvînt, ce qui est absolument impossible, on aurait seulement replacé le corps social dans la situation qui a nécessité la crise. Il faudrait donc, en remontant les siècles, réparer successivement toutes les pertes que l'ancien système a faites depuis six cents ans, et auprès desquelles ce que lui ont enlevé les trente dernières années n'est d'aucune importance.

Pour y parvenir, il n'y aurait d'autre moyen que d'anéantir un

à un tous les développements de civilisation qui ont déterminé ces pertes.

Ainsi, par exemple, ce serait vainement qu'on supposerait détruite la philosophie du dix-huitième siècle, cause directe de la chute de l'ancien système, sous le rapport spirituel, si on ne supposait aussi l'abolition de la réforme du seizième, dont la philosophie du siècle dernier n'est que la conséquence et le développement. Mais comme la réforme de Luther, n'est à son tour, que le résultat nécessaire du progrès des sciences d'observation introduites en Europe par les Arabes, on n'aurait encore rien fait pour assurer le rétablissement de l'ancien système, si on ne réussissait aussi à étouffer les sciences positives.

De même, sous le rapport temporel, on serait conduit, de proche en proche, jusqu'à remettre les classes industrielles en état de servage, puisqu'en dernière analyse l'affranchissement des communes est la cause première et générale de la décadence du système féodal. Enfin, pour achever de caractériser une telle entreprise, après avoir vaincu tant de difficultés, dont la moindre, considérée isolément, est au-dessus de tout pouvoir humain, on n'aurait encore obtenu rien autre chose que d'ajourner la chute définitive de l'ancien système, en obligeant la société à en recommencer la destruction, parce qu'on n'aurait pas éteint le principe de civilisation progressive inhérent à la nature

de l'espèce humaine.

Un projet aussi monstrueux, par son étendue comme par son absurdité, n'a pu évidemment être conçu dans son ensemble par aucune tête. Malgré soi, on est de son siècle. Les esprits qui croient lutter le plus contre la marche de la civilisation obéissent, à leur insu, à son irrésistible influence, et concourent d'eux-mêmes à la seconder.

Aussi, les rois, en même temps qu'ils projettent de reconstruire le système féodal et théologique, tombent-ils dans des contradictions perpétuelles, en contribuant par leurs propres actes, soit à rendre plus entière la désorganisation de ce système, soit à accélérer la formation de celui qui doit le remplacer. Les faits de ce genre s'offrent en foule à l'observateur.

Pour n'indiquer ici que les plus remarquables, on voit les rois tenir à honneur d'encourager le perfectionnement et la propagation des sciences et des beaux-arts, et d'exciter le développement de l'industrie ; on les voit créer à cet effet de nombreux et utiles établissements, quoique ce soit, en dernière analyse, aux progrès des sciences, des beaux-arts et de l'industrie, que doive être rapportée la décadence de l'ancien système.

C'est encore ainsi que, par le traité de la sainte-alliance, les rois ont dégrade autant qu'il était en eux le pouvoir théologique, base principale de l'ancien système, en formant un conseil européen suprême, dans lequel ce pouvoir n'a même pas une voix consultative.

Enfin, la manière dont se partagent aujourd'hui les opinions au sujet de la lutte entreprise par les Grecs, offre un exemple encore plus sensible de cet esprit d'inconséquence. On voit, dans cette occasion, les hommes qui prétendent rendre aux idées théologiques leur antique influence, constater involontairement eux-mêmes la décadence de ces idées dans leur propre esprit, en ne craignant pas de prononcer en faveur du mahométisme un vœu qui eût attiré sur eux l'accusation de sacrilège dans les temps de splendeur de l'ancien système [a].

En suivant la série d'observations qui vient d'être indiquée, chacun peut aisément y ajouter de nouveaux faits qui se multiplient journellement. Les rois ne font, pour ainsi dire, pas un seul acte, une seule démarche, tendant au rétablissement de l'ancien système, qui ne soit aussitôt suivi d'un acte dirigé dans le sens contraire ; et souvent la même ordonnance les contient l'un et l'autre.

Cette incohérence radicale est ce qu'il y a de plus propre à mettre dans tout son jour l'absurdité d'un plan que ne comprennent point ceux mêmes qui en suivent l'exécution avec le plus d'ardeur. Elle montre clairement combien est complète et irrévocable la ruine de l'ancien système. Il est inutile d'entrer ici dans de plus grands détails à ce sujet.

La manière dont les peuples ont conçu jusqu'à présent la réorganisation de la société n'est pas moins vicieuse, quoiqu'à d'autres égards, que celle des rois. Seulement leur erreur est plus excusable, puisqu'ils s'égarent dans la recherche du nouveau système vers lequel la marche de la civilisation les entraîne, mais dont la nature n'a pas encore été assez clairement déterminée, tandis que les rois poursuivent une entreprise dont une étude un peu attentive du passé démontre, avec une pleine évidence, l'absurdité totale. En un mot, les rois sont en contradiction avec les faits, et les peuples le sont avec les principes, qu'il est toujours bien plus difficile de ne pas perdre de vue. Mais l'erreur des peuples est beaucoup plus importante à déraciner que celle des rois, parce qu'elle seule forme un obstacle essentiel à la marche de la civilisation, et que d'ailleurs la première donne seule quelque consistance à la seconde.

L'opinion dominante dans l'esprit des peuples sur la manière dont la société doit être réorganisée, a pour trait caractéristique une profonde ignorance des conditions fondamentales que doit remplir un système social quelconque pour avoir une consistance véritable. Elle se réduit à présenter, comme principes organiques, les principes critiques qui ont servi à détruire le système féodal et théologique, ou, en d'autres termes, à prendre de simples modifications de ce système pour les bases de celui qu'il faut établir.

Qu'on examine, en effet, avec attention, les doctrines accréditées aujourd'hui parmi les peuples, dans les discours de leurs partisans les plus capables, et dans les écrits qui en offrent l'exposition la plus méthodique ; qu'après les avoir considérées en elles-mêmes, on observe historiquement leur formation successive, on les trouvera conçues dans un esprit purement critique, qui ne saurait servir de base à une réorganisation.

Le gouvernement qui, dans tout état de choses régulier, est la tête de la société, le guide et l'agent de l'action générale, est systématiquement dépouillé, par ces doctrines, de tout principe d'activité. Privé de toute participation importante à la vie d'ensemble du corps social, il est réduit à un rôle absolument négatif. On regarde même toute l'action du

corps social sur ses membres comme devant être strictement bornée au maintien de la tranquillité publique, ce qui n'a jamais pu être, dans aucune société active, qu'un objet subalterne, dont le développement de la civilisation a même singulièrement atténué l'importance, en rendant l'ordre très-facile à maintenir.

Le gouvernement n'est plus conçu comme le chef de la société, destiné à unir en faisceau et à diriger vers un but commun toutes les activités individuelles. Il est représenté comme un ennemi naturel, campé au milieu du système social, contre lequel la société doit se fortifier par les garanties qu'elle a conquises, en se tenant vis-à-vis de lui dans un état permanent de défiance et d'hostilité défensive prête à éclater au premier symptôme d'attaque.

Si, de l'ensemble, on passe aux détails, le même esprit se présente plus clairement encore. Il suffira ici de le montrer pour les points principaux au spirituel et au temporel.

Le principe de cette doctrine, sous le rapport spirituel, est le dogme de la liberté illimitée de conscience. Examiné dans le même sens qu'il a été primitivement conçu, c'est-à-dire, comme ayant une destination critique, ce dogme n'est autre chose que la traduction d'un grand fait général, la

décadence des croyances théologiques.

Résultat de cette décadence, il a, par une réaction nécessaire, puissamment contribué à l'accélérer et à la propager ; mais c'est à cela que, par la nature des choses, son influence a été limitée. Il est dans la ligne des progrès de l'esprit humain, tant qu'on se borne à l'envisager comme moyen de lutte contre le système théologique. Il en sort et il perd toute sa valeur aussitôt qu'on veut y voir une des bases de la grande réorganisation sociale réservée à l'époque actuelle ; il devient même alors aussi nuisible qu'il a été utile, car il devient un obstacle à cette réorganisation.

Son essence est, en effet, d'empêcher l'établissement uniforme d'un système quelconque d'idées générales, sans lequel néanmoins il n'y a pas de société, en proclamant la souveraineté de chaque raison individuelle. Car, à quelque degré d'instruction que parvienne jamais la masse des hommes, il est évident que la plupart des idées générales destinées à devenir usuelles ne pourront être admises par eux que de confiance, et non d'après des démonstrations. Ainsi, un tel dogme n'est applicable, par sa nature, qu'aux idées qui doivent disparaître, parce qu'alors elles deviennent indifférentes ; et de fait il n'a jamais été appliqué qu'à elles, au moment où elles commençaient à déchoir, et pour hâter leur chute.

L'appliquer au nouveau système comme à l'ancien, et, à plus forte raison, y voir un principe organique, c'est tomber dans la plus étrange contradiction ; et si une telle erreur pouvait être durable, la réorganisation de la société serait à tout jamais impossible.

Il n'y a point de liberté de conscience en astronomie, en physique, en chimie, en physiologie, dans ce sens que chacun trouverait absurde de ne pas croire de confiance aux principes établis dans ces sciences par les hommes compétents. S'il en est autrement en politique, c'est parce que les anciens principes étant tombés, et les nouveaux n'étant pas encore formés, il n'y a point, à proprement parler, dans cet intervalle, de principes établis. Mais convertir ce fait passager en dogme absolu et éternel, en faire une maxime fondamentale, c'est évidemment proclamer que la société doit toujours rester sans doctrines générales. On doit convenir qu'un tel dogme mérite, en effet, les reproches d'anarchie qui lui sont adressés par les meilleurs défenseurs du système théologique.

Le dogme de la souveraineté du peuple est celui qui correspond, sous le rapport temporel, au dogme qui vient d'être examiné, et dont il n’est que l'application politique. Il a été créé pour combattre le principe du droit divin, base

politique générale de l'ancien système, peu de temps après que le dogme de la liberté de conscience eut été formé pour détruire les idées théologiques sur lesquelles ce principe était fondé.

Ce qui a été dit pour l'un est donc applicable à l'autre. Le dogme anti-féodal, comme le dogme anti-théologique, a accompli sa destination critique, terme naturel de sa carrière. Le premier ne peut pas plus être la base politique de la réorganisation sociale, que le second n'en peut être la base morale. Nés tous deux pour détruire, ils sont également impropres à fonder.

Si l'un, lorsqu'on veut y voir un principe organique, ne présente autre chose que l'infaillibilité individuelle substituée à l'infaillibilité papale, l'autre ne fait de même que remplacer l'arbitraire des rois par l'arbitraire des peuples, ou plutôt par celui des individus. Il tend au démembrement général du corps politique, en conduisant à placer le pouvoir dans les classes les moins civilisées, comme le premier tend à l'entier isolement des esprits, en investissant les hommes les moins éclairés d'un droit de contrôle absolu sur le système d'idées générales arrêté par les esprits supérieurs pour servir de guide à la société.

Il est aisé de transporter à chacune des idées plus particulières dont se compose la doctrine des peuples l'examen qui vient d'être esquissé pour les deux dogmes fondamentaux. On trouvera toujours un résultat semblable. On verra que toutes, comme les deux principales, ne sont autre chose que l'énoncé dogmatique d'un fait historique correspondant [59], relatif à la décadence du système féodal et théologique. On reconnaîtra de même que toutes ont une destination purement critique, qui fait seule leur valeur et qui les rend absolument inapplicables à la réorganisation de la société.

Ainsi, l'examen approfondi de la doctrine des peuples confirme ce que le coup d'oeil philosophique devait faire prévoir, que des machines de guerre ne sauraient, par une étrange métamorphose, devenir subitement des instruments de fondation [60]. Cette doctrine, purement critique dans son ensemble et dans ses détails, a eu la plus grande importance pour seconder la marche naturelle de la civilisation, tant que l'action. principale a dû être la lutte contre l'ancien système. Mais conçue comme devant présider à la réorganisation sociale, elle est d'une insuffisance absolue. Elle place forcément la société dans un état d'anarchie constituée, au temporel et au spirituel.

Sans doute il était conforme à la faiblesse humaine que les peuples commençassent par adopter comme organiques

les principes critiques avec lesquels l'application continuelle les avait familiarisés. Mais la prolongation d'une telle erreur n'en est pas moins le plus grand obstacle à la réorganisation de la société.

Après avoir considéré séparément les deux manières différentes dont les peuples et les rois conçoivent cette réorganisation, si on les compare l'une à l'autre, on voit que chacune d'elles, par des vices qui lui sont propres, est également impuissante à placer la société dans une direction vraiment organique, et à prévenir ainsi pour l'avenir le retour des orages dont la grande crise qui caractérise l'époque actuelle a été jusqu'ici constamment accompagnée. Toutes deux sont anarchiques au même degré, l'une par sa nature intime, l'autre par ses conséquences nécessaires.

La seule différence qui existe entre elles à cet égard, c'est que, dans l'opinion des rois, le gouvernement se constitue à dessein en opposition directe et continue avec la société ; tandis que, dans l'opinion des peuples, c’est la société qui s'établit systématiquement dans un état permanent d'hostilité contre le gouvernement.

Ces deux opinions opposées et également vicieuses

tendent, par la nature des choses, à se fortifier mutuellement, et, en conséquence, à alimenter indéfiniment la source des révolutions.

D'un côté, les tentatives des rois pour reconstruire le système féodal et théologique provoquent nécessairement, de la part des peuples, l'explosion des principes de la doctrine critique dans toute leur redoutable énergie. Il est même évident que, sans ces tentatives, cette doctrine aurait déjà perdu sa plus grande activité, comme n'ayant plus d'objet, depuis que l'adhésion solennelle des rois à son principe fondamental (le dogme de la liberté de conscience) et à ses principales conséquences, a, par le fait, hautement constaté la ruine irrévocable de l'ancien système. Mais les efforts pour ressusciter le droit divin réveillent la souveraineté du peuple et lui rendent de la fraîcheur.

D'un autre côté, par cela même que l'ancien système est plus que suffisamment modifié pour permettre de travailler directement à la formation du nouveau, la prépondérance accordée encore, par les peuples aux principes critiques pousse naturellement les rois à tenter d'étouffer, par le rétablissement de l'ancien système, une crise qui, telle qu'elle se présente, semble n'offrir d'autre issue que la dissolution de l'ordre social. Cette prolongation du règne de la doctrine critique, à une époque où il faut à la société une

doctrine organique, est même ce qui seul donne quelque force à l'opinion des rois. Car, si cette opinion n'est pas, à l'effet, plus réellement organique que celle des peuples, à cause de l'impossibilité absolue de se réaliser, elle l'est du moins en théorie, ce qui lui donne un rapport incomplet avec les besoins de la société, à laquelle il faut absolument un système quelconque.

Qu'on ajoute à ce tableau exact l'influence des diverses factions, aux projets desquelles un tel état de choses présente un champ si vaste et si favorable : qu'on examine leurs efforts pour empêcher la question de s'éclaircir, pour détourner les rois et les peuples de s'entendre et de reconnaître leurs erreurs mutuelles, on aura une juste idée de la triste situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la société.

Toutes les considérations précédemment exposées prouvent que le moyen de sortir enfin de ce déplorable cercle vicieux, source inépuisable de révolutions, ne consiste pas dans le triomphe de l'opinion des rois, ni dans celui de l'opinion des peuples, telles qu'elles sont aujourd'hui. Il n'y en a pas d'autre que la formation et l'adoption générale, par les peuples et par les rois, de la doctrine organique qui peut seule faire quitter aux rois la direction rétrograde, et aux peuples la direction critique.

Cette doctrine peut seule terminer la crise, en entraînant la société tout entière dans la route du nouveau système, dont la marche de la civilisation, depuis son origine, a préparé l'établissement, et qu'elle appelle aujourd'hui à remplacer le système féodal et théologique.

Par l'adoption unanime de cette doctrine, ce que les opinions actuelles des peuples et des rois offrent de raisonnable se trouvera satisfait ; ce qu'elles renferment de vicieux et de discordant sera élagué. Les justes alarmes des rois sur la dissolution de la société étant dissipées, aucun motif légitime ne les portera plus à s'opposer à l'essor de l'esprit humain. Les peuples, tournant tous leurs vœux vers la formation du nouveau système, ne s'irriteront plus contre le système féodal et théologique, et le laisseront s'éteindre paisiblement suivant le cours naturel des choses.

Après avoir constaté la nécessité de l'adoption d'une nouvelle doctrine vraiment organique, si l'on vient à examiner l'opportunité de son établissement, les considérations suivantes suffisent pour démontrer que le moment est enfin arrivé de commencer immédiatement cette grande opération.

En observant avec précision l'état actuel des nations les plus avancées, il est impossible de n'être point frappé de ce fait singulier et presque contradictoire : quoiqu'il n'existe encore d'autres idées politiques que celles qui se rapportent à la doctrine rétrograde ou à la doctrine critique, aucune des deux, cependant, ne possède plus aujourd'hui, soit chez les rois, soit chez les peuples, une prépondérance véritable ; aucune n'exerce une action assez puissante pour diriger la société. Ces deux doctrines qui, sous le rapport théorique, s'alimentent mutuellement, ainsi que nous l'avons établi ci-dessus, ne sont plus néanmoins réellement employées qu'à se limiter ou plutôt à s'annuler l'une l'autre dans la conduite générale des affaires.

Le grand mouvement politique déterminé depuis trente ans par la mise en activité des idées critiques leur a fait perdre leur principale influence. D'autre part, en portant le dernier coup à l'ancien système, il a fermé leur carrière naturelle ; il a détruit presque entièrement le motif général qui leur avait acquis la faveur populaire. D'une autre part, l'application des opinions nouvelles à la réorganisation de la société a mis dans une parfaite évidence leur caractère anarchique. Depuis cette expérience décisive, il n'y a plus dans les peuples de véritable passion critique. Par suite, et quelles que soient les apparences, il ne peut plus y avoir de véritable passion rétrograde dans les rois ; puisque la décadence du système féodal et théologique et la nécessité d’en sortir sont positivement reconnues par eux.

L'activité réelle, soit dans l'une, soit dans l'autre direction, se trouve maintenant être à la fois en dehors du pouvoir et en dehors de la société. Tous deux se servent, dans la pratique, de l'opinion rétrograde, ou de l'opinion critique, d'une manière essentiellement passive, c'est-à-dire comme appareil défensif. Chacun d'eux même emploie, tour à tour, l'une et l'autre, et presque au même degré, avec cette seule différence naturelle que, comme moyen de raisonnement, les peuples restent encore attachés à la doctrine critique, parce qu'ils éprouvent plus complètement le besoin d'abandonner l'ancien système ; et les rois à la doctrine rétrograde, parce qu'ils sentent plus profondément la nécessité d'un ordre social quelconque.

Cette observation peut être aisément vérifiée et éclaircie par le seul fait de l'existence et du crédit d'une sorte d'opinion bâtarde, qui n'est qu'un mélange des idées rétrogrades et des idées critiques [61]. Il est évident que cette opinion, sans aucune influence à l'origine de la crise, est devenue aujourd'hui dominante, tant parmi les gouvernés que parmi les gouvernants. Les deux partis actifs reconnaissent son empire de la manière la moins équivoque, par la stricte obligation où ils sont maintenant l'un et l'autre d'adopter son langage.

Le succès d'une telle opinion constate clairement deux faits très-essentiels à la connaissance exacte de l'époque actuelle. Il prouve, d'abord, que l'insuffisance de la doctrine critique, pour correspondre aux grands besoins actuels de la société, est aussi profondément et aussi universellement sentie que l'incompatibilité du système théologique et féodal avec l'état présent de la civilisation. En second lieu, il garantit que ni l'opinion critique, ni l'opinion rétrograde, ne peuvent plus obtenir d'ascendant réel. Car, lorsque l'une d'elles paraît sur le point d'acquérir la prépondérance, la disposition générale des esprits devient aussitôt favorable à l'autre ; jusqu'à ce que celle-ci, trompée par cette approbation apparente, ait repris assez d'activité pour donner lieu aux mêmes alarmes, et, par suite, éprouver, à son tour, le même désappointement [a]. Ces oscillations successives s'effectuent tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, suivant que la marche naturelle des événements manifeste spécialement, ou l'absurdité de l'ancien système, ou le danger de l'anarchie. Tel est, en ce moment, le mécanisme de la politique pratique, et tel il sera inévitablement tant que les idées ne seront pas fixées sur la manière de réorganiser la société ; tant qu'il n'aura pas été produit une opinion capable de remplir à la fois ces deux grandes conditions que prescrit notre époque, et qui, jusqu'à présent, ont paru contradictoires, l'abandon de l'ancien système et rétablissement d'un ordre régulier et stable.

Cette annulation réciproque des deux doctrines opposées, sensible même dans les opinions, est surtout incontestable dans les actes. Qu'on examine, en effet, tous les événements de quelque importance qui se sont développés depuis dix ans, soit avec la tendance critique, soit avec la tendance rétrograde, on trouvera que jamais ils n'ont fait faire aucun progrès réel au système correspondant, et que le résultat en a toujours été uniquement d'empêcher la prépondérance du système opposé.

Ainsi, en résumé, non-seulement ni l'opinion des rois, ni l'opinion des peuples ne peuvent aucunement satisfaire le besoin fondamental de réorganisation qui caractérise l'époque actuelle : ce qui établit la nécessité d'une nouvelle doctrine générale ; mais le triomphe de l'une et de l'autre opinion est aujourd'hui également impossible ; et même ni l'une ni l'autre ne peuvent plus avoir de véritable activité : d'où il résulte que les esprits sont suffisamment préparés pour recevoir la doctrine organique.

La destination de la société, parvenue à sa maturité, n'est point d'habiter à tout jamais la vieille et chétive masure qu'elle bâtit dans son enfance, comme le pensent les rois ; ni de vivre éternellement sans abri après l'avoir quittée, comme le pensent les peuples ; mais, à raide de l'expérience qu'elle a acquise, de se construire, avec tous

les matériaux qu'elle a amassés, l'édifice le mieux approprié à ses besoins et à ses jouissances. Telle est la grande et noble entreprise réservée à la génération actuelle.

Auguste Comte

Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société

(mai 1822)

2. Exposé général

Retour à la table des matières

L'esprit dans lequel la réorganisation de la société a été conçue jusqu'à présent par les peuples et par les rois étant

démontré vicieux, on doit nécessairement en conclure que les uns et les autres ont mal procédé à la formation du plan de réorganisation ; c'est la seule explication possible d'un fait semblable ; mais il importe d'établir cette assertion d'une manière directe, spéciale et précise.

L'insuffisance de l'opinion des rois et de celle des peuples a prouvé le besoin d'une nouvelle doctrine vraiment organique, seule capable de terminer la crise terrible qui tourmente la société. De même, l'examen de la manière de procéder qui a conduit, de part et d'autre, à ces résultats imparfaits, montrera quelle marche doit être adoptée pour la formation et pour l'établissement de la nouvelle doctrine, quelles sont les forces sociales appelées à diriger ce grand travail.

Le vice général de la marche suivie par les peuples et par les rois, dans la recherche du plan de réorganisation, consiste en ce que les uns et les autres se sont fait jusqu'ici une idée extrêmement fausse de la nature d'un tel travail, et, par suite, ont confié cette importante mission à des hommes nécessairement incompétents. Telle est la cause première des aberrations fondamentales constatées dans le chapitre précédent.

Quoique cette cause soit tout aussi réelle pour les rois que pour les peuples, il est inutile néanmoins de la considérer spécialement par rapport aux premiers ; car, les rois n'ayant rien inventé et s'étant bornés à reproduire pour le nouvel état social la doctrine de l'ancien, leur impuissance à concevoir une véritable réorganisation a été par cela seul suffisamment constatée. D'un autre côté, par le même motif, leur marche, quoique aussi absurde dans son principe que celle des peuples, a dû naturellement être plus méthodique, comme étant toute tracée d'avance dans le plus grand détail. Les peuples seuls ayant produit une sorte de doctrine nouvelle, c'est leur manière de procéder qu'il faut principalement examiner, afin d'y découvrir la source des vices de cette doctrine. Il sera d'ailleurs facile à chacun de transporter ensuite aux rois, avec les modifications convenables, les observations générales faites à l'égard des peuples.

La multiplicité des prétendues constitutions enfantées par les peuples, depuis le commencement de la crise, et l'excessive minutie de rédaction qui se rencontre plus ou moins dans toutes, suffiraient seules pour montrer, avec une pleine évidence, à tout esprit capable d’en juger, combien la nature et la difficulté de la formation d'un plan de réorganisation ont été méconnues jusqu'à présent. Ce sera un profond sujet d'étonnement pour nos neveux, lorsque la société sera vraiment réorganisée, que la production, dans un intervalle de trente ans, de dix constitutions, toujours

proclamées, l'une après l'autre, éternelles et irrévocables, et dont plusieurs contiennent plus de deux cents articles très détaillés, sans compter les lois organiques qui s'y rattachent. Un tel verbiage serait la honte de l'esprit humain en politique, si, dans le progrès naturel des idées, il n'était pas une transition inévitable vers la vraie doctrine finale.

Ce n'est point ainsi que marche ni que peut marcher la société. La prétention de construire, d'un seul jet, en quelques mois, ou même en quelques années, toute l'économie d'un système social dans son développement intégral et définitif, est une chimère extravagante, absolument incompatible avec la faiblesse de l'esprit humain.

Qu'on observe, en effet, la manière dont il procède dans des cas analogues, mais infiniment plus simples. Quand une science quelconque se reconstitue d'après une théorie nouvelle, déjà suffisamment préparée, le principe général se produit, se discute et s'établit d'abord ; c'est ensuite par un long enchaînement de travaux qu'on parvient à former, pour toutes les parties de la science, une coordination que personne, à l'origine, n'aurait été en état de concevoir, pas même l'inventeur du principe. C'est ainsi, par exemple, qu'après que Newton eut découvert la loi de la gravitation universelle, il fallut près d'un siècle de travaux très difficiles, de la part de tous les géomètres de l'Europe, pour donner à

l'astronomie physique la constitution qui devait résulter de cette loi. Dans les arts, il en est de même. Pour n'en citer qu'un seul exemple, lorsque la force élastique de la vapeur d'eau a été conçue comme un nouveau moteur applicable aux machines, il a fallu également près d'un siècle pour développer la série de réformes industrielles qui étaient les conséquences les plus directes de cette découverte. Si telle est évidemment la marche nécessaire et invariable de l'esprit humain dans les révolutions qui, malgré leur importance et leur difficulté, ne sont cependant que particulières, combien doit paraître frivole la marche présomptueuse qui a été suivie jusqu'à présent dans la révolution la plus générale, la plus importante et la plus difficile de toutes : celle qui a pour objet la refonte complète du système social !

De ces comparaisons indirectes, mais décisives, qu'on passe aux comparaisons directes, le résultat sera le même. Qu'on étudie la fondation du système féodal et théologique, révolution absolument de même nature que celle de l'époque actuelle. Bien loin que la constitution de ce système ait été produite d'un seul jet, elle n'a pris sa forme propre et définitive qu'au onzième siècle, c'est-à-dire plus de cinq siècles après le triomphe général de la doctrine chrétienne dans l'Europe occidentale, et l'établissement complet des peuples du Nord dans l'empire d'Occident. Il serait impossible de concevoir qu'aucun homme de génie, au cinquième siècle, eût été en état de tracer, d'une

manière un peu détaillée, le plan de cette constitution, quoique le principe fondamental, dont elle n'a été que le développement nécessaire, fût dès lors solidement établi, tant sous le rapport temporel que sous le rapport spirituel. Sans doute, à cause du progrès des lumières et de l'essence plus naturelle et plus simple du système à établir aujourd'hui, l'organisation totale de ce système doit se faire avec beaucoup plus de rapidité. Mais, comme la marche de la société est nécessairement toujours la même au fond, avec plus ou moins de vitesse, parce qu'elle tient à la nature permanente de la constitution humaine, cette grande expérience n'en prouve pas moins qu'il est absurde de vouloir improviser, jusque dans le plus mince détail, le plan total de la réorganisation sociale.

Si cette conclusion avait besoin d'être confirmée, elle le serait en observant la manière dont s'est elle-même établie la doctrine critique adoptée par les peuples. Cette doctrine n'est évidemment que le développement général et l'application complète du droit individuel d'examen posé en principe par le protestantisme. Or, il a fallu près de deux siècles, après rétablissement de ce principe, pour que toutes les conséquences importantes en aient été déduites, et que la théorie se soit formée. Il est incontestable que la résistance du système féodal et théologique a beaucoup influé sur la lenteur de cette marche ; mais il n'est pas moins évident qu'elle n'a pu en être la seule cause, et que cette lenteur a tenu, en grande partie, à la nature même du travail.

Or, ce qui est vrai d'une doctrine purement critique, doit l'être, à bien plus forte raison, de la doctrine réellement organique.

Il faut donc conclure, de cette première classe de considérations, que les peuples dont pas compris jusqu'à présent le grand travail de la réorganisation sociale.

En cherchant à préciser en quoi la nature de ce travail a été méconnue, on trouve que c'est pour avoir regardé comme purement pratique une entreprise essentiellement théorique.

La formation d'un plan quelconque d'organisation sociale se compose nécessairement de deux séries de travaux, totalement distinctes par leur objet, ainsi que par le genre de capacité qu'elles exigent. L'une, théorique ou spirituelle, a pour but le développement de l'idée-mère du plan, c'est-à-dire du nouveau principe suivant lequel les relations sociales doivent être coordonnées, et la formation du système d'idées générales destiné à servir de guide à la société. L'autre, pratique ou temporelle, détermine le mode de répartition du pouvoir et l'ensemble d'institutions administratives les plus conformes à l'esprit du système, tel qu'il a été arrêté par les travaux théoriques. La seconde

série étant fondée sur la première, dont elle n'est que la conséquence et la réalisation, c'est par celle-ci que, de toute nécessité, le travail général doit commencer. Elle en est l'âme, la partie la plus importante et la plus difficile, quoique seulement préliminaire.

C'est pour n'avoir pas adopté cette division fondamentale, ou, en d'autres termes, pour avoir exclusivement fixé leur attention sur la partie pratique, que les peuples ont été naturellement conduits à concevoir la réorganisation sociale d'après la doctrine vicieuse examinée dans le chapitre précédent [63]. Toutes leurs erreurs sont la conséquence de cette grande déviation primitive. On peut aisément établir cette filiation.

En premier lieu, il est résulté de cette infraction à la loi naturelle de l'esprit humain que les peuples, tout en croyant construire un nouveau système social, sont restés enfermés dans l'ancien système. Cela était inévitable, puisque le but et l'esprit du nouveau système n'étaient pas déterminés. Il en sera toujours ainsi jusqu'à que cette condition indispensable ait été préalablement remplie.

Un système quelconque de société, qu'il soit fait pour une poignée d'hommes ou pour plusieurs millions, a pour objet

définitif de diriger vers un but général d'activité toutes les forces particulières. Car, il n'y a société que là où s'exerce une action générale et combinée, Dans toute autre hypothèse, il y a seulement agglomération d'un certain nombre d'individus sur un même sol. C'est là ce qui distingue la société humaine de celle des autres animaux qui vivent en troupes.

Il suit de cette considération que la détermination nette et précise du but d'activité est la première condition et la plus importante d'un véritable ordre social, puisqu'elle fixe le sens dans lequel tout le système doit être conçu.

D'un autre côté, il n'y a que deux buts d’activité possibles pour une société, quelque nombreuse qu'elle soit, comme pour un individu isolé. Ce sont l'action violente sur le reste de l'espèce humaine, ou la conquête, et l'action sur la nature pour la modifier à l'avantage de l'homme, ou la production. Toute société qui ne serait pas nettement organisée pour l'un ou pour l'autre de ces buts ne serait qu'une association bâtarde et sans caractère. Le but militaire était celui de l'ancien système, le but industriel est celui du nouveau.

Le premier pas à faire dans la réorganisation sociale était

donc la proclamation de ce nouveau but. Faute de l'avoir fait, on n'est point encore sorti de l'ancien système, lors même qu'on a cru s'en écarter le plus. Or, il est clair que cette étrange lacune de nos prétendues constitutions a tenu à ce qu'on a voulu organiser en détail avant que l'ensemble du système eût été conçu. En d'autres termes, elle est résultée de ce qu'on s'est porté exclusivement vers la partie réglementaire de la réorganisation, sans que la partie théorique eût été arrêtée et sans qu'on eût même pensé à rétablir.

Par une conséquence nécessaire de cette erreur première, on a pris pour un changement total de l'ancien système de pures modifications. Le fond est essentiellement resté intact ; toutes les altérations n'ont porté, que sur la forme. On s'est uniquement occupé de fractionner les anciens pouvoirs, et d'en opposer entre elles les différentes branches. Les discussions dirigées vers cet objet ont été regardées et le sont encore comme le sublime de la politique, dont elles ne forment qu'un détail très subalterne. La direction de la société, la nature des pouvoirs ont été conçues comme toujours les mêmes.

Il est, en outre, essentiel de remarquer que les discussions sur la division des pouvoirs, les seules dont on se soit occupé, ont été, par une autre conséquence de la déviation primitive, aussi superficielles que possible. Car on a perdu

de vue la grande division en pouvoir spirituel et pouvoir temporel, le principal perfectionnement que l'ancien système ait introduit dans la politique générale. L'attention s'étant dirigée tout entière vers la partie pratique de la réorganisation sociale, on a été naturellement conduit à cette monstruosité d'une constitution sans pouvoir spirituel, qui, si elle pouvait être durable, serait une véritable et immense rétrogradation vers la barbarie. Tout n'a porté que sur le temporel. On n'a vu que la division en pouvoir législatif et pouvoir exécutif, qui n'est évidemment qu'une sous-division.

C'est pour diriger leur esprit dans les modifications du système féodal et théologique, que les peuples ont été nécessairement entraînés à concevoir comme organiques les principes critiques qui avaient servi à lutter contre l'ancien système, depuis l'époque OÙ sa décadence était devenue sensible, et qui, par cela même, étaient destines à le modifier. Il ne faut pas négliger d'observer à ce sujet que, tout en méconnaissant, dans le travail général de la réorganisation, la division en série théorique et série pratique, les peuples ont involontairement constaté la nécessité de cette loi, dictée par l'impérieuse nature des choses, en y obéissant eux-mêmes dans leurs entreprises de modification de l'ancien système.

Tel est l'enchaînement rigoureux de conséquences, dérivé de l'erreur fondamentale, d'avoir considéré comme purement pratique l'oeuvre essentiellement théorique de la réorganisation sociale. C'est ainsi que les peuples en sont venus graduellement à envisager comme un véritable système social nouveau, produit de la civilisation perfectionnée, ce qui n’est que l'ancien système dépouillé par la doctrine critique de tout ce qui constituait sa vigueur, et réduit au misérable état d'un squelette décharné. Telle est la véritable génération des erreurs capitales signalées dans le chapitre précédent.

Comme le besoin d'une vraie réorganisation se fait toujours sentir, ce qui aura lieu inévitablement jusqu'à ce qu'il ait été satisfait, les esprits des peuples s'agitent, ils s'épuisent à chercher de nouvelles combinaisons. Mais retenus par une destinée inflexible dans le cercle étroit où leur marche vicieuse les a primitivement placés, et dont la civilisation les pousse vainement à sortir, c'est dans de nouvelles modifications de l'ancien système, c'est-à-dire dans des applications encore plus entières de la doctrine critique, qu'ils croient trouver le terme de leurs efforts. Ainsi, de modification en modification, c'est-à-dire en détruisant de plus en plus le système féodal et théologique, sans jamais le remplacer, les peuples marchent à grands pas vers une complète anarchie, seule issue naturelle d'une route semblable.

Une telle conclusion prouve évidemment la nécessité urgente et inévitable d'adopter, pour le grand travail de la réorganisation sociale, la marche si clairement dictée par la nature de l'esprit humain. C'est le seul moyen d'échapper aux désastreuses conséquences dont les peuples sont menacés pour avoir suivi une marche différente.

Comme cette assertion est fondamentale, puisqu'elle détermine la véritable direction des grands travaux politiques qui doivent être entrepris aujourd'hui, on ne saurait l'environner de trop de lumière. Il est donc utile de rappeler sommairement les considérations philosophiques directes sur lesquelles elle est fondée, quoiqu'on pût la regarder comme suffisamment démontrée par l'examen qui vient d'être esquisse de la marche vicieuse suivie jusqu'à présent par les peuples.

Il est peu honorable pour la raison humaine qu'on soit obligé de prouver méthodiquement, quant à l'entreprise la plus générale et la plus difficile, la nécessité d'une division qui est aujourd'hui universellement reconnue comme indispensable dans les cas les moins compliqués. On admet comme une vérité élémentaire, que l’exploitation d'une manufacture quelconque, la construction d'une route, d'un pont, la navigation d'un vaisseau, etc., doivent être

dirigées par des connaissances théoriques préliminaires, et on veut que la réorganisation de la société soit une affaire de pure pratique à confier à des routiniers ?

Toute opération humaine complète, depuis la plus simple jusqu'à la plus compliquée, exécutée par un seul individu ou par un nombre quelconque, se compose inévitablement de deux parties, ou, en d'autres termes, donne lieu à deux sortes de considérations : l'une théorique, l'autre pratique ; l'une de conception, l'autre d'exécution. La première, de toute nécessité, précède la seconde, qu'elle est destinée à diriger. En d'autres termes, il n'y a jamais d'action sans spéculation préliminaire. Dans l'opération qui semble la plus purement routinière, cette analyse peut être observée, il n'y a de différence qu'en ce que la théorie est bien ou mal conçue. L'homme qui prétend, sur quelque point que ce soit, ne pas laisser diriger son esprit par des théories se borne, comme on sait, à ne pas admettre les progrès théoriques faits par ses contemporains, en conservant des théories devenues surannées longtemps après qu'elles ont été remplacées. Ainsi, par exemple, ceux qui affectent fièrement de ne pas croire à la médecine, se livrent d'ordinaire, avec une stupide avidité, au charlatanisme le plus grossier.

Dans la première enfance de l'esprit humain, les travaux théoriques et les travaux pratiques sont exécutés par le

même individu pour toutes les opérations ; ce qui n'empêche pas que, même alors, leur distinction, quoique moins saillante, ne soit très-réelle. Bientôt ces deux ordres de travaux commencent à se séparer, comme exigeant des capacités et des cultures différentes, et, en quelque sorte, opposées. À mesure que l'intelligence collective et individuelle de l'espèce humaine se développe, cette division se prononce et se généralise toujours davantage, et elle devient la source de nouveaux progrès. On peut vraiment mesurer, sous le rapport philosophique, le degré de civilisation d'un peuple par le degré auquel la division de la théorie et de la pratique se trouve poussée, combiné avec le degré d'harmonie qui existe entre elles. Car le grand moyen de civilisation est la séparation des travaux et la combinaison des efforts.

Par l'établissement définitif du christianisme, la division de la théorie et de la pratique fut constituée d'une manière régulière et complète pour les actes généraux de la société, comme elle l'était déjà pour toutes les opérations particulières. Elle fut vivifiée et consolidée par la création d'un pouvoir spirituel, distinct et indépendant du pouvoir temporel, et qui avait avec lui les rapports naturels dune autorité théorique à une autorité pratique, modifiés d'après le caractère spécial de l'ancien système. Cette grande et belle conception a été la cause principale de la vigueur et de la consistance admirables qui distinguèrent le système féodal et théologique dans ses temps de splendeur. La

chute inévitable de ce système a fait momentanément perdre de vue cette importante division. La philosophie superficielle et critique du siècle dernier en a méconnu la valeur. Mais il est évident qu'elle doit être précieusement conservée, avec toutes les autres conquêtes que l'esprit humain a faites sous l'influence de l'ancien système, et qui ne sauraient périr avec lui. Elle doit figurer en première ligne, entre des pouvoirs spirituel et temporel d'une autre nature, dans le système à établir aujourd'hui. Sans doute, la société ne saurait être moins complètement organisée au dix-neuvième siècle qu'elle ne l'était au onzième [a].

S'il faut reconnaître la nécessité de la division en travaux théoriques et pratiques pour les opérations politiques journalières et communes, à combien plus forte raison cette division, principalement motivée sur la faiblesse de l'esprit humain, n'est-elle pas indispensable dans la vaste opération de la réorganisation totale de la société ? C'est la première condition pour traiter cette grande question de la seule manière proportionnée à son importance.

Ce qu'indique l'observation philosophique est confirmé par l'expérience directe. Aucune innovation importante n'a jamais été introduite dans l'ordre social, sans que les travaux relatifs à sa conception aient précédé ceux dont l'objet immédiat était sa mise en action, et leur aient servi

tout à la fois de guide et d'appui. L'histoire présente à cet égard deux expériences décisives.

La première se rapporte à la formation du système théologique et féodal, événement qui doit être aujourd'hui pour nous une source inépuisable d'instruction. L'ensemble d'institutions par lequel ce système s'est constitué complètement au onzième siècle, avait été évidemment préparé par les travaux théoriques faits dans les siècles précédents sur l'esprit de ce système, et qui datent de l'élaboration du christianisme par l'école d'Alexandrie. L'établissement du pouvoir pontifical, comme autorité européenne suprême, était la suite nécessaire de ce développement antérieur de la doctrine chrétienne. L'institution générale de la féodalité, fondée sur la réciprocité d'obéissance à protection du faible au fort, n'était également que l'application de cette doctrine au règlement des relations sociales dans l'état de civilisation d'alors. Qui ne voit que l'une et l'autre fondations n'auraient pu avoir heu sans le développement préliminaire de la théorie chrétienne ?

La seconde expérience, encore plus palpable parce qu'elle est presque sous nos yeux, porte sur la marche même des modifications apportées par les peuples à l'ancien système depuis le commencement de la crise actuelle. Il est clair qu'elles ont été entièrement fondées sur le développement

et l'arrangement systématiques donnés par la philosophie du dix-huitième siècle aux principes critiques. Ces travaux, quoique d'un genre de théorie subalterne, en tant que critiques, avaient si bien le caractère théorique, ils étaient si distincts des travaux pratiques subséquents, que pas un des hommes qui y ont concouru ne se figurait d'une manière un peu nette et étendue les modifications qu'ils devaient produire dans la génération suivante. Cette réflexion doit avoir frappé quiconque a comparé attentivement leurs ouvrages avec les modifications pratiques qui leur ont succédé ; et néanmoins que, dans les écrits et dans les discours des hommes les plus capables parmi ceux qui ont conduit les travaux de nos prétendues constitutions, l'on essaye de supprimer les idées empruntées aux philosophes du dix-huitième siècle, on verra ce qu'il y restera.

En examinant sous le point de vue historique la question qui nous occupe, elle peut être aisément décidée par les considérations suivantes que nous nous bornerons à indiquer ici, devant les développer ailleurs.

La société est aujourd'hui désorganisée, et sous le rapport spirituel et sous le rapport temporel [65]. L'anarchie spirituelle a précédé et engendré l'anarchie temporelle. Aujourd'hui même le malaise social dépend beaucoup plus

de la première cause que de la seconde. d'un autre côté, l'étude attentive de la marche de la civilisation prouve que la réorganisation spirituelle de la société est maintenant plus préparée que sa réorganisation temporelle. Ainsi, la première série d'efforts directs pour terminer l'époque révolutionnaire doit avoir pour objet de réorganiser le pouvoir spirituel ; tandis que, jusqu'à présent, l'attention ne s'est jamais fixée que sur la refonte du pouvoir temporel.

Il faut évidemment conclure, de toutes les considérations précédentes, l'absolue nécessité de séparer les travaux théoriques de la réorganisation sociale prescrite a l'époque actuelle, d'avec les travaux pratiques ; c'est-à-dire de concevoir et d'exécuter ceux qui se rapportent à l'esprit du nouvel ordre social, au système d'idées générales qui doit lui correspondre, isolément de ceux qui ont pour objet le système de relations sociales et le mode administratif qui doivent en résulter. Il ne peut être fait rien d'essentiel et de solide, quant à la partie pratique, tant que la partie théorique n’est pas établie ou, du moins, très avancée. Procéder autrement, ce serait construire sans bases, faire passer la forme avant le fond ; ce serait, en un mot, prolonger l'erreur fondamentale commise par les peuples, qui vient d'être présentée comme la source première de toutes leurs aberrations, l'obstacle qu'il faut détruire avant tout pour que leur vœu de voir la société réorganisée d'une manière proportionnée à l'état présent des lumières puisse être enfin réalisé.

Ayant établi la nature des travaux préliminaires qui doivent être exécutés pour que l'organisation du nouveau système social soit fondée sur des bases solides, il est facile de déterminer quelles sont les forces sociales destinées à remplir cette importante mission.

C'est ce qui reste à préciser, avant d'exposer le plan des travaux à effectuer. :

Puisqu'il est maintenant démontré que la manière dont les peuples ont procédé jusqu'ici à la formation du plan de réorganisation est radicalement vicieuse, il serait sans doute superflu d'insister beaucoup pour faire sentir que les hommes auxquels ce grand travail a été confié étaient absolument incompétents. Il est clair, en effet, que l'un est la conséquence inévitable de l'autre. Les peuples ayant méconnu la nature du travail, ils ne pouvaient point ne pas se tromper dans le choix des hommes appelés à l'exécuter. Par cela même que ces hommes ont été propres à ce travail, tel que les peuples le concevaient, ils ne peuvent pas être capables de le diriger à la manière dont il doit être conçu. L'incapacité de :ces mandataires, ou plutôt leur incompétence, a donc été ce qu'elle devait être, car nul n'est propre à deux choses absolument opposées.

C'est principalement la classe des légistes qui a fourni les hommes appelés à diriger les travaux des prétendues constitutions établies par les peuples depuis trente ans. La nature des choses les a investis nécessairement de cette fonction, à la manière dont elle a été conçue jusqu'ici.

En effet, comme il ne s'est agi jusqu'à présent pour les peuples que de modifier l'ancien système, et que les principes critiques destinés à diriger ces modifications étaient pleinement établis, l'éloquence a dû être la faculté spécialement mise en jeu dans ce travail, et c'est surtout par les légistes que cette faculté est habituellement cultivée. Quoiqu'elle ne soit que subalterne, puisqu'elle se propose uniquement de faire triompher telle opinion donnée sans participer à sa formation et à son examen, elle est par cela même éminemment propre à la propagation. Ce ne sont pas les légistes qui ont combiné les principes de la doctrine critique, ce sont les métaphysiciens qui, du reste, forment, sous le rapport spirituel, la classe correspondante à celle des légistes sous le rapport temporel. Mais c'est par les légistes que ces principes ont été répandus. C'est par eux que la scène politique a été principalement occupée pendant toute la durée de la lutte immédiate contre le système féodal et théologique. C'était donc à eux que devait échoir naturellement la direction des modifications à introduire dans ce système d'après la doctrine critique,

qu'eux seuls étaient bien habitués à manier.

il ne saurait évidemment en être de même pour les travaux vraiment organiques dont la nécessité vient d'être démontrée. Ce n'est plus l'éloquence, c'est-à-dire la faculté de persuasion, qui doit être spécialement en activité, c'est le raisonnement, c'est-à-dire la faculté d'examen et de coordination. Par cela même que les légistes sont généralement les hommes les plus capables sous le premier rapport, ils sont les plus incapables sous le second. Faisant profession de chercher des moyens pour persuader une opinion quelconque, plus ils acquièrent, par l'exercice, d'habileté dans ce genre de travail, plus ils deviennent impropres à coordonner une théorie d'après ses véritables principes.

Ce n'est donc point d'une vaine question d'amour-propre qu'il s'agit ici, tout se réduit au rapport nécessaire et exclusif qui existe entre chaque espèce de capacité et chaque nature de travail. Les légistes ont dirigé la formation du plan de réorganisation quand elle était conçue dans un esprit absolument vicieux. Ils ont fait ce qu'ils devaient faire. Appelés pour modifier, pour critiquer, ils ont modifié, critiqué. Il serait injuste de leur reprocher les défauts d'une direction qu'ils dont pas choisie, et qu'il ne leur appartient pas de rectifier. Leur influence a été utile, et même indispensable, tant que cette direction l'a elle-même été.

Mais il faut, en même temps, reconnaître que cette influence doit cesser quand une direction tout opposée doit prévaloir. Il est sans doute très absurde de prétendre opérer la réorganisation de la société, en la concevant comme une affaire purement pratique, et sans qu'aucun des travaux théoriques nécessaires soit préalablement exécuté. Mais une absurdité plus grande encore, ce serait la singulière espérance de voir effectuer une vraie réorganisation par une assemblée d'orateurs, étrangers à toute idée théorique positive, et choisis, sans aucune condition déterminée de capacité, par des hommes qui, pour la plupart, sont encore plus incompétents [a].

La nature des travaux à exécuter indique d'elle-même, le plus clairement possible, à quelle classe il appartient de les entreprendre. Ces travaux étant théoriques, il est clair que les hommes qui font profession de former des combinaisons théoriques suivies méthodiquement, c'est-à-dire les savants occupés de l'étude des sciences d'observation, sont les seuls dont le genre de capacité et de culture intellectuelle remplisse les conditions nécessaires. Il serait évidemment monstrueux que, lorsque le besoin le plus urgent de la société donne lieu à un travail général du premier ordre d'importance et de difficulté, ce travail ne fût pas dirigé par les plus grandes forces intellectuelles existantes, par celles dont la manière de procéder est universellement reconnue pour la meilleure. Sans doute il se trouve dans les autres portions de la

société des hommes dune capacité théorique égale et même supérieure à celle du plus grand nombre des savants, car la classification réelle des individus est loin d'être conforme en tout à la classification naturelle ou physiologique. Mais, dans un travail aussi essentiel, ce sont les classes qu'il faut considérer, et non les individus. D'ailleurs, pour ceux-ci même, l'éducation, c'est-à-dire le système d'habitudes intellectuelles qui résulte de l'étude des sciences d'observation, est la seule qui puisse développer d'une manière convenable leur capacité théorique naturelle. En un mot, toutes les fois que, dans une direction particulière quelconque, la société a besoin de travaux théoriques, il est reconnu que c'est à la classe de savants correspondante qu'elle doit s'adresser : c'est donc l'ensemble du corps scientifique qui est appelé à diriger les travaux théoriques généraux dont la nécessité vient d'être constatée [a].

Du reste, la nature des choses, convenablement interrogée, prévient a cet égard toute divagation ; car elle interdit absolument la liberté du choix, en montrant, sous plusieurs points de vue distincts, la classe des savants comme la seule propre à exécuter le travail théorique de la réorganisation sociale.

Dans le système à constituer, le pouvoir spirituel sera entre

les mains des savants, et le pouvoir temporel appartiendra aux chefs des travaux industriels. Ces deux pouvoirs doivent donc naturellement procéder, pour la formation de ce système, comme ils procéderont, quand il sera établi, pour son application journalière, à cela près de l'importance supérieure du travail qu'il faut exécuter aujourd'hui. Il y a, dans ce travail, une partie spirituelle qui doit être traitée la première, et une partie temporelle qui le sera consécutivement. Ainsi, c'est aux savants à entreprendre la première série de travaux, et aux industriels les plus importants à organiser, d'après les bases qu'elle aura établies, le système administratif. Telle est la marche simple indiquée par la nature des choses, qui enseigne que les classes mêmes qui sont les éléments des pouvoirs d'un nouveau système et qui doivent un jour être placées à sa tête, peuvent seules le constituer, parce qu'elles seules sont capables d'en bien saisir l'esprit, et que seules elles sont poussées dans ce sens par l'impulsion combinée de leurs habitudes et de leurs intérêts.

Une autre considération rend encore plus palpable la nécessité de confier aux savants positifs le travail théorique de la réorganisation sociale.

Il a été observé, dans le chapitre précédent, que la doctrine critique a produit dans la plupart des têtes et tend à fortifier de plus en plus l'habitude de s'établir juge suprême des

idées politiques générales. Cet état anarchique des intelligences, érigé en principe fondamental, est un obstacle évident à la réorganisation de la société. Ce serait donc vainement que des capacités réellement compétentes formeraient la vraie doctrine organique destinée à terminer la crise actuelle, si, par leur situation antécédente, elles ne possédaient, de fait, le pouvoir reconnu de faire autorité. Sans cette condition, leur travail, soumis au contrôle arbitraire et vaniteux d'une politique d'inspiration, ne saurait jamais être uniformément adopté. Or, si l'on jette un coup d'œil sur la société, on reconnaîtra bientôt que cette influence spirituelle se trouve aujourd'hui exclusivement entre les mains des savants. Eux seuls exercent, en matière de théorie, une autorité non contestée. Ainsi, indépendamment de ce que seuls ils sont compétents pour former la nouvelle doctrine organique, ils sont exclusivement investis de la force morale nécessaire pour en déterminer l'admission. Les obstacles que présente pour cela le préjugé critique de la souveraineté morale, conçue comme un droit inné dans tout individu, seraient insurmontables à tout autre qu'à eux. L'unique levier qui puisse renverser ce préjugé se trouve entre leurs mains. C'est l'habitude contractée peu à peu par la société, depuis la fondation des sciences positives, de se soumettre aux décisions des savants pour toutes les idées théoriques particulières, habitude que les savants étendront aisément aux idées théoriques générales, quand ils se seront chargés de les coordonner.

Ainsi, les savants possèdent aujourd'hui, à l'exclusion de toute autre classe, les deux éléments fondamentaux du gouvernement moral, la capacité et l'autorité théorique [68].

Un dernier caractère essentiel, non moins propre que les précédents à la force scientifique, mérite encore d'être indiqué.

La crise actuelle est évidemment commune à tous les peuples de l'Europe occidentale, quoique tous n'y participent point au même degré. Néanmoins, elle est traitée par chacun d'eux comme si elle était simplement nationale. Mais il faut évidemment à une crise européenne un traitement européen.

Cet isolement des peuples est une conséquence nécessaire de la chute du système théologique et féodal, par laquelle se sont trouvés dissous les liens spirituels que ce système avait établis entre les peuples de l'Europe, et qu'on a vainement essayé de remplacer par un état d'opposition hostile réciproque, déguise sous le nom d'équilibre européen. La doctrine critique est incapable de rétablir l'harmonie qu'elle a détruite dans son ancien principe fondamental ; et, au contraire, elle l'éloigne.

D'abord, par sa nature, elle tend à l'isolement ; et, en second lieu, les peuples ne sauraient s'entendre complètement sur les principes mêmes de cette doctrine, parce que chacun d'eux prétend, d'après elle, modifier l'ancien système à des degrés différents.

La vraie doctrine organique peut seule produire cette union, si impérieusement réclamée par l'état de la civilisation européenne. Elle doit forcément la déterminer en présentant, à tous les peuples de l'Europe occidentale, le système d'organisation sociale auquel ils sont tous actuellement appelés, et dont chacun d'eux jouira d'une manière complète à une époque plus ou moins rapprochée, suivant l'état spécial de ses lumières. Il faut observer, d'ailleurs, que cette union sera plus parfaite que celle produite par l'ancien système, laquelle n'existait que sous le rapport spirituel ; tandis qu'aujourd'hui elle doit également avoir lieu sous le rapport temporel, de sorte que ces peuples sont appelés à former une véritable société générale, complète et permanente. Et, en effet, si c'était ici le lieu d'entreprendre un tel examen, il serait aisé de montrer que chacun des peuples de l'Europe occidentale est place, par la nuance particulière de son état de civilisation, dans la situation la plus favorable pour traiter telle ou telle partie du système général ; d'où résulte l'utilité immédiate de leur coopération. Or, il suit de là que ces peuples doivent également travailler en commun à l'établissement du nouveau système.

En considérant, sous ce point de vue, la nouvelle doctrine organique, il est clair que la force destinée à la former et à l'établir, devant satisfaire à la condition de déterminer la combinaison des différents peuples civilisés, doit être une force européenne. Or, telle est encore la propriété spéciale, non moins exclusive que toutes celles précédemment énumérées, de la force scientifique. Il est sensible que les savants seuls forment une véritable coalition, compacte, active, dont tous les membres s'entendent et se correspondent avec facilité et d'une manière continue, d'un bout de l'Europe à l'autre. Cela tient à ce qu'eux seuls aujourd'hui ont des idées communes, un langage uniforme, un but d'activité général et permanent. Aucune autre classe ne possède ce puissant avantage, parce qu'aucune autre ne remplit ces conditions dans leur intégrité. Les industriels même, si éminemment portés à l'union par la nature de leurs travaux et de leurs habitudes, se laissent encore trop maîtriser par les inspirations hostiles d'un patriotisme sauvage, pour qu'il puisse, dès aujourd'hui, s'établir entre eux une véritable combinaison européenne. C'est à l'action des savants qu'il est réservé de la produire.

Il est sans doute superflu de démontrer que la liaison actuelle des savants prendra une intensité beaucoup plus grande, lorsqu'ils dirigeront leurs forces générales vers la formation de la nouvelle doctrine sociale. Cette

conséquence est évidente, puisque la force d'un lien social est nécessairement proportionnée à l'importance du but de l'association.

Pour bien apprécier, dans toute son étendue, la valeur de cette force européenne particulière aux savants, il faut comparer la conduite des rois, sous le rapport qui nous occupe, à celle des peuples.

Il a été observé plus haut, que les rois, tout en se dirigeant d'après un plan absurde dans son principe, procèdent à son exécution d'une manière beaucoup plus méthodique que les peuples, parce que la ligne qu'ils suivent est toute décrite dans le passé de la manière la plus détaillée. Ainsi, sous le rapport que nous considérons, les rois combinent leurs efforts dans toute l'Europe, tandis que les peuples s'isolent. Par ce seul fait, les rois ont un avantage relatif sur les peuples, contre lequel ceux-ci ne peuvent lutter par aucun autre moyen, ce qui le rend d'une extrême importance.

Les chefs de l'opinion des peuples dont d'autre ressource que de se récrier contre une telle supériorité de position, qui n'en existe pas moins pour cela. Ils proclament, en thèse générale, que les différents États n'ont aucun droit

d'intervenir dans les réformes sociales les uns des autres. Or, ce principe qui n'est autre chose que l'application de la doctrine critique aux relations extérieures, est absolument faux comme tous les autres dogmes qui la composent ; il n'est, comme eux, que la généralisation vicieuse d'un fait transitoire, la dissolution des liens qui existaient, sous l'influence de l'ancien système, entre les nations européennes. Il est clair que les peuples de l'Europe occidentale, par la conformité et l'enchaînement de leur civilisation, envisagée, soit dans son développement successif, soit dans son état actuel, forment une grande nation, dont les membres ont réciproquement des droits, moins étendus sans doute, mais de même nature que ceux des différentes portions d'un État unique.

D'ailleurs, on voit que cette idée critique, fût-elle vraie, n'atteint point à son but, et l'éloigne même, puisqu'elle tend à empêcher les peuples de s’unir. Comme une force ne peut être contenue que par une autre, les peuples seront évidemment, sous le rapport européen, dans un état d'infériorité a l'égard des rois, tant que la force des savants, seule européenne, ne présidera point au grand travail de la réorganisation sociale. Elle seule peut être, pour les peuples, l'équivalent réel de la sainte alliance, à cela près de la supériorité nécessaire dune coalition spirituelle sur une coalition purement temporelle.

Ainsi, en dernière analyse, la nécessité de confier aux savants les travaux théoriques préliminaires reconnus indispensables pour réorganiser la société se trouve solidement fondée sur quatre considérations distinctes, dont chacune suffirait seule pour rétablir : 1° les savants, par leur genre de capacité et de culture intellectuelles, sont seuls compétents pour exécuter ces travaux ; 2° cette fonction leur est destinée par la nature des choses, comme étant le pouvoir spirituel du système à organiser ; 3° ils possèdent exclusivement l'autorité morale nécessaire aujourd'hui pour déterminer l'adoption de la nouvelle doctrine organique, lorsqu'elle sera formée ; 4° enfin, de toutes les forces sociales existantes, celle des savants est la -seule qui soit européenne. Un tel ensemble de preuves doit, sans doute, mettre la grande mission théorique des savants à l'abri de toute incertitude et de toute contestation.

Il résulte, de tout ce qui précède, que les erreurs capitales commises par les peuples dans leur manière de concevoir la réorganisation de la société, ont, pour cause première, la marche vicieuse d'après laquelle ils ont procédé à cette réorganisation ; que le vice de cette marche consiste en ce que la réorganisation sociale a été regardée comme une opération purement pratique, tandis qu'elle est essentiellement théorique ; que la nature -des choses et les expériences historiques les plus convaincantes prouvent la nécessité absolue de diviser le travail total de la réorganisation en deux séries, l'une théorique, l'autre

pratique, dont la première doit être préalablement exécutée, et est destinée à servir de base à la seconde ; que l'exécution préliminaire des travaux théoriques exige la mise en activité d'une nouvelle force sociale, distincte de celles qui ont jusqu'ici occupé la scène, et qui sont absolument incompétentes ; enfin, que, par plusieurs raisons très-décisives, cette nouvelle force doit être celle des savants adonnés à l'étude des sciences d'observation.

L'ensemble de ces idées peut être envisagé comme ayant eu pour objet de porter par degrés l'esprit des hommes méditatifs au point de vue élevé d'où on peut embrasser, d'un seul coup d'oeil général, et les vices de la marche suivie jusqu'à présent pour réorganiser la société, et le caractère de celle qui doit être adoptée aujourd'hui. Tout se réduit, en dernier lieu, a faire établir, pour la politique, par les forces combinées des savants européens, une théorie positive distincte de la pratique, et ayant pour objet la conception du nouveau système social correspondant à l'état présent des lumières. Or, en y réfléchissant, on verra que cette conclusion se résume dans cette seule idée : les savants doivent aujourd'hui élever la politique au rang des sciences d'observation.

Tel est le point de vue culminant et définitif auquel il faut se placer. De ce point de vue, il est aisé de resserrer, dans une série de considérations très simples, la substance de

tout ce qui a été dit depuis le commencement de cet opuscule. Il reste à faire cette importante généralisation, qui peut seule fournir les moyens d'aller plus loin, en permettant de rendre la pensée plus rapide.

Par la nature même de l'esprit humain, chaque branche de nos connaissances est nécessairement assujettie dans sa marche à passer successivement par trois états théoriques différents : l'état théologique ou fictif ; l'état métaphysique ou abstrait ; enfin, l'état scientifique ou positif.

Dans le premier, des idées surnaturelles servent à lier le petit nombre d'observations isolées dont la science se compose alors. En d'autres termes, les faits observés sont expliqués, c'est-à-dire, vus a priori, d'après des faits inventés. Cet état est nécessairement celui de toute science au berceau. Quelque imparfait qu'il soit, c'est le seul mode de liaison possible à cette époque. Il fournit, par conséquent, le seul instrument au moyen duquel on puisse raisonner sur les faits, en soutenant l'activité de l'esprit, qui a besoin par-dessus tout d'un point de ralliement quelconque. En un mot, il est indispensable pour permettre d'aller plus loin.

Le second état est uniquement destiné à servir de moyen

de transition du premier vers le troisième. Son caractère est bâtard, il lie les faits d'après des idées qui ne sont plus tout à fait surnaturelles, et qui ne sont pas encore entièrement naturelles. En un mot, ces idées sont des abstractions personnifiées, dans lesquelles l'esprit peut voir à volonté ou le nom mystique dune cause surnaturelle, ou l'énoncé abstrait d'une simple série de phénomènes, suivant qu'il est plus près de l'état théologique ou de l'état scientifique. Cet état métaphysique suppose que les faits, devenus plus nombreux, se sont en même temps rapprochés d'après les analogies plus étendues.

Le troisième état est le mode définitif de toute science quelconque ; les deux premiers n'ayant été destinés qu'à le préparer graduellement. Alors, les faits sont liés d'après des idées ou lois générales d'un ordre entièrement positif, suggérées ou confirmées par les faits eux-mêmes, et qui souvent même ne sont que de simples faits assez généraux pour devenir des principes. On tâche de les réduire toujours au plus petit nombre possible, mais sans instituer aucune hypothèse qui ne soit de nature à être vérifiée un jour par l'observation, et en ne les regardant, dans tous les cas, que comme un moyen d'expression générale pour les phénomènes.

Les hommes auxquels la marche des sciences est familière peuvent aisément vérifier l'exactitude de ce résumé

historique général, par rapport aux quatre sciences fondamentales aujourd'hui positives : l'astronomie, la physique, la chimie et la physiologie, aussi bien que pour les sciences qui s'y rattachent. Ceux même qui n'ont considéré les sciences que dans leur état présent peuvent faire cette vérification pour la physiologie qui, quoique devenue enfin aussi positive que les trois autres, existe encore sous les trois formes dans les différentes classes d'esprit, inégalement contemporaines. Ce fait est surtout manifeste pour la portion de cette science qui considère les phénomènes spécialement appelés moraux, conçus par les uns comme le résultat dune action surnaturelle continue, par d'autres comme les effets incompréhensibles de l'activité d'un être abstrait, et par d'autres, enfin, comme tenant à des conditions organiques susceptibles d'être démontrées, et au-delà desquelles on ne saurait remonter.

En considérant la politique comme une science, et lui appliquant les observations précédentes, on trouve qu'elle a déjà passé par les deux premiers états, et qu'elle est prête aujourd'hui à atteindre au troisième.

La doctrine des rois représente l'état théologique de la politique. C'est effectivement sur des idées théologiques qu'elle est fondée en dernière analyse. Elle montre les relations sociales comme basées sur l'idée surnaturelle du

droit divin. Elle explique les changements politiques successifs de l'espèce humaine par une direction surnaturelle immédiate, exercée dune manière continue depuis le premier homme jusqu'à présent. C'est ainsi que la politique a été uniquement conçue, jusqu'à ce que l'ancien système ait commencé à décliner,

La doctrine des peuples exprime l'état métaphysique de la politique. Elle est fondée en totalité sur la supposition abstraite et métaphysique d'un contrat social primitif, antérieur à tout développement des facultés humaines par la civilisation. Les moyens habituels de raisonnement qu'elle emploie sont les droits, envisagés comme naturels et communs à tous les hommes au même degré, qu'elle fait garantir par ce contrat. Telle est la doctrine primitivement critique, tirée, à l'origine, de la théologie, pour lutter contre l'ancien système, et qui ensuite a été envisagée comme organique. C'est Rousseau principalement qui l'a résumée sous une forme systématique, dans un ouvrage qui a servi et qui sert encore de base aux considérations vulgaires sur l'organisation sociale.

Enfin, la doctrine scientifique de la politique considère l'état social sous lequel l'espèce humaine a toujours été trouvée par les observateurs comme la conséquence nécessaire de son organisation. Elle conçoit le but de cet état social comme déterminé par le rang que l'homme occupe dans le

système naturel, tel qu'il est fixé par les faits et sans être envisagé comme susceptible d'explication. Elle voit, en effet, résulter de ce rapport fondamental la tendance constante de Monime à agir sur la nature, pour la modifier à son avantage. Elle considère ensuite l'ordre social comme ayant pour objet final de développer collectivement cette tendance naturelle, de la régulariser et de la concerter pour que l'action utile soit la plus grande possible. Cela posé, elle essaye de rattacher aux lois fondamentales de l'organisation humaine, par des observations directes sur le développement collectif de l'espèce, la marche qu'elle a suivie et les états intermédiaires par lesquels elle a été assujettie à passer avant de parvenir à cet état définitif. En se dirigeant d'après cette série d'observations, elle envisage les perfectionnements réservés à chaque époque comme dictés, à l'abri de toute hypothèse, par le point de ce développement auquel l'espèce humaine est parvenue. Elle conçoit ensuite, pour chaque degré de civilisation, les combinaisons politiques comme ayant uniquement pour objet de faciliter les pas qui tendent à se faire après qu'ils ont été déterminés avec précision.

Tel est l'esprit de la doctrine positive qu'il s'agit d'établir aujourd'hui, en se proposant pour but d'en faire application à l'état présent de l'espèce humaine civilisée, et en ne considérant les états antérieurs que comme nécessaires à observer pour établir les lois fondamentales de la science.

Il est aisé de s'expliquer tout à la fois pourquoi la politique n'a pas pu devenir plus tôt une science positive, et pourquoi elle y est appelée aujourd'hui.

Deux conditions fondamentales, distinctes quoique inséparables, étaient indispensables pour cela.

En premier lieu, il fallait que toutes les sciences particulières fussent successivement devenues positives ; car l'ensemble ne pouvait être tel quand tous les éléments ne l'étaient pas. Cette condition est aujourd'hui remplie.

Les sciences sont devenues positives, l'une après l'autre, dans l'ordre où il était naturel que cette révolution s'opérât. Cet ordre est celui du degré de complication plus ou moins grand de leurs phénomènes, ou, en d'autres termes, de leur rapport plus ou moins intime avec l'homme. Ainsi les phénomènes astronomiques d'abord, comme étant les plus simples, et ensuite successivement, les physiques, les chimiques et les physiologiques, ont été ramenés à des théories positives ; ceux-ci à une époque toute récente. La même réforme ne pouvait s'effectuer qu'en dernier lieu pour les phénomènes politiques, qui sont les plus compliqués,

puisqu'ils dépendent de tous les autres. Mais il est évidemment aussi nécessaire qu,elle s'effectue alors, qu'il eût été impossible qu'elle arrivât plus tôt.

En second lieu, il fallait que le système social préparatoire, dans lequel l'action sur la nature n'était que le but indirect de la société, fût parvenu à sa dernière époque.

D'une part, en effet, la théorie ne pouvait jusqu'alors s'établir parce qu'elle aurait été trop en avant de la pratique. Étant destinée à la diriger, elle ne saurait la devancer jusqu'au point de la perdre de vue. D'une autre part, elle n'aurait pas eu plus tôt une base expérimentale suffisante. Il fallait l'établissement d'un système d'ordre social, admis par une population très nombreuse et composée de plusieurs grandes nations, et toute la durée possible de ce système, pour qu'une théorie pût se fonder sur cette vaste expérience.

Cette seconde condition est aujourd'hui satisfaite aussi bien que la première. Le système théologique, destiné à préparer l'esprit humain au système scientifique, est parvenu au terme de sa carrière. Cela est incontestable, puisque le système métaphysique, dont l'unique objet est de renverser le système théologique, a généralement

obtenu la prépondérance parmi les peuples. La politique scientifique doit donc naturellement s'établir, puisque, vu l'impossibilité absolue de se passer d'une théorie, il faudrait, si cela n'avait pas lieu, supposer que la politique théologique se reconstituât ; la politique métaphysique n'étant pas, à proprement parler, une vraie théorie, mais une doctrine critique, bonne seulement pour une transition.

En résumé, il n'y a donc jamais eu de révolution morale à la fois plus inévitable, plus mûre et plus urgente que celle qui doit maintenant élever la politique au rang des sciences d'observation entre les mains des savants européens combinés. Cette révolution peut seule faire intervenir, dans la grande crise actuelle, une force vraiment prépondérante, seule capable de la régler et de préserver la société des explosions terribles et anarchiques dont elle est menacée, en la plaçant dans la véritable route du système social perfectionné, que réclame impérieusement : l'état de ses lumières.

Pour mettre en activité le plus promptement possible les forces scientifiques destinées à remplir cette salutaire mission, il fallait présenter le prospectus général des travaux théoriques a exécuter pour réorganiser la société en élevant la politique au rang des sciences d'observation. J'ai osé concevoir ce plan, et je le propose solennellement aux savants de l'Europe.

Profondément convaincu que, lorsque cette discussion sera engagée, mon plan, adopté ou rejeté, conduira nécessairement à la formation du plan définitif, je ne crains pas de sommer tous les savants européens, au nom de la société, menacée d'une longue et terrible agonie dont leur intervention peut seule la préserver, d'émettre publiquement et librement leur opinion motivée par rapport au tableau général de travaux organiques que je leur soumets.

Ce prospectus se compose de trois séries de travaux.

La première a pour objet la formation du système d'observations historiques sur la marche générale de l'esprit humain, destiné à être la base positive de la politique, de manière à lui faire perdre entièrement le caractère théologique et le caractère métaphysique, pour lui imprimer le caractère scientifique.

La seconde tend à fonder le système complet d'éducation positive qui convient à la société régénérée, se constituant pour agir sur la nature ; ou, en d'autres termes, elle se propose de perfectionner cette action en tant qu'elle

dépend des facultés de l’agent.

La troisième enfin consiste dans l'exposition générale de l'action collective que, dans l'état actuel de toutes leurs connaissances, les hommes civilisés peuvent exercer sur la nature pour la modifier à leur avantage, en dirigeant toutes leurs forces vers ce but et en n'envisageant les combinaisons sociales que comme des moyens d'y atteindre.

Auguste Comte

Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société

(mai 1822)

3. Première série de travaux

Retour à la table des matières

La condition fondamentale à remplir, pour traiter la politique d'une manière positive, consiste à déterminer avec précision les limites dans lesquelles sont renfermées, par la nature des choses, les combinaisons d'ordre social. En d'autres termes, il faut que, dans la politique, à l'exemple des autres sciences, le rôle de l'observation et celui de l'imagination soient rendus parfaitement distincts, et que le second soit subordonné au premier.

Pour présenter dans tout son jour cette idée capitale, il est nécessaire de comparer l'esprit général de la politique positive avec celui de la politique théologique et de la politique métaphysique. Afin de simplifier ce parallèle, on doit envelopper ces deux-ci dans une même considération ; ce qui ne saurait altérer les résultats, puisque, d'après le chapitre précédent, la seconde n'est au fond qu'une nuance de la première, dont elle ne diffère essentiellement que par un caractère moins prononcé.

L'état théologique et l'état métaphysique d'une science quelconque ont pour caractère commun la prédominance de l'imagination sur l'observation. La seule différence qui existe entre eux sous ce point de vue, c'est que l'imagination s'exerce dans le premier sur des êtres surnaturels, et dans le second sur des abstractions personnifiées.

La conséquence nécessaire et constante d'un tel état de l'esprit humain est de persuader à l'homme que, sous tous les rapports, il est le centre du système naturel, et, par suite, qu'il est doué d'une puissance d'action indéfinie sur les phénomènes. Cette persuasion résulte évidemment, d'une manière directe, de la suprématie exercée par l'imagination

qui se combine avec le penchant organique en vertu duquel l'homme est porté à se former, en général, des idées exagérées de son importance et de son pouvoir. Une telle illusion forme le trait caractéristique le plus sensible de cette enfance de la raison humaine.

Considérées du point de vue philosophique, les révolutions qui ont fait passer les différentes sciences à l'état positif ont eu pour effet général d'établir en sens inverse cet ordre primitif de nos idées.

Le caractère fondamental de ces révolutions a été de transporter à l'observation la prépondérance jusqu'alors exercée par l'imagination. Par suite, les conséquences ont également été renversées. L'homme a été déplacé du centre de la nature pour se placer au rang qu'il y occupe effectivement. De même, son action a été renfermée dans ses limites réelles, en la réduisant à modifier plus ou moins, les uns par les autres, un certain nombre de phénomènes qu'il est destiné à observer.

Il suffit d'indiquer l'aperçu historique précédent pour qu'il soit aussitôt vérifié, à l'égard des sciences aujourd'hui positives, par tous ceux qui en ont des notions claires.

Ainsi, en astronomie, l'homme a commencé par regarder les phénomènes célestes, sinon comme soumis à son influence, du moins comme ayant, avec tous les détails de son existence, des rapports directs et intimes ; il a fallu toute la puissance des démonstrations les plus fortes et les plus multipliées, pour qu'il se résignât à n'occuper qu'une place subalterne et imperceptible dans le système général de l'univers. De même, en chimie, il a cru d'abord pouvoir modifier au gré de ses désirs la nature intime des corps, avant de se réduire à observer les effets de l'action réciproque des différentes substances terrestres. Pareillement, en médecine, c'est après avoir longtemps espéré de rectifier à volonté les dérangements de son organisation, et même de résister indéfiniment aux causes de destruction, qu'il a enfin reconnu que son action était nulle quand elle ne concourait pas avec celle de l'organisation, et à plus forte raison lorsqu'elle lui était opposée.

La politique n'a pas échappé plus que les autres sciences à cette loi fondée sur la nature des choses. L'état dans lequel elle s'est toujours trouvée jusqu'à présent et dans lequel elle se trouve encore, correspond avec une analogie parfaite à ce qu’était l'astrologie pour l'astronomie, l'alchimie pour la chimie, et la recherche de la panacée universelle pour la médecine.

D'abord, il est évident, d'après le chapitre précédent, que la politique théologique et la politique métaphysique, envisagées quant à leur manière de procéder, s'accordent à faire dominer l'imagination sur l'observation. Sans doute, on ne saurait prétendre que jusqu'ici l'observation n'ait pas été employée dans la politique théorique ; mais elle ne Fa été que d'une manière subalterne, toujours aux ordres de l'imagination, comme elle l'était, par exemple, en chimie, à l'époque de l'alchimie.

Cette prépondérance de l'imagination a dû avoir nécessairement pour la politique des conséquences analogues à celles ci-dessus décrites pour les autres sciences. C'est ce qu'on peut aisément vérifier par des observations directes sur l'esprit commun de la politique théologique et de la politique métaphysique, considérées du point de vue théorique.

L'homme a cru jusqu'à présent à la puissance illimitée de ses combinaisons politiques pour le perfectionnement de l'ordre social. En d'autres termes, l'espèce humaine a été envisagée jusqu'ici, en politique, comme n'ayant pas d'impulsion qui lui soit propre, comme pouvant toujours recevoir passivement celle quelconque que le législateur, armé d'une autorité suffisante, voudra lui donner.

Par une conséquence nécessaire, l'absolu a toujours régné et règne encore dans la politique théorique, soit théologique, soit métaphysique. Le but commun qu'elles se proposent est d'établir, chacune a sa manière, le type éternel de l'ordre social le plus parfait, sans avoir en vue aucun état de civilisation déterminé. L'une et l'autre prétendent avoir trouvé exclusivement un système d'institutions qui atteint à ce but. La seule chose qui les distingue à cet égard, c'est que la première interdit formellement toute modification importante au plan qu'elle a tracé, tandis que la seconde permet l'examen, pourvu qu'il soit dirigé dans le même sens. A cela près, leur caractère est également absolu.

Cet absolu est encore plus sensible dans leurs applications à la politique pratique. Chacune d'elles voit, dans son système d'institutions, une sorte de panacée universelle applicable, avec une infaillible sécurité, à tous les maux politiques, de quelque nature qu'ils puissent être, et quel que soit le degré actuel de civilisation du peuple auquel le remède est destiné. De même aussi, toutes deux jugent les régimes des différents peuples aux diverses époques de civilisation uniquement d'après leur plus ou moins de conformité ou d'opposition avec le type invariable de perfection qu'elles ont établi. Ainsi, pour en citer un exemple récent et sensible, les partisans de la politique théologique

et ceux de la politique métaphysique ont proclamé, tour à tour et à très peu d'intervalle, l'organisation sociale de l'Espagne supérieure à celle des nations européennes les plus avancées, sans que ni les uns ni les autres aient tenu aucun compte de l'infériorité actuelle des Espagnols en civilisation à l'égard des Français et des Anglais, au-dessus desquels on les a placés, quant au régime politique. De tels jugements, qu'il serait aisé de multiplier, montrent avec évidence combien il est dans l'esprit de la politique théologique et de la politique métaphysique de faire abstraction totale de l'état de civilisation.

Il importe de remarquer à cet égard, pour achever de les caractériser, qu'elles s'accordent, en général, par des motifs différents, à faire coïncider la perfection de l'organisation sociale avec un état de civilisation très-imparfait. On voit même que les partisans les plus conséquents de la politique métaphysique, tels que Rousseau qui l'a coordonnée, ont été conduits jusqu'à regarder l'état social comme une dégénération d'un état de nature composé par leur imagination, ce qui n'est que l'analogue métaphysique de l'idée théologique relative à la dégradation de l'espèce humaine par le péché originel.

Ce résumé exact confirme que la prépondérance de l'imagination sur l'observation a produit, en politique, des résultats parfaitement semblables à ceux qu'elle avait

engendrés dans les autres sciences avant qu'elles fussent devenues positives. La recherche absolue du meilleur gouvernement possible, abstraction faite de l'état de la civilisation, est évidemment tout à fait du même ordre que celle d'un traitement général applicable à toutes les maladies et à tous les tempéraments.

En cherchant à réduire à sa plus simple expression l'esprit général de la politique théologique et métaphysique, on voit, par ce qui précède, qu'il se ramène à deux considérations essentielles. Relativement à la manière de procéder, il consiste dans la prédominance de l'imagination sur l'observation. Relativement aux idées générales destinées à diriger les travaux, il consiste, d’une part, à envisager l'organisation sociale d'une manière abstraite, c'est-à-dire comme indépendante de l'état de la civilisation ; et, dune autre part, à regarder la marche de la civilisation comme n'étant assujettie à aucune loi.

En prenant cet esprit en sens inverse, on doit nécessairement trouver celui de la politique positive, puisque la même opposition s'observe, d'après ce qui a été établi ci-dessus, entre l'état conjectural et l'état positif de toutes les autres sciences. On ne fera, par cette opération intellectuelle, qu'étendre à l'avenir l'analogie observée dans le passé. En effectuant l'opération, on est conduit aux

résultats suivants.

En premier lieu, pour rendre positive la science politique, il faut y introduire, comme dans les autres sciences, la prépondérance de l'observation sur l'imagination. En second lieu, pour que cette condition fondamentale puisse être remplie, il faut concevoir, d'une part, l'organisation sociale comme intimement liée avec l'état de la civilisation et déterminée par lui ; d'une autre part, il faut considérer la marche de la civilisation comme assujettie à une loi invariable fondée sur la nature des choses. La politique ne saurait devenir positive, ou, ce qui revient au même, l'observation ne pourrait y prendre le dessus sur l'imagination, tant que ces deux dernières conditions ne seront pas remplies. Mais il est clair, réciproquement, que, si elles le sont, si la théorie de la politique est tout entière établie dans cet esprit, l'imagination se trouvera, par le fait, subordonnée à l'observation, et la politique sera positive. Ainsi c'est à ces deux conditions que tout se ramène en dernière analyse.

Telles sont donc les deux idées capitales qui doivent présider aux travaux positifs sur la politique théorique. Vu leur extrême importance, il est indispensable de les considérer dans un plus grand détail. Il ne s'agit point ici d’en établir la démonstration, qui sera précisément le résultat des travaux à effectuer. Il est uniquement question

d'en présenter un énoncé assez complet pour que les esprits capables d'en juger puissent en faire une sorte de vérification anticipée en les comparant aux faits généralement connus ; vérification suffisante pour se convaincre de la possibilité de traiter la politique à la manière des sciences d'observation. Notre but principal sera atteint, si nous avons donné naissance à cette conviction.

La civilisation consiste, à proprement parler, dans le développement de l'esprit humain, d'une part, et, de l'autre, dans le développement de l'action de l'homme sur la nature, qui en est la conséquence. En d'autres termes, les éléments dont se compose ridée de civilisation sont : les sciences, les beaux-arts et l'industrie ; cette dernière expression étant prise dans le sens le plus étendu, celui que je lui ai toujours donné.

En considérant la civilisation sous ce point de vue précis et élémentaire, il est aisé de sentir que l'état de l'organisation sociale est essentiellement dépendant de celui de la civilisation, et qu'il en doit être regardé comme une conséquence, tandis que la politique d'imagination l'envisage comme en étant isole, et même tout à fait indépendant.

L'état de la civilisation détermine nécessairement celui de l'organisation sociale, soit au spirituel, soit au temporel, sous les deux rapports les plus importants. D'abord, il en détermine la nature, car il fixe le but d'activité de la société ; de plus, il en prescrit la forme essentielle, car il crée et développe les forces sociales temporelles et spirituelles destinées à diriger cette activité générale. il est clair, en effet, que l'activité collective du corps social n'étant que la résultante des activités individuelles de tous ses membres, dirigées vers un but commun, ne saurait être dune autre nature que ses éléments, qui sont évidemment déterminés par l'état plus ou moins avancé des sciences, des beaux-arts et de l'industrie. Il est encore plus sensible qu'il y aurait impossibilité à concevoir l'existence prolongée d'un système politique, qui n'investirait pas du pouvoir suprême les forces sociales prépondérantes, dont la nature est prescrite invariablement par l'état de la civilisation. Ce que le raisonnement indique, l'expérience le confirme.

Toutes les variétés d'organisation sociale qui ont existé jusqu'à présent, dont été que des modifications plus ou moins étendues d'un système unique, le système militaire et théologique. La formation primitive de ce système a été une conséquence évidente et nécessaire de l'état imparfait de la civilisation à cette époque. L'industrie étant dans l'enfance, la société a dû naturellement prendre la guerre pour but d'activité, surtout si l'on considère qu'un tel état de

choses en facilitait les moyens, en même temps qu'il en imposait la loi par les stimulants les plus énergiques qui agissent sur l'homme, le besoin d'exercer ses facultés et celui de vivre. De même, il est clair que l'état théologique dans lequel se trouvaient alors toutes les théories particulières, imprimait forcement le même caractère aux idées générales destinées à servir de lien social. Le troisième élément de civilisation, les beaux-arts, était alors prédominant ; et c'est lui, en effet, qui a principalement fondé, d'une manière régulière, cette première organisation. S'il ne se fût pas développé, il serait impossible d'imaginer comment la société eût pu s'organiser.

Si l'on observe ensuite les modifications successives que ce système primitif a éprouvées jusqu'à nos jours, et qui ont été prises par les métaphysiciens pour autant de systèmes différents, on trouvera le même résultat. On verra dans toutes des effets inévitables de l'extension toujours croissante acquise par l'élément scientifique et l'élément industriel, presque nuls à l'origine. C'est ainsi que le passage du polythéisme au théisme, et, plus tard, la réforme du Protestantisme, ont été produits principalement par les progrès continus, quoique lents, des connaissances positives, ou, en d'autres termes, par l'action exercée sur les anciennes idées générales par les idées particulières qui avaient cessé peu. à peu d'être du même ordre qu'elles. De même, sur le rapport temporel, le passage de l'état

romain à l'état féodal ; et, plus clairement encore, la décadence de celui-ci par l'affranchissement des communes et ses suites, doivent être essentiellement rapportés à l'importance progressive de l'élément industriel. En un mot, tous les faits généraux constatent l'étroite dépendance de l'organisation sociale par rapport à la civilisation.

Les meilleurs esprits, ceux qui sont le plus rapprochés de l'état positif de la politique, commencent aujourd'hui à entrevoir ce principe fondamental. Ils sentent qu'il y a absurdité à concevoir isolément le système politique, à faire dériver de lui les forces de la société, dont il reçoit au contraire les siennes, sous peine de nullité. En un mot, ils admettent déjà que l'ordre politique n'est et ne peut être que l'expression de l'ordre civil, ce qui signifie, en d'autres termes, que les forces sociales prépondérantes finissent, de toute nécessité, par devenir dirigeantes. Il n'y a plus qu'un pas à faire de là pour arriver à reconnaître la subordination du système politique à l'égard de la civilisation. Car, s'il est clair que l'ordre politique est l'expression de l'ordre civil, il est au moins aussi évident que l'ordre civil lui-même n'est que l'expression de l'état de la civilisation.

Sans doute, l'organisation sociale réagit à son tour, d'une manière inévitable et plus ou moins énergique, sur la

civilisation. Mais cette influence, qui n'est que secondaire, malgré sa très-grande importance, ne doit pas faire intervenir l'ordre naturel de dépendance. La preuve que cet ordre est réellement tel qu'il vient d'être indiqué, peut se tirer de cette réaction même, envisagée convenablement. Car, il est d'expérience constante, que si l'organisation sociale est constituée en sens contraire de la civilisation, la seconde finit toujours par l'emporter sur la première.

On doit donc admettre comme une des deux idées fondamentales qui fixent l'esprit de la politique positive, que l'organisation sociale ne doit pas être considérée, soit dans le présent, soit dans le passé, isolément de l'état de la civilisation, dont elle doit être envisagée comme une dérivation nécessaire. Si, pour faciliter l'étude, on juge quelquefois utile de les examiner séparément, cette abstraction doit toujours être conçue comme simplement provisoire, et ne doit jamais faire perdre de vue la subordination établie par la nature des choses.

La seconde idée fondamentale consiste en ce que les progrès de la civilisation se développent suivant une loi nécessaire.

L'expérience du passé prouve, de la manière la plus

décisive, que la civilisation est assujettie dans son développement progressif à une marche naturelle et irrévocable, dérivée des lois de l'organisation humaine, et qui devient, à son tour, la loi suprême de tous les phénomènes politiques.

Il ne peut, évidemment, être question ici d'exposer avec précision les caractères de cette loi, et sa vérification par les faits historiques, même les plus sommaires. Il ne s'agit maintenant que de présenter quelques considérations sur cette idée fondamentale.

Une première considération doit faire sentir la nécessite de supposer une telle loi, pour l'explication des phénomènes politiques.

Tous les hommes qui ont une certaine connaissance des faits historiques les plus marquants, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions spéculatives, conviendront que, si l'on envisage l'ensemble de l'espèce humaine policée, elle a fait, en civilisation, des progrès non interrompus, depuis les temps historiques les plus reculés jusqu'à nos jours. Dans cette proposition, le mot de civilisation est entendu tel qu'il a été expliqué ci-dessus, et en y comprenant, de plus, comme conséquence, l'organisation sociale.

On ne peut élever aucun doute raisonnable sur ce grand fait pour l'époque qui s'étend depuis le onzième siècle jusqu'à présent, c'est-à-dire depuis l'introduction des sciences d'observation en Europe par les Arabes et l'affranchissement des communes. Mais il n'est pas moins incontestable pour l'époque précédente. Les savants ont, aujourd'hui, bien reconnu que les prétentions des érudits au sujet des connaissances scientifiques très avancées des anciens sont dénuées de tout fondement réel. Il est prouvé que les Arabes les ont dépassés. Il en a été de même, et encore plus clairement, de l'industrie, du moins dans tout ce qui exige une véritable capacité, et qui n'est pas l'effet de circonstances purement accidentelles. Lors même qu'on excepterait les beaux-arts, cette exclusion, qui s'explique d'une manière toute naturelle, laisserait à la proposition une généralité suffisante. Enfin, quant à l'organisation sociale, il est de la dernière évidence qu'elle a fait, dans la même période, des progrès du premier ordre, par l'établissement du christianisme, et par la formation du régime féodal, bien supérieur aux organisations grecques et romaines.

Il est donc certain que la civilisation a marché continuellement et sous tous les rapports [69].

D'un autre côté, sans adopter, relativement au passé, l'esprit de dénigrement aveugle autant qu'injuste, introduit par la métaphysique, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, par suite de l'état d'enfance dans lequel la politique a été jusqu'ici, les combinaisons pratiques qui ont été dirigées sur la civilisation n'étaient pas toujours les plus propres à la faire marcher, et souvent même tendaient beaucoup plus par elles-mêmes à entraver sa marche qu'à la favoriser. Il y a eu des époques dans lesquelles toute Faction politique principale a été combinée dans un sens entièrement stationnaire ; ce sont, en général, celles de la décadence des systèmes, celles, par exemple, de l'empereur Julien, de Philippe II et des jésuites, et, en dernier lieu, celle de Bonaparte. L'on observe d'ailleurs, d'après la discussion précédente, que l'organisation sociale ne règle point la marche de la civilisation, dont elle est, au contraire, le produit.

La guérison fréquente des maladies sous l'influence de traitements évidemment vicieux a fait connaître aux médecins l'action puissante qu'exerce spontanément tout corps vivant pour rétablir les dérangements accidentels de son organisation. De même, l'avancement de la civilisation à travers des combinaisons politiques défavorables prouve clairement que la civilisation est assujettie à une marche naturelle, indépendante de toutes les combinaisons, et qui les domine. Si on n'admettait pas ce principe, il n'y aurait d'autre parti à prendre pour expliquer un tel fait, pour

comprendre comment la civilisation a presque toujours profité des fautes qui ont été commises au lieu d'en être retardée, que de recourir à une direction surnaturelle immédiate et continue, à l'exemple de la politique théologique.

Au reste, il convient d'observer a ce sujet que trop souvent on a regardé comme défavorables a la marche de la civilisation des causes qui ne l'étaient qu'en apparence. La raison en est surtout que les meilleurs esprits même n'ont pas eu égard jusqu'à présent à une des lois essentielles des corps organisés, qui s'applique aussi bien a l'espèce humaine agissant collectivement qu'à un individu isolé. Cette loi consiste dans la nécessité des résistances, jusqu'à un certain degré, pour que toutes les forces soient pleinement développées. Mais cette remarque n'affecte en rien la considération précédente. Car, si les obstacles sont nécessaires pour que les forces se déploient, ils ne les produisent pas.

La conclusion déduite de cette première considération serait beaucoup fortifiée, si l'on tenait compte de l'identité remarquable observée dans le développement de la civilisation de différents peuples, entre lesquels on ne peut raisonnablement supposer aucune communication politique. Cette identité n'a pu être produite que par l'influence d'une marche naturelle de civilisation, uniforme

pour tous les peuples, parce qu'elle dérive des lois fondamentales de l'organisation humaine, qui sont communes à tous. Ainsi, par exemple, les moeurs des premiers temps de la Grèce, telles qu'Homère les a décrites, retrouvées de nos jours, avec une très-grande similitude, chez les nations sauvages de l'Amérique septentrionale ; la féodalité observée chez les Malais avec le même caractère essentiel qu'elle eut en Europe au onzième siècle, etc., ne peuvent évidemment s'expliquer que de cette seule manière.

Une seconde considération peut rendre très-facile à sentir l'existence d'une loi naturelle qui préside au développement de la civilisation.

Si l'on admet, conformément à l'aperçu ci-dessus présenté, que l'état du régime social est une dérivation nécessaire de celui de la civilisation, on pourra dégager, de l'observation de la marche, cet élément compliqué, et ce qui sera vu pour les autres ne lui en sera pas moins applicable comme conséquence.

En réduisant ainsi la question à ses moindres termes, il devient aisé d'apercevoir que la civilisation est assujettie à une marche déterminée et invariable.

Une philosophie superficielle, qui ferait de ce monde une scène à miracles, a prodigieusement exagère l'influence du hasard, c'est-à-dire des causes isolées, dans les choses humaines. Cette exagération est surtout manifeste pour les sciences et pour les arts. Entre autres exemples remarquables, chacun connaît la singulière admiration dont plusieurs hommes d'esprit ont été pénétrés, en pensant à la loi de la gravitation universelle révélée à Newton par la chute d'une pomme.

Il est aujourd'hui généralement reconnu, par tous les hommes sensés, que le hasard n'a qu'une part infiniment petite dans les découvertes scientifiques et industrielles ; qu'il ne joue un rôle essentiel que dans des découvertes sans aucune importance. Mais à cette erreur il en a succédé une autre qui, beaucoup moins déraisonnable en elle-même, présente néanmoins à l'effet presque les mêmes inconvénients. Le rôle du hasard a été transporte au génie avec un caractère à peu, près semblable. Cette transformation n'explique guère mieux les actes de l'esprit humain.

L'histoire des connaissances humaines prouve cependant, de la manière la plus sensible, et les meilleurs esprits l'ont

déjà reconnu, que tous les travaux s'enchaînent dans les sciences et dans les arts, soit dans la même génération, soit d'une génération à l'autre ; de telle sorte que les découvertes d'une génération préparent celles de la suivante, comme elles avaient été préparées par celles de la précédente. On a constaté que la puissance du génie isolé est beaucoup moindre que celle qu'on lui avait supposée. L'homme le plus justement illustré par de grandes découvertes doit presque toujours la plus grande partie de ses succès à ses prédécesseurs dans la carrière qu'il parcourt. En un mot, l'esprit humain suit, dans le développement des sciences et des arts, une marche déterminée, supérieure aux plus grandes forces intellectuelles, qui n'apparaissent, pour ainsi dire, que comme des instruments destinés à produire à temps nommé les découvertes successives.

En se bornant à considérer les sciences, qu'on peut suivre avec plus de facilité depuis des temps reculés, on voit, en effet, que les grandes époques historiques de chacune d'elles, c'est-à-dire son passage par l'état théologique, l'état métaphysique, et enfin l'état positif, sont rigoureusement déterminées. Ces trois états se succèdent nécessairement suivant cet ordre fondé sur la nature de l'esprit humain. La transition de l'un à l'autre se fait d'après une marche dont les pas principaux sont analogues pour toutes les sciences, et dont aucun homme de génie ne saurait franchir un seul intermédiaire essentiel. Si, de cette division générale, on

passe aux sous-divisions de l'état scientifique ou définitif, on observe encore la même loi. Ainsi, par exemple, la grande découverte de la gravitation universelle a été préparée par les travaux des astronomes et des géomètres du seizième et du dix-septième siècles, principalement par ceux de Kepler et d'Huyghens, sans lesquels elle eût été impossible, et qui ne pouvaient manquer de la produire tôt ou tard.

Il ne saurait donc être douteux, d'après ce qui précède, que la marche de la civilisation, considérée dans ses éléments, ne soit assujettie à une loi naturelle et constante, qui domine toutes les divergences humaines particulières. Comme l'état de l'organisation sociale suit nécessairement celui de la civilisation, la même conclusion s'applique donc à la civilisation, envisagée tout à la fois dans son ensemble et dans ses éléments.

Les deux considérations ci-dessus énoncées suffisent, non pour démontrer complètement la marche nécessaire de la civilisation, mais pour faire sentir son existence, pour montrer la possibilité de déterminer avec précision tous ses attributs en l'étudiant par l'observation approfondie du passé, et de créer ainsi la politique positive.

Il s'agit maintenant de fixer exactement le but pratique de cette science, ses points de contact généraux avec les besoins de la société, et surtout avec la grande réorganisation que réclame si impérieusement l'état actuel du corps social.

Pour cela, il faut d'abord préciser les limites dans lesquelles est renfermée toute action politique réelle.

La loi fondamentale qui régit la marche naturelle de la civilisation prescrit rigoureusement tous les états successifs par lesquels l'espèce humaine est assujettie à passer dans son développement général. D'un autre côté, cette loi résulte nécessairement de la tendance instinctive de l'espèce humaine à se perfectionner. Par conséquent, elle est autant au-dessus de notre dépendance que les instincts individuels dont la combinaison produit cette tendance permanente.

Comme aucun phénomène connu n'autorise à penser que l'organisation humaine soit sujette à aucun changement capital, la marche de la civilisation qui en dérive est donc essentiellement inaltérable, quant au fond. En termes plus précis, aucun des degrés intermédiaires qu'elle fixe ne peut être franchi, et aucun pas rétrograde véritable ne peut être

fait.

Seulement, la marche de la civilisation est modifiable, en plus ou en moins, dans sa vitesse, entre certaines limites, par plusieurs causes physiques et morales, susceptibles d'estimation. Au nombre de ces causes sont les combinaisons politiques. Tel est le seul sens dans lequel il soit donné à l'homme d'influer sur la marche de sa propre civilisation.

Cette action relativement à l'espèce est tout à fait analogue à celle qui nous est permise par rapport à l'individu, analogie qui résulte de l'identité d'origine. On peut, par des moyens convenables, accélérer ou retarder, jusqu'à un certain point limité, le développement d'un instinct individuel ; mais on ne peut ni le détruire, ni le dénaturer. Il en est de même de l'instinct de l'espèce, proportion gardée, quant aux limites, de la vie de l'espèce comparée à celle de l'individu.

La marche naturelle de la civilisation détermine donc, pour chaque époque, à l'abri de toute hypothèse, les perfectionnements que doit subir l'état social, soit dans tous ses éléments, soit dans son ensemble. Ceux-là seuls peuvent s'exécuter, et ils s'exécutent nécessairement, à

raide des combinaisons faites par les philosophes et par les hommes d'État, ou malgré ces combinaisons.

Tous les hommes qui ont exercé une action réelle et durable sur l'espèce humaine, soit au temporel, soit au spirituel, ont été guidés et soutenus par cette vérité fondamentale, que l'instinct ordinaire du génie leur a fait entrevoir, quoiqu'elle ne soit pas encore établie sur une démonstration méthodique. Ils ont aperçu, à chaque époque, quels étaient les changements qui tendaient à s'effectuer, d'après l'état de la civilisation, et ils les ont proclamés, en proposant à leurs contemporains les doctrines ou les institutions correspondantes. Quand leur aperçu a été très-conforme au véritable état des choses, les changements se sont. prononcés ou consolides presque immédiatement. De nouvelles forces sociales, qui, depuis longtemps, se développaient en silence, ont tout à coup apparu à leurs voix sur la scène politique avec toute la vigueur de la jeunesse.

L'histoire n'ayant été écrite et étudiée jusqu'à présent que dans un esprit superficiel, de telles coïncidences, des effets aussi frappants, au lieu d’instruire les hommes, comme il serait naturel de le supposer, n'ont fait que les étonner. Ces faits mal vus contribuent même à maintenir encore la croyance théologique et métaphysique de la puissance indéfinie et créatrice des législateurs sur la civilisation. Ils

maintiennent cette idée superstitieuse dans des esprits qui seraient disposés à la rejeter, si elle ne semblait appuyée sur l'observation. Ce fâcheux effet résulte de ce que, dans ces grands événements, on ne voit que les hommes, et jamais les choses qui les poussent avec une force irrésistible. Au lieu de reconnaître l'influence prépondérante de la civilisation, on regarde les efforts de ces hommes prévoyants comme les véritables causes des perfectionnements qui se sont opérés, et qui auraient eu également lieu, un peu plus tard, sans leur intervention. On ne se met pas en peine de l'énorme disproportion de la prétendue cause avec l'effet, disproportion qui rendrait l'explication beaucoup plus inintelligible que le fait lui-même. On s'attache àce qui est apparent, et on néglige le réel, qui est derrière. En un mot, suivant l'ingénieuse expression de Mme de Staël, on prend les acteurs pour la pièce.

Une telle erreur est absolument de même nature que celle des Indiens attribuant à Christophe Colomb l’éclipse qu'il avait prévue.

En général, quand l'homme paraît exercer une grande action, ce n'est point par ses propres forces, qui sont extrêmement petites. Ce sont toujours des forces extérieures qui agissent pour lui, d'après des lois sur

lesquelles il ne peut rien. Tout son pouvoir réside dans son intelligence, qui le met en état de connaître ces lois par l'observation, de prévoir leurs effets, et, par suite, de les faire concourir au but qu'il se propose, pourvu qu'il emploie ces forces d'une manière conforme à leur nature. L'action une fois produite, l'ignorance des lois naturelles conduit le spectateur, et quelquefois l'acteur lui-même, à rapporter au pouvoir de l'homme ce qui n'est dû qu'à sa prévoyance.

Ces observations générales s'appliquent à une action philosophique, de la même manière et par les mêmes raisons qu'à une action physique, chimique et physiologique. Toute action politique est suivie d'un effet réel et durable, quand elle s'exerce dans le même sens que la force de la civilisation, lorsqu'elle se propose d'opérer des changements que cette force commande actuellement. L'action est nulle, ou, du moins, éphémère, dans toute autre hypothèse.

Le cas le plus vicieux est, sans contredit, celui où le législateur, soit temporel, soit spirituel, agit, à dessein ou non, dans un sens rétrograde ; car il se constitue alors en opposition avec ce qui seul peut faire sa force. Mais cette marche est tellement le régulateur exact de l'action politique, que cette action est encore nulle, malgré la tendance progressive, qui est en sa faveur, quand elle veut avancer plus qu'il n'est déterminé. L'expérience prouve, en

effet, que le législateur, de quelque puissance qu'on le suppose revêtu, échoue nécessairement s'il entreprend d'opérer des perfectionnements qui sont dans la ligne des progrès naturels de la civilisation, mais trop au-dessus de son état actuel. Ainsi, par exemple, les grandes tentatives de joseph II pour civiliser l'Autriche, plus que ne le comportait son état présent, ont été aussi complètement frappées de nullité que les efforts immenses de Bonaparte pour faire rétrograder la France vers le régime féodal, quoique tous deux fussent armés des pouvoirs arbitraires les plus étendus.

Il suit des considérations précédemment indiquées, que la vraie politique, la politique positive, ne doit pas plus prétendre à gouverner ses phénomènes que les autres ne gouvernent leurs phénomènes respectifs. Elles ont renoncé à cette ambitieuse chimère qui caractérisa leur enfance, pour se borner à observer leurs phénomènes et à les lier. La politique doit faire de même. Elle doit uniquement s'occuper de coordonner tous les faits particuliers relatifs à la marche de la civilisation, de les réduire au plus petit nombre possible de faits généraux, dont l'enchaînement doit mettre en évidence la loi naturelle de cette marche, en appréciant ensuite l'influence des diverses causes qui peuvent en modifier la vitesse.

L'utilité pratique de cette politique d'observation peut maintenant être précisée avec facilité.

La saine politique ne saurait avoir pour objet de faire marcher l'espèce humaine, qui se meut par une impulsion propre, suivant une loi aussi nécessaire, quoique plus modifiable, que celle de la gravitation. Mais elle a pour but de faciliter sa marche en l'éclairant.

Il y a une fort grande différence entre obéir à la marche de la civilisation sans s'en rendre compte, et y obéir avec connaissance de cause. Les changements qu'elle commande n'ont pas moins lieu dans le premier cas que dans le second, mais ils se font attendre plus longtemps, et surtout ils ne s'opèrent qu'après avoir produit dans la société de funestes secousses, plus ou moins graves, suivant la nature et l'importance de ces changements. Or, les froissements de tout genre qui en résultent pour le corps social peuvent être évités, en grande partie, par des moyens fondés sur la connaissance exacte des changements qui tendent à s'effectuer.

Ces moyens consistent à faire que les perfectionnements, une fois prévus, se prononcent d'une manière directe, au heu d'attendre qu'ils se soient fait jour, par la seule force

des choses, à travers tous les obstacles engendrés par l'ignorance. En d'autres termes, le but essentiel de la politique pratique est, proprement, d'éviter les révolutions violentes qui naissent des entraves mal entendues apportées à la marche de la civilisation, et de les réduire, le plus promptement possible, à un simple mouvement moral, aussi régulier, quoique plus vif, que celui qui agite doucement la société dans les temps ordinaires. Or, pour atteindre ce but, il est évidemment indispensable de connaître, avec la plus grande précision possible, la tendance actuelle de la civilisation, afin d'y conformer l'action politique.

Sans doute, il serait chimérique d'espérer que des mouvements qui compromettent plus ou moins les ambitions et les intérêts de classes entières, puissent s'opérer d'une manière parfaitement calme. Mais il n’est pas moins certain que jusqu'ici on a donné a cette cause beaucoup trop d'importance pour l'explication des révolutions orageuses, dont la violence a tenu, en grande partie, à l'ignorance des lois naturelles qui règlent la marche de la civilisation.

Il n’est que trop ordinaire de voir attribuer à l'égoïsme ce qui ne tient essentiellement qu'à l'ignorance ; et cette erreur funeste contribue à entretenir l'irritation parmi les hommes, dans leurs relations privées et générales. Mais, dans le cas

actuel, n'est-il pas évident que les hommes entraînés jusqu'à présent à se mettre, de fait, en opposition à la marche de la civilisation, ne l'auraient pas tenté si cette opposition eût été solidement démontrée ? Nul n'est assez insensé pour se constituer, sciemment, en insurrection contre la nature des choses. Nul ne se plaît à exercer une action qu'il voit clairement devoir être éphémère. Ainsi, les démonstrations de la politique d'observation sont susceptibles d'agir sur les classes que leurs préjugés et leurs intérêts porteraient à lutter contre la marche de la civilisation.

On ne doit pas, sans doute, exagérer l'influence de l'intelligence sur la conduite des hommes. Mais, certainement, la force de la démonstration a une importance très supérieure à celle qu'on lui a supposée jusqu'ici. L'histoire de l'esprit humain prouve que cette force a souvent déterminé, à elle seule, des changements dans lesquels elle avait à lutter contre les plus grandes forces humaines réunies. Pour n'en citer que l'exemple le plus remarquable, c'est la seule puissance des démonstrations positives qui a fait adopter la théorie du mouvement de la terre, qui avait à vaincre non seulement la résistance du pouvoir théologique, encore si vigoureux à cette époque, mais surtout l'orgueil de l'espèce humaine tout entière, appuyé sur les motifs les plus vraisemblables qu'une idée fausse ait jamais eus en sa faveur. Des expériences aussi décisives devraient nous éclairer sur la force

prépondérante qui résulte des démonstrations véritables. C'est principalement parce qu'il n'y en a jamais eu encore dans la politique, que les hommes d'État se sont laissé entraîner dans de si grandes aberrations pratiques. Que les démonstrations paraissent, les aberrations cesseront bientôt.

Mais, d'ailleurs, à ne considérer que les intérêts, il est aisé de sentir que la politique positive doit fournir les moyens d'éviter les révolutions violentes.

En effet, si les perfectionnements nécessités par la marche de la civilisation ont à combattre certaines ambitions et certains intérêts, il en existe aussi qui leur sont favorables. De plus, par cela même que ces perfectionnements sont arrivés à leur maturité, les forces réelles en leur faveur sont supérieures aux forces opposées, quoique l'apparence ne l'indique pas toujours ainsi. Or, quand même on douterait, relativement à ces dernières, que la connaissance positive de la marche de la civilisation pût être utile pour les engager à subir avec résignation une loi inévitable, son importance, par rapport aux autres forces, ne saurait évidemment être mise en question. Guidées par cette connaissance, les classes ascendantes, apercevant clairement le but qu'elles sont appelées à atteindre, pourront y marcher d'une manière directe, au lieu de se fatiguer en tâtonnements et en déviations. Elles

combineront avec sûreté les moyens. d'annuler d'avance toutes les résistances, et de faciliter à leurs adversaires la transition vers le nouvel ordre des choses. En un mot, le triomphe de la civilisation s'opérera d'une manière à la fois aussi prompte et aussi calme que la nature des choses le permet.

En résumé, la marche de la civilisation ne s'exécute pas, à proprement parler, suivant une ligne droite. Elle se compose d'une suite d'oscillations progressives, plus ou moins étendues et plus ou moins lentes, en deçà et au-delà dune ligne moyenne, comparables à celles que présente le mécanisme de la locomotion. Or, ces oscillations peuvent être rendues plus courtes et plus rapides par des combinaisons politiques fondées sur la connaissance du mouvement moyen, qui tend toujours à prédominer. Telle est l'utilité pratique permanente de cette connaissance. Elle a évidemment d'autant plus d'importance que les changements nécessités par la marche de la civilisation sont eux-mêmes plus importants. Cette utilité est donc aujourd'hui au plus haut degré, puisque la réorganisation sociale qui peut seule terminer la crise actuelle est la plus complète de toutes les révolutions que l'espèce humaine a éprouvées.

La donnée fondamentale de la politique pratique générale,

son point de départ positif, est donc la détermination de la tendance de la civilisation, afin d'y conformer l'action politique, et de rendre par là aussi douces et aussi courtes que possible les crises inévitables auxquelles l'espèce humaine est assujettie dans ces passages successifs par les différents états de civilisation.

De bons esprits, mais peu familiers avec la manière de procéder qui convient à l'esprit humain, tout en reconnaissant la nécessité de déterminer cette tendance de la civilisation, pour donner une base solide et positive aux combinaisons politiques, pourraient penser qu'il n'est pas indispensable pour la fixer d'étudier la marche générale de la civilisation depuis son origine, et qu'il suffit de la considérer dans son état présent. Cette idée est naturelle, vu la manière rétrécie dont la politique a été envisagée jusqu'à ce jour. Mais il est facile d'en montrer la fausseté.

L'expérience a prouvé que, tant que l'esprit de l'homme reste engagé dans une direction positive, il y a beaucoup d'avantages et nul inconvénient à ce qu'il s'élève au plus haut degré de généralité possible, parce qu'il est infiniment plus aisé de descendre que de monter. Dans l'enfance de la physiologie positive, on avait commencé par croire que, pour connaître l'organisation humaine, il suffisait d'étudier l'homme uniquement, ce qui était une erreur tout à fait analogue à celle dont il est ici question. On a reconnu

depuis que, pour se former des idées bien nettes et convenablement étendues de l'organisation humaine, il était indispensable d'envisager l'homme comme un terme de la série animale ; et même, par une vue plus générale encore, comme faisant partie de l'ensemble des corps organisés. La physiologie n'est définitivement constituée que depuis que la comparaison des différentes classes d'êtres vivants est largement établie, et qu'elle commence à être régulièrement employée dans l'étude de l'homme.

Il en est, en politique, des divers états de civilisation, comme des organisations diverses en physiologie. Seulement, les motifs qui obligent à considérer les différentes époques de civilisation sont encore plus directs que ceux qui ont porté les physiologistes à établir la comparaison de toutes les organisations.

Sans doute, une étude de l'état présent de la civilisation, envisage en lui-même, indépendamment de ceux qui Font précédé, est propre à fournir des matériaux très-utiles pour la formation de la politique positive, pourvu que les faits soient observés d'une manière philosophique. Il est même certain que c'est par des études de ce genre que les véritables hommes d'État ont pu jusqu'à présent modifier les doctrines conjecturales qui dirigeaient leur esprit, de façon à les rendre moins discordantes avec les besoins

réels de la société. Mais il n’en reste pas moins évident qu'une telle étude est d'une insuffisance totale pour former une vraie politique positive. Il est impossible d'y voir autre chose que des matériaux. En un mot, l'observation de l'état présent de la civilisation, considéré isolément, ne peut pas plus déterminer la tendance actuelle de la société que ne pourrait le faire l'étude de toute autre époque isolée.

La raison en est que, pour établir une loi, il ne suffit pas d'un terme, car il faut au moins en avoir trois, afin que la liaison, découverte par la comparaison des deux premiers et vérifiée par le troisième, puisse servir à trouver le suivant, ce qui est le but de toute loi.

Lorsqu'en suivant une institution et une idée sociale, ou bien un système d'institutions et une doctrine entière, depuis leur naissance jusqu'à l'époque actuelle, on trouve que, à partir d'un certain moment, leur empire a toujours été en diminuant ou toujours en augmentant, on peut prévoir avec une complète certitude, d'après cette série d'observations, le sort qui leur est réservé. Dans le premier cas, il sera constaté qu'elles vont en sens contraire de la civilisation, d'où il résultera qu'elles sont destinées à disparaître. Dans le second, au contraire, on concluera qu'elles doivent finir par dominer.

L'époque de la chute ou celle du triomphe pourront même être calculées à peu près par l'étendue et la vitesse des variations observées. Une telle étude est donc évidemment une source féconde d'instruction positive.

Mais que peut apprendre l'observation isolée d'un seul état, dans lequel tout est confondu, les doctrines, les institutions, les classes qui descendent, et les doctrines, les institutions, les classes qui montent, sans compter l'action éphémère qui ne tient qu'à la routine du moment ? Quelle sagacité humaine pourrait, dans un assemblage aussi hétérogène, ne pas s'exposer à prendre les uns pour les autres ces éléments opposés ? Comment discerner les réalités qui font si peu de bruit, au milieu des fantômes qui s'agitent sur la scène ? Il est clair que, dans un tel désordre, l'observateur ne saurait marcher qu'en aveugle s'il n'est guidé par le passé, qui seul peut lui enseigner à diriger son coup d'oeil de manière à voir les choses comme elles sont au fond.

L'ordre chronologique des époques n'est point l'ordre philosophique. Au lieu de dire : le passé, le présent et l'avenir, il faut dire : le passé, l'avenir, et le présent. Ce n'est, en effet, que lorsque, par le passé, on a conçu l'avenir, qu'on peut revenir utilement sur le présent, qui n'est qu'un point, de façon à saisir son véritable caractère.

Ces considérations, applicables à une époque quelconque, le sont, à bien plus forte raison, à l'époque actuelle. Aujourd'hui, trois systèmes différents coexistent dans le sein de la société : le système théologique et féodal, le système scientifique et industriel, enfin le système transitoire et bâtard des métaphysiciens et des légistes. Il est absolument au-dessus des forces de l'esprit humain d'établir, au milieu d'une telle confusion, une analyse claire et exacte, une statistique réelle et précise du corps social, sans être éclairé par le flambeau du passé. On pourrait aisément démontrer que d'excellents esprits, faits par leur capacité pour s'élever à une politique vraiment positive, si leurs facultés eussent été mieux dirigées, sont restés plongés dans la métaphysique pour avoir considéré isolément l'état présent des choses, ou même seulement pour n'avoir pas remonté assez haut dans la série des observations.

Ainsi, l'étude, et l'étude aussi approfondie, aussi complète que possible, de tous les états par lesquels la civilisation a passé depuis son origine jusqu'à présent ; leur coordination, leur enchaînement successif, leur composition en faits généraux propres à devenir des principes, en mettant en évidence les lois naturelles du développement de la civilisation, le tableau philosophique de l'avenir social, tel qu'il dérive du passé, c'est-à-dire la détermination du

plan général de réorganisation destiné à l'époque actuelle ; enfin l'application de ces résultats à l'état présent des choses, de manière à déterminer la direction qui doit être imprimée à l'action politique pour faciliter la transition définitive vers le nouvel état social. Tel est l'ensemble des travaux propres à établir pour la politique une théorie positive qui puisse répondre aux besoins immenses et urgents de la société.

Telle est la première série de recherches théoriques que j'ose proposer aux forces combinées des savants européens.

Toutes les considérations exposées jusqu'ici ayant suffisamment indiqué l'esprit de la politique positive, sa comparaison avec la politique théologique et métaphysique peut acquérir plus de précision.

En les comparant d'abord sous le point de vue le plus important, par rapport aux besoins actuels de la société, on s'explique facilement la supériorité de la politique positive. Cette supériorité résulte de ce qu'elle découvre ce que les autres inventent. La politique théologique et métaphysique imaginent le système qui convient à l'état présent de la civilisation, d'après la condition absolue qu'il soit le meilleur

possible. La politique positive le détermine par l'observation, uniquement comme devant être celui que la marche de la civilisation tend à produire. D'après cette manière différente de procéder, il serait également impossible et que la politique d'imagination trouvât la véritable réorganisation sociale, et que la politique d'observation ne la trouvât pas. L'une fait les plus grands efforts pour inventer le remède, sans considérer la maladie. L'autre, persuadée que la principale cause de guérison est la force vitale du malade, se borne à prévoir, par l'observation, l'issue naturelle de la crise, afin de la faciliter en écartant les obstacles suscités par l'empirisme.

En second lieu, la politique scientifique peut seule présenter aux hommes une théorie sur laquelle il soit possible de s'entendre, ce qui, en un sens, est la condition la plus importante.

La politique théologique et la politique métaphysique, recherchant le meilleur gouvernement possible, entraînent dans des discussions interminables, car cette question n'est point jugeable. Le régime politique doit être et il est nécessairement en rapport avec l'état de la civilisation ; le meilleur, pour chaque époque, est celui qui s'y conforme le mieux. Il n'y a donc pas et il ne saurait y avoir de régime politique absolument préférable à tous les autres, il y a seulement des états de civilisation plus perfectionnés les

uns que les autres. Les institutions bonnes à une époque peuvent être et sont même le plus souvent mauvaises à une autre, et réciproquement. Ainsi, par exemple, l'esclavage, qui est aujourd'hui une monstruosité, était certainement, à son origine, une très-belle institution, puisqu'elle avait pour objet d'empêcher le fort d'égorger le faible ; c'était un intermédiaire inévitable dans le développement général de la civilisation. De même, en sens inverse, la liberté, qui, dans une proportion raisonnable, est si utile a un individu et à un peuple qui ont atteint un certain degré d'instruction et contracté quelques habitudes de prévoyance, parce qu'elle permet le développement de leurs facultés, est très-nuisible à ceux qui n'ont pas encore rempli ces deux conditions, et qui ont indispensablement besoin, pour eux-mêmes autant que pour les autres, d’être tenus en tutelle. Il est donc évident qu'on ne saurait s'entendre sur la question absolue du meilleur gouvernement possible. Il n'y aurait d'autre expédient pour rétablir l'harmonie que de proscrire entièrement l'examen du plan convenu, ainsi que l'a fait la politique théologique, plus conséquente que la politique métaphysique ; parce que, ayant duré, elle a dû remplir les conditions de la durée. On sait que la métaphysique, en donnant, dans une telle carrière, un libre essor à l'imagination, a conduit jusqu'à mettre en doute, et même à nier formellement, l'utilité de l'état social pour le bonheur de l'homme, ce qui rend saillante l'impossibilité de s'entendre sur de telles questions.

Dans la politique scientifique, au contraire, le but pratique étant de déterminer le système que la marche de la civilisation, telle que le passé la montre, tend à produire aujourd'hui, la question est toute positive, et entièrement jugeable par l'observation [70]. Le plus libre examen peut et doit être accordé, sans qu'on ait à craindre les divagations. Au bout d'un certain temps, tous les esprits compétents, et, à leur suite, tous les autres, doivent finir par s'entendre sur les lois naturelles de la marche de la civilisation, et sur le système qui en résulte, quelles qu'aient pu être d'abord leurs opinions spéculatives, comme on a fini par s'entendre sur les lois du système solaire, sur celles de l'organisation humaine, etc.

Enfin, la politique positive est la seule voie par laquelle l'espèce humaine puisse sortir de l'arbitraire, dans lequel elle restera plongée tant que la politique théocratique et la politique métaphysique domineront encore.

L'absolu dans la théorie conduit nécessairement à l'arbitraire dans la pratique. Tant que l'espèce humaine est envisagée comme n'ayant pas d'impulsion qui lui soit propre, comme devant la recevoir du législateur, l'arbitraire existe forcément, au plus haut degré, et sous le rapport le plus essentiel, nonobstant les déclamations les plus éloquentes. C'est la nature des choses qui le veut ainsi. L'espèce humaine étant alors laissée à la discrétion du

législateur, qui détermine pour elle le meilleur gouvernement possible, l'arbitraire peut bien être restreint dans les détails, mais on ne saurait évidemment le chasser de l'ensemble. Que le législateur suprême soit unique ou multiple, héréditaire ou électif, rien n'est changé à cet égard. La société tout entière se substituerait au législateur, s'il était possible, qu'il en serait encore de même. Seulement, l'arbitraire étant alors exercé par toute la société sur elle-même, les inconvénients deviendraient plus grands que jamais.

Au contraire, la politique scientifique exclut radicalement l'arbitraire, parce qu'elle fait disparaître l'absolu et le vague qui l'ont engendré et qui le maintiennent. Dans cette politique, l'espèce humaine est envisagée comme assujettie à une loi naturelle de développement, qui est susceptible d'être déterminée par l'observation, et qui prescrit, pour chaque époque, de la manière la moins équivoque, l'action politique qui peut être exercée. L'arbitraire cesse donc nécessairement. Le gouvernement des choses remplace celui des hommes. C'est alors qu'il y a vraiment loi, en politique, dans le sens réel et philosophique attaché à cette expression par l'illustre Montesquieu. Queue que soit la forme du gouvernement, dans ses détails, l'arbitraire ne peut reparaître, au moins quant au fond. Tout est fixé, en politique, d'après une loi vraiment souveraine, reconnue supérieure à toutes les forces humaines, puisqu'elle dérive, en dernière analyse, de

la nature de notre organisation, sur laquelle on ne saurait exercer aucune action. En un mot, cette loi exclut, avec la même efficacité, l'arbitraire théologique, ou le droit divin des rois, et l’arbitraire métaphysique, ou la souveraineté du peuple.

Si quelques esprits pouvaient voir, dans l'empire suprême d'une telle loi, une transformation de l'arbitraire existant, il faudrait les engager à se plaindre aussi du despotisme inflexible exercé sur toute la nature par la loi de la gravitation et du despotisme non moins réel, mais plus analogue encore, comme plus modifiable, exercé par les lois de l'organisation humaine, dont celle de la civilisation n'est que le résultat.

Ce qui précède conduit naturellement à assigner avec exactitude les domaines respectifs de l'observation et de l'imagination en politique. Cette détermination achèvera d'esquisser l'esprit général de la nouvelle politique.

Il faut, à cet effet, distinguer deux ordres de travaux les uns, qui composent proprement la science politique, sont relatifs à la transformation du système qui convient à l'époque actuelle ; les autres se rapportent à sa propagation.

Dans les premiers, il est clair que l’imagination ne doit jouer qu'un rôle absolument subalterne, toujours aux ordres de l’observation, comme dans les autres sciences. Quant à l'étude du passé, elle peut et doit être employée à inventer des moyens provisoires de lier les faits, jusqu'à ce que les liaisons définitives ressortent directement des faits eux-mêmes, ce qu'il faut toujours avoir en vue. Cet emploi de l'imagination ne doit même porter que sur des faits secondaires, sans quoi il serait évidemment vicieux. En second lieu, la détermination du système d'après lequel la société est aujourd'hui appelée à se réorganiser doit se conclure presqu'en totalité de l'observation du passé. Cette étude déterminera non seulement l'ensemble de ce système, mais aussi les parties les plus importantes, jusqu'à un degré de précision dont les savants seront vraisemblablement étonnés quand ils mettront la main à l'œuvre. Néanmoins, il est certain que la précision obtenue par cette méthode ne saurait descendre entièrement jusqu'au point où le système pourra être livré aux industriels, pour qu'ils le mettent en activité par leurs combinaisons pratiques, selon le plan indiqué au chapitre précédent. Ainsi, sous ce second rapport, l'imagination devra encore remplir, dans la politique scientifique, une fonction secondaire, et qui consistera à porter jusqu'au degré de précision nécessaire l'esquisse du nouveau système, dont l'observation aura déterminé le plan général et les traits caractéristiques.

Mais il est un autre genre de travaux, également indispensables au succès définitif de la grande entreprise de réorganisation, quoique subordonnés aux précédents, et dans lesquels l'imagination retrouve son plein et entier exercice.

Dans la détermination du système nouveau, il est nécessaire de faire abstraction des avantages ou des inconvénients de ce système. La question principale, la question unique, doit être : Quel est, d'après l'observation du passé, le système social destiné à s'établir aujourd'hui par la marche de la civilisation ? Ce serait tout brouiller, et même manquer le but, que de s'occuper, d'une manière importante, de la bonté de ce système, On devra se borner à concevoir, en thèse générale, que ridée positive de bonté et celle de conformité avec l'état de la civilisation se confondant à leur origine, on est certain d'avoir le meilleur système praticable aujourd'hui, en cherchant quel est le plus conforme à l'état de la civilisation. L'idée de bonté n'étant pas positive par elle-même, et ne le devenant que par sa relation avec la seconde,, c'est donc à celle-ci qu'il faut uniquement s'attacher comme but direct des recherches, sans quoi la politique ne deviendrait pas positive. L'indication des avantages du nouveau système, de sa supériorité sur les précédents sous ce rapport, ne doit être qu'une chose tout à fait secondaire, sans aucune influence

sur la direction des travaux.

Il est incontestable que, par une telle manière de procéder, on sera certain de fonder une politique vraiment positive, et vraiment en harmonie avec les grands besoins de la société. Mais, si c'est dans un tel esprit que le nouveau système doit être déterminé, il est clair que ce n'est pas sous une telle forme qu'il doit être présenté à la société pour entraîner son adoption définitive, car cette forme est fort loin d'être la plus propre à provoquer cette adhésion.

Pour qu'un nouveau système social s'établisse, il ne suffit pas qu'il ait été conçu convenablement, il faut encore que la masse de la société se passionne pour le constituer. Cette condition n'est pas seulement indispensable pour vaincre les résistances plus ou moins fortes que ce système doit rencontrer dans les classes en décadence. Elle l'est, surtout, pour satisfaire ce besoin moral d'exaltation inhérent à l'homme, quand il entre dans une carrière nouvelle ; sans cette exaltation, il ne pourrait ni vaincre son inertie naturelle, ni secouer le joug si puissant des anciennes habitudes, ce qui, néanmoins, est nécessaire pour laisser à toutes ses facultés, dans leur nouvel emploi, un libre et plein développement. Une telle nécessité se montrant toujours dans les cas les moins compliqués, il serait contradictoire qu'elle n'eût pas lieu dans les changements les plus complets et les plus importants, dans ceux qui doivent

modifier le plus profondément l'existence humaine. Aussi, toute l'histoire dépose-t-elle en faveur de cette vérité.

Cela posé, il est clair que la manière dont le nouveau système pourra et devra être connu et présenté par la politique scientifique n'est nullement propre directement a remplir cette condition indispensable.

On ne passionnera jamais la masse des hommes pour un système quelconque, en leur prouvant qu'il est celui dont la marche de la civilisation, depuis son origine, a préparé l'établissement, et qu'elle appelle aujourd’hui à diriger la société. Une telle vérité est à la portée d'un trop petit nombre d'esprits, et exige même de leur part une trop longue suite d'opérations intellectuelles, pour qu'elle puisse jamais passionner. Seulement, elle produira, dans les savants, cette conviction profonde et opiniâtre, résultat nécessaire des démonstrations positives, et qui offre plus de résistance, mais par cela même aussi moins d'activité, que la persuasion vive et entraînante produite par les idées qui émeuvent les passions.

Le seul moyen d'obtenir ce dernier effet consiste à présenter aux hommes le tableau animé des améliorations que doit apporter dans la condition humaine le nouveau

système, envisagé sous tous les points de vue différents, et abstraction faite de sa nécessité et de son opportunité. Cette perspective peut seule déterminer les hommes à faire en eux-mêmes la révolution morale nécessaire pour que le nouveau système puisse s'établir. Elle seule peut refouler l'égoïsme, devenu prédominant par la dissolution de l'ancien système, et qui, lorsque les idées auront été éclaircies par les travaux scientifiques, sera le seul grand obstacle au triomphe du nouveau. Elle seule enfin peut tirer la société de l'apathie, et lui imprimer, d'ensemble, cette activité qui doit devenir permanente, dans un état social qui tiendra toutes les facultés de l'homme en action continue.

Voilà donc un ordre de travaux dans lequel l'imagination doit jouer un rôle prépondérant. Son action ne saurait avoir aucun inconvénient, puisqu'elle s'exercera dans la direction établie par les travaux scientifiques, puisqu'elle se proposera pour but non l'invention du système à constituer, mais l'adoption de celui qui aura été déterminé par la politique positive. Ainsi lancée, l'imagination doit être entièrement livrée à elle-même. Plus son allure sera franche et libre, plus l'action indispensable qu'elle doit exercer sera complète et salutaire.

Telle est la part spéciale réservée aux beaux-arts dans l'entreprise générale de la réorganisation sociale. Ainsi concourront à cette vaste entreprise toutes les forces

positives ; celle des savants, pour déterminer le plan du nouveau système ; celle des artistes, pour provoquer l'adoption universelle de ce plan ; celle des industriels, pour mettre le système en activité immédiate, par l'établissement des institutions pratiques nécessaires. Ces trois grandes forces se combineront alors entre elles pour constituer le nouveau système, comme elles le feront, quand il sera formé, pour son application journalière.

Ainsi, en dernière analyse, la politique positive investit l'observation de la suprématie accordée à l'imagination par la politique conjecturale, dans la détermination du système social convenable à l'époque actuelle. Mais, en même temps, elle confie à l'imagination un nouveau rôle, bien supérieur, aujourd'hui, à celui qu'elle a dans la politique théologique et métaphysique, où, quoique souveraine, elle languit, depuis que l'espèce humaine s'est rapprochée de l'état positif, dans un cercle d'idées usées et de tableaux monotones.

Après avoir esquissé l'esprit général de la politique positive, il est utile de jeter un coup d'oeil sommaire sur les principales tentatives faites jusqu'à ce moment dans le but d'élever la politique au rang des sciences d'observation. Il en résultera le double avantage de constater, par le fait, la maturité d'une telle entreprise, et d'éclaircir encore l'esprit

de la nouvelle politique, en le présentant sous plusieurs points de vue distincts de ceux précédemment indiqués.

C'est à Montesquieu que doit être rapporté le premier effort direct pour traiter la politique comme une science de faits et non de dogmes. Tel est, évidemment, le but véritable de l'Esprit des lois, aux yeux de quiconque a compris cet ouvrage. L'admirable début dans lequel l'idée générale de loi est présentée, pour la première fois, d'une manière vraiment philosophique, suffirait seul pour constater un tel dessein. Il est clair que Montesquieu s'est essentiellement proposé de rallier, autant que possible, sous un certain nombre de chefs principaux, tous les faits politiques dont il avait connaissance, et de mettre en évidence les lois de leur enchaînement.

S'il s'agissait ici d'apprécier le mérite d'un tel travail, il faudrait le juger d'après l'époque de son exécution. On verrait alors qu'il constate, de la manière la plus formelle, la supériorité philosophique de Montesquieu sur tous ses contemporains. S'être affranchi de l'esprit critique, dans le temps où il exerçait, jusque sur les plus fortes têtes, l’empire le plus despotique ; avoir profondément senti le vide de la politique métaphysique et absolue, avoir éprouvé le besoin d'en sortir, au moment même où elle prenait, entre les mains de Rousseau, sa forme définitive, sont des preuves décisives de cette supériorité.

Mais, malgré la capacité de premier ordre dont Montesquieu a fait preuve, et qui sera de plus en plus sentie, il est évident que ses travaux sont bien loin d'avoir élevé la politique au rang des sciences positives. Ils dont nullement satisfait aux conditions fondamentales indispensables pour que ce but puisse être atteint, et qui ont été ci-dessus exposées.

Montesquieu n'a pas aperçu le grand fait général qui domine tous les phénomènes politiques, dont il est le véritable régulateur, le développement naturel de la civilisation. Il en est résulté que ses recherches ne sauraient être employées, dans la formation de la politique positive, autrement que comme matériaux, comme recueil d'observations et d'aperçus ; car les idées générales qui lui ont servi à lier les faits ne sont point positives.

Malgré les efforts évidents de Montesquieu pour se dégager de la métaphysique, il da pu y parvenir, et c'est d'elle, incontestablement, qu'il a déduit sa conception principale. Cette conception a le double défaut d'être dogmatique au lieu d’être historique, c'est-à-dire, de ne pas avoir égard à la succession nécessaire des divers états politiques ; et, en second lieu, de donner une importance

exagérée à un fait secondaire, la forme du gouvernement. Aussi, le rôle prépondérant que Montesquieu a fait jouer à cette idée est-il purement d'imagination, et en contradiction avec l'ensemble des observations les plus connues. En un mot, les faits politiques dont pas été vraiment liés par Montesquieu, comme ils doivent l'être dans toute science positive. Ils n'ont été que rapprochés d'après des vues hypothétiques, contraires, le plus souvent, à leurs rapports réels.

La seule partie importante des travaux théoriques de Montesquieu qui soit véritablement dans une direction positive, est celle qui a pour objet de déterminer l'influence politique des circonstances physiques locales, agissant d'une manière continue, et dont l'ensemble ne peut être désigné sous le nom de climat. Mais il est aisé de voir que, même sous ce rapport, les idées produites par Montesquieu ne peuvent être employées qu'après avoir été totalement refondues, par suite du vice général qui caractérise sa manière de procéder.

Il est, en effet, bien reconnu, aujourd'hui, par tous les observateurs, que Montesquieu a beaucoup exagéré, sous plusieurs rapports, l'influence des climats. Cela est inévitable.

Sans doute, le climat exerce une action très-réelle et très-importante à connaître sur les phénomènes politiques. Mais cette action n'est qu'indirecte et secondaire. Elle se borne à accélérer ou à retarder, jusqu'à un certain point, la marche naturelle de la civilisation, qui ne peut nullement être dénaturée par ces modifications. Cette marche reste effectivement la même, au fond, dans tous les climats, à la vitesse près, parce qu'elle tient à des lois plus générales, celles de l'organisation humaine [71], qui sont essentiellement uniformes dans les diverses localités. Puis donc que l'influence du climat sur les phénomènes politiques n'est que modificatrice à l'égard de la marche naturelle de la civilisation, qui conserve son caractère de loi suprême, il est clair que cette influence ne saurait être étudiée avec fruit et convenablement appréciée, qu'après la détermination de cette loi. Si l'on voulait considérer la cause indirecte et subordonnée avant la cause directe et principale, une telle infraction à la nature de l'esprit humain aurait pour résultat inévitable de donner une idée absolument fausse de l'influence de la première, en la faisant confondre avec celle de la seconde. C'est ce qui est arrivé à Montesquieu.

La réflexion précédente sur l'influence du climat est, évidemment, applicable à celle de toutes les autres causes quelconques qui peuvent modifier la marche de la civilisation dans sa vitesse sans l'altérer essentiellement.

Cette influence ne pourra être déterminée avec exactitude que lorsque les lois naturelles de la civilisation auront été établies, en y faisant d'abord abstraction de toutes ces modifications. Les astronomes ont commencé par étudier les lois des mouvements planétaires, abstraction faite des perturbations. Quand ces lois ont été découvertes, les modifications ont pu être déterminées, et même ramenées au principe qui n'avait été d'abord établi que sur le mouvement principal. Si on eût voulu, dès l'origine, tenir compte de ces irrégularités, il est clair qu'aucune théorie exacte n'aurait jamais pu être formée. Il en est absolument de même dans le cas présent.

L'insuffisance de la politique de Montesquieu se vérifie clairement dans ses applications aux besoins de la société.

La nécessité d'une réorganisation sociale, dans les pays les plus civilisés, était aussi réelle à l'époque de Montesquieu qu'elle l'est aujourd'hui. Car le système féodal et théologique était déjà détruit dans ses bases fondamentales. Les événements qui se sont développes depuis n'ont fait que rendre cette nécessité plus sensible et plus urgente, en complétant la destruction de l'ancien système. Néanmoins, Montesquieu n'a pas donné pour but pratique à ses travaux la conception d'un nouveau système social. Comme il n'avait pas lié les faits politiques d'après une théorie propre à mettre en évidence le besoin d'un

système nouveau dans l'état que la société avait atteint, et en même temps, à déterminer le caractère général de ce système, il a dû se borner, et il s'est borné, quant à la pratique, à indiquer des améliorations de détail, conformes à l'expérience, et qui n'étaient que de simples modifications, plus ou moins importantes, du système théologique et féodal.

Sans doute, Montesquieu a montré par là une sage retenue, en renfermant ses idées pratiques dans les limites que les faits lui imposaient, à la manière imparfaite dont il les avait étudiés, lorsqu'il lui eût été, au contraire, si facile d'inventer des utopies. Mais il a constaté en même temps, dune manière décisive, l'insuffisance d'une théorie qui n'était pas susceptible de correspondre aux besoins les plus essentiels de la pratique.

Ainsi, en résumé, Montesquieu a senti la nécessité de traiter la politique à la manière des sciences d'observation ; mais il da pas conçu le travail général qui doit lui imprimer ce caractère. Ses recherches n'en ont pas moins eu la plus grande importance. Elles ont facilité à l'esprit humain les moyens de combiner les idées politiques, en lui présentant une grande masse de faits rapprochés d'après une théorie qui, fort éloignée encore de l'état positif, en était cependant beaucoup plus près que toutes celles précédemment

produites.

La conception générale du travail propre à élever la politique au rang des sciences d'observation a été découverte par Condorcet. Il a vu nettement, le premier, que la civilisation est assujettie à une marche progressive dont tous les pas sont rigoureusement enchaînés les uns aux autres suivant des lois naturelles, que peut dévoiler l'observation philosophique du passé, et qui déterminent, pour chaque époque, d'une manière entièrement positive, les perfectionnements que l'état social est appelé à éprouver, soit dans ses parties, soit dans son ensemble. Non seulement Condorcet a conçu par là le moyen de donner à la politique une vraie théorie positive ; mais il a tenté d'établir cette théorie en exécutant l'ouvrage intitulé : Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, dont le titre seul et l'introduction suffiraient pour assurer à son auteur l'honneur éternel d'avoir créé cette grande idée philosophique. Si cette découverte capitale est jusqu'ici demeurée entièrement stérile, si elle n'a fait encore presque aucune sensation, si personne n'a marché dans la ligne que Condorcet a indiquée, si, en un mot, la politique n'est point devenue positive, il faut l'attribuer, en grande partie, à ce que l'esquisse tracée par Condorcet a été exécutée dans un esprit absolument contraire au but de ce travail. Il en a entièrement méconnu les conditions les plus essentielles, de telle sorte que l'ouvrage est a refondre en totalité. C'est ce qu'il importe d'établir.

En premier lieu, la distribution des époques est, dans un travail de cette nature, la partie la plus importante du plan ou, pour mieux dire, elle constitue à elle seule le plan lui-même, considéré dans sa plus grande généralité, car elle fixe le mode principal de coordination des faits observés. Or, la distribution adoptée par Condorcet est absolument vicieuse, en ce qu'elle ne satisfait pas même à la plus palpable des conditions, celle de présenter une série homogène. On voit que Condorcet n'a nullement senti l'importance dune disposition philosophique des époques de la civilisation. Il n'a pas vu que cette disposition doit être elle-même l'objet d'un premier travail général, le plus difficile de ceux auxquels la formation de la politique positive doit donner lieu. Il a cru pouvoir coordonner convenablement les faits en prenant presque au hasard, pour origine de chaque époque, un événement remarquable, tantôt industriel, tantôt scientifique, tantôt politique. En procédant ainsi, il ne sortait pas du cercle des historiens littérateurs. Il lui était impossible de former une vraie théorie, c'est-à-dire d'établir entre les faits un enchaînement réel, puisque ceux qui devaient servir à lier tous les autres étaient déjà isolés entre eux.

Les naturalistes, étant de tous les savants ceux qui ont à former les classifications les plus étendues et les plus difficiles, c'est entre leurs mains que la méthode générale

des classifications a dû faire ses plus grands progrès. Le principe fondamental de cette méthode est établi depuis qu'il existe, en botanique et en zoologie, des classifications philosophiques, c'est-à-dire fondées sur des rapports réels, et non sur des rapprochements factices. Il consiste en ce que l'ordre de généralité des différents degrés de division soit, autant que possible, exactement conforme à celui des rapports observés entre les phénomènes à classer. De cette manière, la hiérarchie des familles, des genres, etc., n'est autre chose que l'énoncé dune série coordonnée de faits généraux, partagée en différents ordres de suites, de plus en plus particulières. En un mot, la classification n'est alors que l'expression philosophique de la science, dont elle suit les progrès. Connaître la classification, c'est connaître la science, au moins dans sa partie la plus importante.

Ce principe est applicable à une science quelconque. Ainsi, la science politique se constituant à l'époque où il a été découvert, employé, et solidement vérifié, elle doit profiter de cette idée philosophique trouvée par d'autres sciences, en la prenant pour guide dans sa distribution des divers âges de la civilisation. Les motifs pour disposer, dans l'histoire générale de l'espèce humaine, les différentes époques de civilisation suivant leurs rapports naturels, sont absolument semblables à ceux des naturalistes pour ranger d'après la même loi les organisations animales et végétales. Seulement, ils ont encore plus de force.

Car si une bonne coordination des faits est fort importante dans une science quelconque, elle est tout dans la science politique, qui, sans cette condition, manquerait entièrement son but pratique. Ce but est, comme on sait, de déterminer, par l'observation du passé, le système social que la marche de la civilisation tend à produire aujourd'hui. Or, cette détermination ne peut résulter que dune bonne coordination des états antérieurs, qui fasse ressortir la loi de cette marche. Il est clair, d'après cela, que les faits politiques, quelque importants qu'ils puissent être, n'ont de valeur pratique réelle que par leur coordination, tandis que, dans les autres sciences, la connaissance des faits a, le plus souvent, par elle-même, une première utilité, indépendante du mode de leur enchaînement.

Ainsi, les diverses époques de la civilisation, au lieu d'être distribuées sans ordre, d'après des événements plus ou moins importants, comme l'a fait Condorcet, doivent être disposées d'après le principe philosophique déjà reconnu par tous les savants comme devant présider aux classifications quelconques. La division principale des époques doit présenter l'aperçu le plus général de l'histoire de la civilisation. Les divisions secondaires, à quelque degré qu'on juge convenable de les pousser, doivent offrir successivement des aperçus de plus en plus précis de cette même histoire. En un mot, la table des époques doit

être arrêtée de manière à offrir, par elle seule, l'expression abrégée de l'ensemble du travail. Sans cela, on n'aurait fait qu'un travail purement provisoire, n'ayant qu'une valeur de matériaux, avec quelque perfection qu'il fût exécuté.

C'est assez dire qu'une telle division ne saurait être inventée, et que, même dans son plus haut degré de généralité, elle ne peut résulter que d'une première ébauche du tableau, d'un premier coup d'œil sur l'histoire générale de la civilisation. Sans doute, quelque -importante, quelque indispensable que soit cette manière de procéder, pour la formation de la politique positive, elle serait impraticable, et il faudrait se résigner à ne faire d'abord qu'un travail simplement provisoire, si ce travail ne se trouvait déjà suffisamment préparé. Mais les histoires écrites jusqu'à ce jour, et surtout celles qui ont été produites depuis environ un demi-siècle, quoique fort éloignées d'avoir été conçues dans l'esprit convenable, présentent à peu près l'équivalent de cette collection préliminaire de matériaux. On peut donc s'occuper directement d'une coordination définitive.

J'ai présenté dans le chapitre précédent, mais seulement sous le rapport spirituel, un aperçu général qui me paraît remplir les conditions ci-dessus exposées pour la division principale du passé. Il est le résultat d'une première étude philosophique sur l'ensemble de l'histoire de la civilisation.

je crois que cette histoire peut être partagée en trois grandes époques, ou états de civilisation, dont le caractère est parfaitement distinct, au temporel et au spirituel. Elles embrassent la civilisation considérée à la fois dans ses éléments et dans son ensemble, ce qui est évidemment, d'après les vues indiquées plus haut, une condition indispensable.

La première est l'époque théologique et militaire.

Dans cet état de la société, toutes les idées théoriques, tant générales que particulières, sont d'un ordre purement surnaturel. L'imagination domine franchement et complètement sur l'observation, à laquelle tout droit d'examen est interdit.

De même, toutes les relations sociales, soit particulières, soit générales, sont franchement et complètement militaires. La société a pour but d'activité, unique et permanent, la conquête. Il n'y a d'industrie que ce qui est indispensable pour l'existence de l'espèce humaine. L'esclavage pur et simple des producteurs est la principale

institution.

Tel est le premier grand système social produit par la marche naturelle de la civilisation. Il a existé dans ses éléments, à partir de la première formation des sociétés régulières et permanentes. Il ne s'est complètement établi dans son ensemble qu'après une longue suite de générations.

La seconde époque est l'époque métaphysique et légiste. Son caractère général est de n’en avoir aucun bien tranché. Elle est intermédiaire et bâtarde, elle opère une transition.

Sous le rapport spirituel, elle a déjà été caractérisée dans le chapitre précédent. L'observation est toujours dominée par l'imagination, mais elle est admise à la modifier entre certaines limites. Ces limites sont ensuite reculées successivement, jusqu'à ce que l'observation conquière enfin le droit d'examen sur tous les points. Elle l'obtient d'abord sur toutes les idées théoriques particulières, et, peu à peu, par l'usage qu'elle en fait, elle finit par l'acquérir aussi sur les idées théoriques générales, ce qui est le terme naturel de la transition. Ce temps est celui de la critique et de l'argumentation.

Sous le rapport temporel, l'industrie a pris plus d'extension, sans être encore prédominante. Par suite, la société n'est plus franchement militaire, et n'est pas encore franchement industrielle, soit dans ses éléments, soit dans son ensemble. Les relations sociales particulières sont modifiées. L'esclavage individuel n’est plus direct ; le producteur, encore esclave, commence à obtenir quelques droits de la part du militaire. L'industrie fait de nouveaux progrès, ils aboutissent enfin à l'abolition totale de l'esclavage individuel. Après cet affranchissement, les producteurs restent encore soumis à l'arbitraire collectif. Cependant, les relations sociales générales commencent bientôt à se modifier aussi. Les deux buts d'activité, la conquête et la production, sont menés de front. L'industrie est d'abord ménagée et protégée comme moyen militaire. Plus tard, son importance augmente, et la guerre finit par être conçue, à son tour, systématiquement, comme moyen de favoriser l'industrie, ce qui est le dernier état de ce régime intermédiaire.

Enfin, la troisième époque est l'époque scientifique et industrielle. Toutes les idées théoriques particulières sont devenues positives, et les idées générales tendent à le devenir. L'observation a dominé l’imagination, quant aux premières, et elle Fa détrônée, sans avoir encore pris aujourd'hui sa place, quant aux secondes.

Au temporel, l'industrie est devenue prépondérante. Toutes les relations particulières se sont établies peu à peu sur des bases industrielles. La société, prise collectivement, tend à s'organiser de la même manière, en se donnant pour but d'activité, unique et permanent, la production.

En un mot, cette dernière époque est déjà écoulée, quant aux éléments, et elle est prête à commencer, quant à l'ensemble. Son point de départ direct date de l'introduction des sciences positives en Europe par les Arabes, et de l'affranchissement des communes, c'est-à-dire du onzième siècle environ.

Pour prévenir toute obscurité dans l'application de cet aperçu général, il faut ne jamais perdre de vue que la civilisation a dû marcher, quant aux éléments spirituels et temporels de l'état social, avant de marcher quant à l'ensemble. Par suite, les trois grandes époques successives ont nécessairement commencé plus tôt pour les éléments que pour l'ensemble, ce qui pourrait occasionner quelque confusion, si on ne se rendait compte, avant tout, de cette différence inévitable.

Tels sont donc les caractères principaux des trois époques dans lesquelles on peut partager toute l'histoire de la civilisation, depuis le temps où l'état social a commencé à prendre une véritable consistance, jusqu'à présent. J'ose proposer aux savants cette première division du passé, qui me paraît remplir les grandes conditions d'une bonne classification de l'ensemble des faits politiques.

Si elle est adoptée, il faudra trouver au moins une sous-division, pour qu'il soit possible d'exécuter convenablement une première esquisse du grand tableau historique. La division principale facilitera la découverte de celles qui devront lui succéder, en fournissant les moyens de considérer les phénomènes d'une manière générale et positive tout à la fois. Il est clair aussi que ces diverses sous-divisions, d'après le principe fondamental des classifications, devront être entièrement conçues dans le même esprit que la division principale, et n'en présenter qu'un simple développement.

Après avoir examiné le travail de Condorcet quant à la distribution des époques, il faut l'envisager par rapport à l'esprit qui a présidé à son exécution.

Condorcet da pas vu que le premier effet direct d'un travail

pour la formation de la politique positive devait être, de toute nécessité, de faire disparaître irrévocablement la philosophie critique du dix-huitième siècle, en tournant toutes les forces des penseurs vers la réorganisation de la société, but pratique d'un tel travail. il n'a pas senti, par conséquent, que la condition préliminaire la plus indispensable à remplir pour celui qui voulait exécuter cette importante entreprise, était de se dépouiller, autant que possible, des préjugés critiques introduits dans toutes les têtes par cette philosophie. Au heu de cela, il s'est laissé dominer aveuglément par ces préjugés, il a condamné le passé au heu de l'observer ; et, par suite, son ouvrage da été qu'une longue et fatigante déclamation, dont il ne résulte réellement aucune instruction positive.

L'admiration et l'improbation des phénomènes doivent être bannies avec une égale sévérité de toute science positive, parce que chaque préoccupation de ce genre a pour effet direct et inévitable d'empêcher ou d'altérer l'examen. Les astronomes, les physiciens, les chimistes, et les physiologistes n'admirent ni ne blâment leurs phénomènes respectifs, ils les observent, quoique ces phénomènes puissent donner une ample matière aux considérations de l'un et l'autre genre, comme il y en a eu beaucoup d'exemples. Les savants laissent avec raison de tels effets aux artistes, dans le domaine desquels ils tombent réellement.

Il en doit être, sous ce rapport, dans la politique comme dans les autres sciences. Seulement, cette réserve y est beaucoup plus nécessaire, précisément parce qu'elle y est plus difficile, et qu'elle altère l'examen plus profondément, attendu que, dans cette science, les phénomènes touchent aux passions de bien plus près que dans toute autre. Ainsi, sous ce seul rapport, l'esprit critique, auquel Condorcet s'est laissé entraîner, est directement contraire à celui qui doit régner dans la politique scientifique, quand même tous les reproches qu'il adresse au passé seraient exactement fondés. Mais il y a plus.

Sans doute, suivant une remarque déjà faite dans ce chapitre, les combinaisons pratiques des hommes d'État dont pas toujours été conçues de la manière convenable, et souvent même elles ont été dirigées en sens contraire de la civilisation. Si l'on précise cette remarque, on voit qu'elle se borne, pour tous les cas, à ce que les hommes d'État ont cherché à prolonger, au-delà de leur terme naturel, des doctrines et des institutions qui n'étaient plus en harmonie avec l'état de la civilisation ; et, certes, une telle erreur paraîtra fort excusable, en considérant que jusqu'ici il n'y a eu aucun moyen positif de la reconnaître. Mais transporter à des systèmes entiers d'institutions et d'idées ce qui n'est relatif qu'a des faits secondaires ; montrer, par exemple, comme n'ayant jamais été qu'un obstacle à la civilisation, le

système féodal et théologique, dont l'établissement a été, au contraire, le plus grand progrès provisoire de la société, et sous l'heureuse influence duquel eue a fait tant de conquêtes définitives ; représenter, pendant une longue suite de siècles, les classes placées à la tête du mouvement général comme occupées à suivre une conspiration permanente contre l'espèce humaine : un tel esprit, aussi absurde dans son principe que révoltant dans ses conséquences, est un résultat insensé de la philosophie du siècle dernier, à l'empire de laquelle il est déplorable qu'un homme tel que Condorcet n'ait pu se soustraire.

Cette absurdité, née de l'impuissance d'apercevoir dans toutes ses parties principales l'enchaînement naturel des progrès de la civilisation, en rend évidemment l'explication impossible. Aussi, le travail de Condorcet présente-t-il une contradiction générale et continue.

D'un côté, il proclame hautement que l'état de la civilisation au dix-huitième siècle est infiniment supérieur, sous une foule de rapports, à ce qu'elle était à l'origine. Mais ce progrès total ne saurait être que la somme des progrès partiels faits par la civilisation dans tous les états intermédiaires précédents. Or, d'un autre côté, en examinant successivement ces divers états, Condorcet les présente, presque toujours, comme ayant été, sous les

points de vue les plus essentiels, des temps de rétrogradation. Il y a donc miracle perpétuel, et la marche progressive de la civilisation devient un effet sans cause.

Un esprit absolument opposé doit dominer dans la vraie politique positive.

Les institutions et les doctrines doivent être regardées comme ayant été, à toutes les époques, aussi parfaites que le comportait l'état présent de la civilisation ; ce qui ne saurait être autrement, au bout d'un certain temps, du moins, puisqu'elles sont nécessairement déterminées par lui. De plus, dans leur période de pleine vigueur, elles ont toujours eu le caractère progressif, et, en aucun cas, elles n'ont eu le caractère rétrograde, car elles n'auraient pas pu tenir contre la marche de la civilisation, dont elles empruntent toutes leurs forces. Seulement, dans leurs époques de décadence, elles ont eu ordinairement le caractère stationnaire, ce qui s'explique de soi-même, en partie par la répugnance à la destruction, aussi naturelle aux systèmes politiques qu'aux individus, et, en partie, par l'état d'enfance dans lequel la politique a été jusqu'ici.

Il faut considérer de la même manière les passions développées aux diverses époques par les classes

dirigeantes. Dans les temps de leur virilité, les forces sociales prépondérantes sont nécessairement généreuses, car elles n'ont plus à acquérir et elles ne craignent pas encore de perdre. C'est uniquement lorsque leur décadence se manifeste qu'elles deviennent égoïstes, parce que tous leurs efforts ont pour objet de conserver un pouvoir dont les bases sont détruites.

Ces divers aperçus sont évidemment conformes aux lois de la nature humaine, et ils permettent seuls d'expliquer d'une manière satisfaisante les phénomènes politiques. Ainsi, en dernière analyse, au lieu de voir dans le passé un tissu de monstruosités, on doit être porté, en thèse générale, à regarder la société comme ayant été, le plus souvent, aussi bien dirigée, sous tous les rapports, que la nature des choses le permettait.

Si quelques faits particuliers semblent d'abord contredire ce fait général, il est toujours plus philosophique de chercher à rétablir la liaison, que de s'en dispenser en proclamant, d'après le premier coup d'œil, la réalité de cette opposition. Car ce serait s'écarter entièrement de toute subordination scientifique bien entendue que de faire régir le fait le plus important et le plus souvent vérifié par un fait secondaire et moins fréquent.

Il est, du reste, évident qu'il faut se garder, autant que possible, de toute exagération dans l'emploi de cette idée générale, comme de toute autre.

On trouvera, sans doute, quelque ressemblance entre l'esprit de la politique positive, envisagé sous ce point de vue, et le fameux dogme théologique et métaphysique de l'optimisme. L'analogie est réelle au fond. Mais il y a la différence incommensurable d'un fait général observé à une idée hypothétique et purement d'invention. La distance est encore plus sensible dans les conséquences.

Le dogme théologique et métaphysique, en proclamant, d'une manière absolue, que tout est aussi bien qu'il peut jamais être, tend à rendre l'espèce humaine stationnaire, en lui ôtant toute perspective d'amélioration réelle. L'idée positive que, pour un temps durable, l'organisation sociale est toujours aussi parfaite que le comporte, à chaque époque, l'état de la civilisation, loin d'arrêter le désir des améliorations, ne fait, au contraire, que lui imprimer une impulsion pratique plus efficace, en dirigeant vers leur but véritable, le perfectionnement de la civilisation, des efforts qui seraient restés sans effet si on les eût dirigés immédiatement sur l'organisation sociale. D'ailleurs, comme il n'y a dans une telle idée rien de mystique ni d'absolu, elle engage l'homme à rétablir l'harmonie entre le

régime politique et l'état de la civilisation, dans le cas prévu où cette relation nécessaire est momentanément dérangée. Seulement elle éclaire cette opération, en avertissant de ne pas prendre dans une telle liaison l'effet pour la cause.

Il est utile d'observer sur cette analogie que ce n'est pas la seule fois que la philosophie positive s'approprie, par une transformation convenable, une idée générale primitivement inventée par la philosophie théologique et métaphysique. Les véritables idées générales ne perdent jamais leur valeur comme moyen de raisonnement, quelque vicieux que soit leur entourage. La marche ordinaire de l'esprit humain est de les approprier à ses différents états, en transformant leur caractère. C'est ce qu'on peut vérifier dans toutes les révolutions qui ont fait passer les diverses branches de nos connaissances à l'état positif.

Ainsi, par exemple, la doctrine mystique de l'influence des nombres, née de récole pythagoricienne, a été réduite par les géomètres à cette idée simple et positive : des phénomènes peu compliqués sont susceptibles d'être ramenés à des lois mathématiques. De même encore, la doctrine des causes finales a été convertie par les physiologistes dans le principe des conditions d'existence. Les deux idées positives diffèrent, sans doute, extrêmement des deux idées théologiques et métaphysiques. Mais celles-ci n'en sont pas moins le

germe évident des premières. Une opération philosophique bien dirigée a suffi pour donner le caractère positif à ces deux aperçus hypothétiques, produits du génie dans l'enfance de la raison humaine. Cette transformation d'ailleurs da point altéré, et même elle a augmenté, leur valeur comme moyen de raisonnement.

Les mêmes réflexions s'appliquent exactement aux deux idées politiques générales, l'une positive, l'autre fictive, comparées ci-dessus.

Avant de quitter l'examen du travail de Condorcet, il convient d’en déduire un troisième point de vue sous lequel peut être présenté l'esprit de la politique positive.

On a beaucoup reproché à Condorcet d'avoir osé terminer son ouvrage par un tableau de l'avenir. Cette conception hardie est, au contraire, la seule vue philosophique dune haute importance introduite par Condorcet dans l'exécution de son travail, et elle devra être précieusement conservée dans la nouvelle histoire de la civilisation, dont un tel tableau est évidemment la conclusion naturelle.

Ce qu'on pouvait avec raison reprocher à Condorcet, c'était non d'avoir voulu déterminer l'avenir, mais de l'avoir mal déterminé. Cela a tenu à ce que son étude du passé était absolument vicieuse, d'après les motifs précédemment indiqués. Condorcet ayant mal coordonné le passé, l'avenir n'en résultait pas. Cette insuffisance de l'observation l'a réduit à composer l'avenir essentiellement d'après son imagination ; et, par une suite nécessaire, il l'a mal conçu. Mais cet insuccès, dont la cause est sensible, ne prouve point qu'à l'aide d'un passé bien coordonné, on ne puisse, en effet, déterminer avec sûreté l'aspect général de l'avenir social.

Une telle idée ne paraît étrange que parce qu'on n'est pas encore habitué à considérer la politique comme une véritable science. Car si on l'envisageait ainsi, la détermination de l'avenir par l'observation philosophique du passé semblerait, au contraire, une idée très-naturelle avec laquelle tous les hommes sont familiarisés pour les autres classes de phénomènes.

Toute science a pour but la prévoyance. Car l'usage général des lois établies d'après l'observation des phénomènes est de prévoir leur succession. En réalité, tous les hommes, quelque peu avancés qu'on les suppose, font de véritables prédictions, toujours fondées sur le même principe, la connaissance de l'avenir par celle du passé.

Tous prédisent, par exemple, les effets généraux de la pesanteur terrestre, et une foule d'autres phénomènes assez simples et assez fréquents pour que leur ordre de succession devienne sensible au spectateur le moins capable et le moins attentif. La faculté de prévoyance, dans chaque individu, a pour mesure sa science. La prévoyance de l'astronome qui prédit, avec une précision parfaite, l'état du système solaire un très-grand nombre d'années à l'avance, est absolument de même nature que celle du sauvage qui prédit le prochain lever du soleil. Il n'y a de différence que dans l'étendue de leurs connaissances.

Il est donc évidemment très-conforme à la nature de l'esprit humain que l'observation du passé puisse dévoiler l'avenir, en politique, comme elle le fait en astronomie, en physique, en chimie, et en physiologie.

Une telle détermination doit même être regardée comme le but direct de la science politique, à l'exemple des autres sciences positives. Il est clair, en effet, que la fixation du système social auquel la marche de la civilisation appelle aujourd'hui l'élite de l'espèce humaine, fixation qui constitue le véritable objet pratique de la politique positive, n'est autre chose qu'une détermination générale du prochain avenir social, tel qu'il résulte du passe.

En résumé, Condorcet a conçu, le premier, la véritable nature du travail général, qui doit élever la politique au rang des sciences d'observation ; mais il l'a exécuté dans un esprit absolument vicieux, sous les rapports les plus essentiels. Le but a été entièrement manqué, d'abord quant à la théorie, et par suite quant à la pratique. Ainsi, ce travail doit être de nouveau conçu en totalité, d'après les vues vraiment philosophiques, en ne regardant la tentative de Condorcet que comme marquant le but réel de la politique scientifique.

Afin de compléter l'examen sommaire des efforts faits jusqu'ici pour élever la politique au rang des sciences positives, il reste à considérer deux autres tentatives, qui ne sont pas, comme les deux précédentes, dans la véritable ligne des progrès de l'esprit humain en politique, mais qu'il est néanmoins utile de signaler.

Le besoin de rendre positive la science sociale est si réel aujourd'hui, cette grande entreprise est tellement parvenue à sa maturité, que plusieurs esprits supérieurs ont essayé d'atteindre à ce but en traitant la politique comme une application d'autres sciences déjà positives, dans le domaine desquelles ils ont cru pouvoir la faire rentrer. Comme ces tentatives étaient, par leur nature, inexécutables, elles ont été beaucoup plus projetées que

suivies. Il suffira donc de les envisager du point de vue le plus général.

La première a consisté dans les efforts faits pour appliquer à la science sociale l'analyse mathématique en général, et spécialement celle de ses branches qui se rapporte au calcul des probabilités. Cette direction a été ouverte par Condorcet [a], et suivie principalement par lui. D'autres géomètres [73] ont marché sur ces traces et partagé ses espérances, sans ajouter rien de vraiment essentiel à ses travaux, du moins sous le rapport philosophique. Tous se sont accordés à regarder cette manière de procéder comme la seule qui pût imprimer à la politique un caractère positif.

Les considérations exposées dans ce chapitre me semblent établir suffisamment qu'une telle condition n'est nullement nécessaire pour que la politique devienne une science positive. Mais il y a plus : cette manière d'envisager la science sociale est purement chimérique, et, par conséquent, tout à fait vicieuse, comme il est aisé de le reconnaître.

S'il était ici question de porter un jugement détaillé sur les travaux de ce genre exécutés jusqu'ici, on constaterait

bientôt qu'ils dont réellement ajouté aucune notion de quelque importance à la masse des idées acquises. On verrait, par exemple, que les efforts des géomètres, pour élever le calcul des probabilités au-dessus de ses applications naturelles, n'ont abouti, dans leur partie la plus essentielle et la plus positive, qu'à présenter, relativement à la théorie de la certitude, comme terme d'un long et pénible travail algébrique, quelques propositions presque triviales, dont la justesse est aperçue du premier coup d'œil avec une parfaite évidence par tout homme de bon sens. Mais nous devons nous borner à examiner l'entreprise en elle-même, et dans sa plus grande généralité.

En premier lieu, les considérations par lesquelles plusieurs physiologistes, et surtout Bichat, ont montré, en général, l'impossibilité radicale de faire aucune application réelle et importante de l'analyse mathématique aux phénomènes des corps organisés, s'appliquent, d'une manière directe et spéciale, aux phénomènes moraux et politiques, qui ne sont qu'un cas particulier des premiers.

Ces considérations sont fondées sur ce que la plus indispensable condition préliminaire pour que des phénomènes soient susceptibles d'être ramenés à des lois mathématiques, c'est que leurs degrés de quantité soient fixes. Or, dans tous les phénomènes physiologiques, chaque effet, partiel ou total, est assujetti à d'immenses

variations de quantité, qui se succèdent avec la plus grande rapidité, et d'une manière tout à fait irrégulière, sous l'influence d'une foule de causes diverses qui ne comportent aucune estimation précise. Cette extrême variabilité est un des grands caractères des phénomènes propres aux corps organisés ; eue constitue une de leurs différences les plus tranchées avec ceux des corps bruts. Elle interdit évidemment tout espoir de les soumettre jamais à de véritables calculs, tels, par exemple, que ceux des phénomènes astronomiques, les plus propres de tous à servir de type dans les comparaisons de ce genre.

Cela posé, on conçoit aisément que cette variabilité perpétuelle d'effets, tenant à l'excessive complication des causes qui concourent à les produire, doit être la plus grande possible pour les phénomènes moraux et politiques de l'espèce humaine, qui forment la classe la plus compliquée des phénomènes physiologiques. Ils sont, en effet, ceux de tous dont les degrés de quantité présentent les variations les plus étendues, les plus multipliées, et les plus irrégulières.

Si l'on pèse convenablement ces considérations, je crois qu'on n'hésitera pas à affirmer, sans craindre d'avoir une trop faible idée de la portée de l'esprit humain, que non seulement dans l'état présent de nos connaissances, mais

dans le plus haut degré de perfectionnement auquel elles soient susceptibles d'atteindre, toute grande application du calcul à la science sociale est et restera nécessairement impossible.

En second lieu, quand on supposerait qu'un tel espoir pût jamais se réaliser, il demeurerait incontestable que, même pour y parvenir, la science politique doit d'abord être étudiée d'une manière directe, c'est-à-dire en s'occupant uniquement de coordonner la série des phénomènes politiques.

En effet, de quelque haute importance que soit l'analyse mathématique, considérée dans ses véritables usages, il ne faut pas perdre de vue qu'elle n'est qu'une science purement instrumentale, ou, de méthode. Par elle-même elle n'enseigne rien de réel ; elle ne devient une source féconde de découvertes positives qu'en s'appliquant à des phénomènes observés.

Dans la sphère des phénomènes qui comportent cette application, elle ne saurait jamais avoir lieu immédiatement. Elle suppose toujours, dans la science correspondante, un degré préliminaire de culture et de perfectionnement, dont le terme naturel est la connaissance de lois précises

dévoilées par l'observation relativement à la quantité des phénomènes. Aussitôt que de telles lois sont découvertes, quelque imparfaites qu'elles soient, l'analyse mathématique devient applicable. Dès lors, par les puissants moyens de déduction qu'elle présente, elle permet de réduire ces lois à un très petit nombre, souvent à une seule, et d'y faire rentrer, de la manière la plus précise, une foule de phénomènes qu'elles ne semblaient pas d'abord pouvoir comprendre. En un mot, elle établit dans la science une coordination parfaite, qui ne pourrait être obtenue au même degré par aucune autre voie. Mais il est évident que toute application de l'analyse mathématique, tentée avant que cette condition préliminaire de la découverte de certaines lois calculables ait été remplie, serait absolument illusoire. Bien loin de pouvoir rendre positive aucune branche de nos connaissances, elle n'aboutirait qu'à replonger l'étude de la nature dans le domaine de la métaphysique, en transportant aux abstractions le rôle exclusif des observations.

Ainsi, par exemple, on conçoit que l'analyse mathématique ait été appliquée avec un grand succès à l'astronomie, soit géométrique, soit mécanique, à l'optique, à l'acoustique, et tout récemment à la théorie de la chaleur, quand une fois les progrès de l'observation ont conduit ces diverses parties de la physique à établir entre les phénomènes quelques lois précises de quantité ; tandis que, avant ces découvertes, une telle application n'aurait eu aucune base réelle, aucun point de départ positif. De même encore, les

chimistes qui croient le plus fortement aujourd'hui à la possibilité d'appliquer un jour, d'une manière large et en même temps positive, l'analyse mathématique aux phénomènes chimiques, ne cessent pas pour cela de les étudier directement, bien convaincus qu'une longue série de recherches, d'observations et d'expériences pourra seule dévoiler les lois numériques sur lesquelles cette application doit être fondée pour avoir de la réalité.

La condition indispensable qui vient d'être indiquée est d'autant plus difficile à remplir, elle exige un degré préalable de culture et de perfectionnement d'autant plus grand dans la science correspondante, que les phénomènes en sont plus compliqués. C'est ainsi que l'astronomie est devenue, au moins dans sa partie géométrique, une branche des mathématiques appliquées avant l'optique, celle-ci avant l'acoustique, et la théorie de la chaleur en dernier lieu. C'est ainsi, encore, que la chimie est aujourd'hui fort loin de cet état, si elle doit y parvenir jamais.

En jugeant, d'après ces principes incontestables, l'application du calcul aux phénomènes physiologiques en général, et en particulier aux phénomènes sociaux de l'espèce humaine, on voit d'abord que, même en admettant la possibilité de cette application, elle ne dispenserait nullement de l'étude directe des phénomènes, qu'elle prescrit, au contraire, comme condition préalable. De plus,

si l'on considère attentivement la nature de cette condition, on sentira qu'elle exige, dans la physique des corps organisés en général, et surtout dans la physique sociale, un degré de perfectionnement qui, lors même qu'il ne serait pas chimérique, ne pourrait évidemment être atteint qu'après des siècles de culture. La découverte de lois précises et calculables, en physiologie, représenterait un degré d'avancement très-supérieur à celui qu'imaginent : ceux même des physiologistes qui conçoivent les espérances les plus étendues des destinées futures de cette science. En réalité, d'après les motifs indiqués plus haut, un tel état de perfection doit être regarde comme absolument chimérique, incompatible avec la nature des phénomènes, et tout à fait disproportionné à la portée véritable de l'esprit humain.

Les mêmes raisons s'appliquent évidemment, et avec plus de force encore, à la science politique, vu le degré plus grand de complication de ses phénomènes. Imaginer qu'il serait possible un jour de découvrir quelques lois de quantité entre les phénomènes de cette science, ce serait la supposer perfectionnée à un degré tel que, même avant d'être parvenue à ce point, tout ce qu'elle a de vraiment intéressant à trouver serait complètement obtenu, dans une proportion qui surpasse de beaucoup tous les désirs qu'on peut raisonnablement former. Ainsi, l'analyse mathématique ne deviendrait applicable qu'à l'époque où son application ne pourrait plus avoir aucune importance réelle.

Il résulte des considérations précédentes que, d'un côté, la nature des phénomènes politiques interdit absolument tout espoir de leur appliquer jamais l'analyse mathématique, et d'un autre côté que cette application, à la supposer possible, ne pourrait nullement servir à élever la politique au rang des sciences positives, puisqu'elle exigerait, pour être praticable, que la science fût faite [74].

Les géomètres n'ont pas fait assez d'attention jusqu'à présent à la grande division fondamentale de nos connaissances positives, en étude des corps bruts et étude des corps organisés. Cette division, que l'esprit humain doit aux physiologistes, est aujourd'hui établie sur des bases inébranlables, et se confirme de plus en plus à mesure qu'elle est méditée davantage. Elle limite, d'une manière précise et irrévocable, les véritables applications des mathématiques, dans leur plus grande extension possible. On peut établir en principe que jamais l'analyse mathématique ne saurait étendre son domaine au-delà de la physique des corps bruts, dont les phénomènes sont les seuls qui offrent le degré de simplicité, et, par suite, de fixité nécessaire pour pouvoir être ramenés à des lois numériques.

Si l'on considère combien, même dans les applications les plus simples de l'analyse mathématique, sa marche devient embarrassée lorsqu'elle veut rapprocher suffisamment l'état abstrait de l'état concret, combien cet embarras augmente à mesure que les phénomènes se compliquent, on sentira que la sphère de ses attributions réelles est bien plutôt exagérée que rétrécie par le principe précédent.

Le projet de traiter la science sociale comme une application des mathématiques, afin de la rendre positive, a pris sa source dans le préjugé métaphysique que, hors des mathématiques, il ne peut exister de véritable certitude. Ce préjugé était naturel à l'époque où tout ce qui était positif se trouvait être du domaine des mathématiques appliquées, et où, par conséquent, tout ce qu'elles n'embrassaient pas était vague et conjectural. Mais depuis la formation de deux grandes sciences positives, la chimie, et la physiologie surtout, dans lesquelles l'analyse mathématique ne joue aucun rôle, et qui n'en sont pas moins reconnues aussi certaines que les autres, un tel préjugé serait absolument inexcusable.

Ce n'est point comme étant des applications de l'analyse mathématique que l'astronomie, l'optique, etc., sont des sciences positives et certaines. Ce caractère leur vient d'elles-mêmes, il résulte de ce qu'elles sont fondées sur des faits observés, et il ne pouvait résulter que de là, car

l'analyse mathématique, isolée de l'observation de la nature, n'a qu'un caractère métaphysique. Seulement, il est certain que dans les sciences auxquelles les mathématiques ne sont pas applicables, on doit beaucoup moins perdre de vue la stricte observation directe ; les déductions ne peuvent point être aussi prolongées avec sûreté, parce que les moyens de raisonnement sont bien moins parfaits. A cela près, la certitude est tout aussi complète, en se renfermant dans les limites convenables. On obtient, sans doute, une moins bonne coordination, mais elle est suffisante pour les besoins réels des applications de la science.

La recherche chimérique dune perfection impossible n'aurait d'autre résultat que de retarder nécessairement les progrès de l'esprit humain, en consumant en pure perte de grandes forces intellectuelles, et en détournant les efforts des savants de leur véritable direction d'efficacité positive. Tel est le jugement définitif que je crois pouvoir porter des essais faits ou à faire pour appliquer l'analyse mathématique à la physique sociale.

Une seconde tentative, infiniment moins vicieuse, dans sa nature, que la précédente, mais pareillement inexécutable, est celle qui a eu pour objet de rendre positive la science sociale en la ramenant à être essentiellement une simple

conséquence directe de la physiologie. Cabanis est l'auteur de cette conception, et c'est surtout par lui qu'elle a été suivie. Elle constitue le véritable but philosophique de son célèbre ouvrage sur le Rapport du physique et du moral de l'homme, aux yeux de quiconque a considéré la doctrine générale exposée dans cet ouvrage comme organique et non comme purement critique.

Les considérations présentées dans ce chapitre sur l'esprit de la politique positive prouvent, pour cet essai comme pour le précédent, qu'il était nécessairement mal conçu. Mais il s'agit actuellement d'en indiquer le vice avec précision.

Il consiste en ce qu'une telle manière de procéder annule l'observation directe du passé social, qui doit servir de base fondamentale à la politique positive.

La supériorité de nomme sur les autres animaux ne pouvant avoir et n'ayant, en effet, d'autre cause que la perfection relative de son organisation, tout ce qu'a fait l'espèce humaine et tout ce qu'elle peut faire doit, évidemment, être regardé, en dernière analyse, comme une conséquence nécessaire de son organisation, modifiée, dans ses effets, par l'état de l'extérieur. En ce sens, la physique sociale,

c'est-à-dire l'étude du développement collectif de l'espèce humaine, est réellement une branche de la physiologie, c'est-à-dire de l'étude de l'homme, conçue dans toute son extension. En d'autres termes, l'histoire de la civilisation n'est autre chose que la suite et le complément indispensable de l'histoire naturelle de l'homme.

Mais, autant il importe de bien concevoir et de ne jamais perdre de vue cette incontestable filiation, autant il serait mal entendu d’en conclure qu'il ne faut pas établir de division tranchée entre la physique sociale et la physiologie proprement dite.

Quand les physiologistes étudient l'histoire naturelle d'une espèce animale douée de sociabilité, celle des castors, par exemple, ils y comprennent avec raison l'histoire de l'action collective exercée par la communauté. Ils ne jugent pas nécessaire d’établir une ligne de démarcation entre l'étude des phénomènes sociaux de l'espèce et celle des phénomènes relatifs à l'individu isolé. Un tel défaut de précision n'a dans ce cas aucun inconvénient réel, quoique les deux ordres de phénomènes soient distincts. Car la civilisation des espèces sociales les plus intelligentes se trouvant arrêtée presqu'à son origine, principalement par l'imperfection de leur organisation, et secondairement par la prépondérance de l'espèce humaine, l'esprit n'éprouve aucune peine, dans un enchaînement aussi peu prolongé, à

rattacher directement tous les phénomènes collectifs aux phénomènes individuels. Ainsi, le motif général qui fait établir les divisions afin de faciliter l'étude, savoir, l'impossibilité pour l'intelligence humaine de suivre une chaîne de déductions trop étendue, n'existe point alors.

Qu'on suppose, au contraire, l'espèce des castors devenue plus intelligente, que sa civilisation puisse se développer librement, de telle sorte qu'il y ait enchaînement continu de progrès d'une génération à l'autre, on sentira bientôt la nécessité de traiter séparément l'histoire des phénomènes sociaux de l'espèce. On pourra bien encore, pour les premières générations, rattacher cette étude à celle des phénomènes de l'individu. Mais, à mesure qu'on s'éloignera de l'origine, cette déduction deviendra plus difficile à établir, et enfin, il y aura impossibilité totale de la suivre. C'est précisément ce qui existe, au plus haut degré, par rapport à l'homme.

Sans doute, les phénomènes collectifs de l'espèce humaine reconnaissent pour dernière cause, comme ses phénomènes individuels, la nature spéciale de son organisation. Mais l'état de la civilisation humaine à chaque génération ne dépend immédiatement que de celui de la génération précédente, et ne produit immédiatement que celui de la suivante. Il est possible de suivre, avec toute la

précision suffisante, cet enchaînement, à partir de l'origine, en ne liant, d'une manière directe, chaque terme qu'au précédent et au suivant. Il serait, au contraire, absolument au-dessus des forces de notre esprit de rattacher un terme quelconque de la série au point de départ primitif, en supprimant toutes les relations intermédiaires [75].

La témérité d'une telle entreprise, dans l'étude de l'espèce, pourrait être assimilée, dans l'étude de l'individu, à celle d'un physiologiste qui, considérant que les divers phénomènes des âges successifs sont uniquement la conséquence et le développement nécessaire de l'organisation primitive, s'efforcerait de déduire l'histoire d'une époque quelconque de la vie de l'état de l'individu à sa naissance, déterminé avec une grande précision, et se croirait ainsi dispensé d'examiner directement les divers âges pour connaître avec exactitude le développement total. L'erreur est même beaucoup plus grande, par rapport à l'espèce, qu'elle ne le serait quant à l'individu attendu que, dans le premier cas, les termes successifs à coordonner sont a la fois bien plus compliqués et bien plus nombreux que dans le second.

En s'obstinant à suivre cette marche impraticable, outre qu'on ne pourrait nullement étudier, d'une manière satisfaisante, l'histoire de la civilisation, on serait inévitablement conduit à tomber dans des erreurs capitales.

Car, dans l'impossibilité absolue de rattacher directement les divers états de civilisation au point de départ primitif et général établi par la nature spéciale de l'homme, on serait bientôt entraîné à faire dépendre immédiatement de circonstances organiques secondaires ce qui est une conséquence éloignée des lois fondamentales de l'organisation.

C'est ainsi, par exemple, que plusieurs physiologistes recommandables ont été amenés à supposer aux caractères nationaux une importance évidemment exagérée dans l'explication des phénomènes politiques. Ils leur ont attribué des différences de peuple à peuple qui ne tiennent, dans presque tous les cas, qu'à des époques de civilisation inégales. Il en est résulté le fâcheux effet de regarder comme invariable ce qui n'est certainement que momentané. De telles déviations, dont il serait aise de multiplier les exemples, et qui dérivent toutes du même vice primitif dans la manière de procéder, confirment clairement la nécessité de séparer l'étude des phénomènes sociaux de celle des phénomènes physiologiques ordinaires [76].

Les géomètres qui se sont élevés à des idées philosophiques conçoivent, en thèse générale, tous les phénomènes de l'univers, tant ceux des corps organisés que ceux des corps bruts, comme tenant à un petit nombre

de lois communes, immuables. Les physiologistes observent à cet égard, avec juste raison, que, quand même toutes ces lois seraient un jour parfaitement connues, l’impossibilité de déduire d'une manière continue obligerait a conserver entre l'étude des corps vivants et celle des corps inertes la même division qui est aujourd’hui fondée sur la diversité des lois. Un motif exactement semblable s'applique directement à la division entre la physique sociale et la physiologie proprement dite, c'est-à-dire entre la physiologie de l'espèce et celle de l'individu. La distance est, sans doute, beaucoup moins grande, puisqu'il ne s'agit que d'une division secondaire, tandis que l'autre est principale. Mais il y a pareillement impossibilité de déduire, quoique ce ne soit pas au même degré.

L'insuffisance totale de cette manière de procéder se vérifie aisément, si, au lieu de la considérer seulement par rapport à la théorie de la politique positive, on l'envisage relativement au but pratique actuel de cette science, savoir, la détermination du système suivant lequel la société doit être réorganisée aujourd'hui.

On peut, sans doute, établir, d'après les lois physiologiques, quel est, en général, l'état de civilisation le plus conforme à la nature de l'espèce humaine. Mais, d'après ce qui précède, il est clair qu'on ne saurait aller plus loin par ce moyen. Or une telle notion, isolée, est de pure

spéculation, et ne peut aboutir, dans la pratique, à aucun résultat réel et positif. Car elle ne met nullement à portée de connaître, d'une manière positive, à quelle distance l'espèce humaine se trouve actuellement de cet état, ni la marche qu'elle doit suivre pour y parvenir, ni enfin le plan général de l'organisation sociale correspondante. Ces déterminations indispensables ne peuvent évidemment résulter que d'une étude directe de l'histoire de la civilisation.

Si, malgré cela, l'on veut s'efforcer de donner une existence pratique à cet aperçu spéculatif et nécessairement incomplet, on ne saurait éviter de tomber aussitôt dans l'absolu ; car, on fait consister alors toute l'application réelle de la science dans la formation d'un type invariable de perfection vague, sans aucune distinction d'époques, à la manière de la politique conjecturale. Les conditions d'après lesquelles l'excellence de ce type se trouve fixée, sont certainement d'un ordre beaucoup plus positif que celles qui servent de guides à la politique théologique et métaphysique. Mais cette modification ne change pas le caractère absolu qui est inhérent à une telle question, dans quelque sens qu'on la suppose traitée. La politique ne saurait donc jamais devenir vraiment positive par cette manière de procéder.

Ainsi, soit sous le point de vue théorique, soit sous le point de vue pratique, il est également vicieux de concevoir la science sociale comme une simple conséquence de la physiologie.

Le véritable rapport direct entre la connaissance de l'organisation humaine et la science politique, telle que ce chapitre l'a caractérisée, consiste en ce que la première doit fournir à la seconde son point de départ.

C'est à la physiologie qu'il appartient exclusivement d'établir, d'une manière positive, les causes qui rendent l'espèce humaine susceptible d'une civilisation constamment progressive, tant que l'état de la planète qu'elle habite n'y met point un obstacle insurmontable. Elle seule peut tracer le véritable caractère et la marche générale nécessaire de cette civilisation. Elle seule enfin permet d'éclaircir la formation des premières agrégations d'hommes, et de conduire l'histoire de l'enfance de notre espèce jusqu’à l'époque où elle est parvenue à donner l'essor à sa civilisation par la création d'un langage.

C'est à ce terme que s'arrête naturellement le rôle des considérations physiologiques directes dans la physique sociale, qui doit alors se fonder uniquement sur

l'observation immédiate des progrès de l'espèce humaine. Plus avant, la difficulté de déduire deviendrait aussitôt très grande, parce que, à partir de cette époque, la marche de la civilisation acquiert tout à coup beaucoup plus de rapidité, de façon que les termes à coordonner se multiplient brusquement. D'un autre côté, les fonctions que la physiologie doit remplir dans l'étude du passé social ne seraient plus nécessaires alors ; elle n'aurait plus pour but d'utilité de suppléer au défaut d'observations directes. Car, à dater de l'établissement d'une langue, il existe des données immédiates sur le développement de la civilisation, en sorte qu'il n'y a point de lacune dans l'ensemble des considérations positives.

Il faut ajouter à ce qui précède, pour avoir un aperçu complet du rôle véritable de la physiologie dans la physique sociale, que, comme l'a très bien senti Condorcet, le développement de l'espèce n'étant que la résultante des développements individuels, qui s'enchaînent d'une génération à l'autre, il doit nécessairement présenter des traits de conformité généraux avec l'histoire naturelle de l'individu. Par cette analogie, l'étude de l'homme isolé fournit encore certains moyens de vérification et de raisonnement pour celle de l'espèce, distincts de ceux qui viennent d’être indiqués, et qui, quoique moins importants, ont l'avantage de s'étendre à toutes les époques.

En résumé, quoique la physiologie de l'espèce et celle de l'individu soient deux sciences absolument du même ordre, ou plutôt deux portions distinctes d'une science unique, il n'en est pas moins indispensable de les concevoir et de les traiter séparément. Il faut que la première prenne sa base et son point de départ dans la seconde, pour être vraiment positive. Mais elle doit ensuite être étudiée d'une manière isolée, en s'appuyant sur l'observation directe des phénomènes sociaux.

Il était naturel qu'on cherchât à faire rentrer entièrement la physique sociale dans le domaine de la physiologie, quand on ne voyait pas d'autre moyen de lui imprimer le caractère positif. Mais cette erreur n'aurait plus d'excuse aujourd'hui qu'il est facile de se convaincre de la possibilité de rendre positive la science politique en la fondant sur l'observation immédiate du passé social.

En second heu, au moment où l'étude des fonctions intellectuelles et affectives est sortie du domaine de la métaphysique pour entrer dans celui de la physiologie, il était très difficile d'éviter toute exagération dans la fixation de la véritable sphère physiologique, et de n'y pas comprendre aussi l'examen des phénomènes sociaux. L'époque des conquêtes ne peut pas être celle des limites précises. Aussi Cabanis, qui a été un des principaux

coopérateurs de cette grande révolution, est-il particulièrement excusable de s'être fait illusion à cet égard. Mais aujourd'hui qu'une sévère analyse peut et doit succéder à l'entraînement de la première impulsion, aucune cause ne peut plus empêcher de méconnaître la nécessité d'une division indispensablement exigée par la faiblesse de l'esprit humain.

Nul motif réel ne peut plus porter à isoler, dans l'étude de l'individu, les phénomènes spécialement appelés moraux des autres phénomènes. La révolution qui les a tous liés entre eux doit être regardée comme le pas le plus essentiel que la physiologie ait fait jusqu'ici sous le rapport philosophique.

Au contraire, des considérations du premier ordre d'importance démontrent l'absolue nécessité de séparer l'étude des phénomènes collectifs de l'espèce humaine de celle des phénomènes individuels [77], en établissant, du reste, entre ces deux grandes sections de la physiologie totale, leur relation naturelle. S'efforcer de faire disparaître cette indispensable division, ce serait tomber dans une erreur analogue, quoique inférieure, à celle si justement combattue par les vrais physiologistes, qui présente l'étude des corps vivants comme une conséquence et un appendice de celle des corps inertes.

Telles sont les quatre tentatives principales faites jusqu'à présent dans le but d'élever la politique au rang des sciences d'observation, et dont l'ensemble constate, de la manière la plus décisive, la nécessité et la maturité de cette grande entreprise. L'examen spécial de chacune d'elles confirme, sous un point de vue distinct, les principes antérieurement exposés dans ce chapitre sur le véritable moyen de donner à la politique un caractère positif, et, par suite, d'arrêter avec sûreté la conception générale du nouveau système social, qui peut seul terminer la crise actuelle de l'Europe civilisée.

On peut donc regarder comme établi, a priori et a posteriori, sur des démonstrations réelles, que, pour atteindre ce but capital, il faut regarder la science politique comme une physique particulière, fondée sur l'observation directe des phénomènes relatifs au développement collectif de l'espèce humaine, ayant pour objet la coordination du passé social, et pour résultat la détermination du système que la marche de la civilisation tend à produire aujourd'hui.

Cette physique sociale est, évidemment, aussi positive qu'aucune autre science d'observation. Sa certitude intrinsèque est tout aussi réelle [a]. Les lois qu'elle découvre, satisfaisant à l'ensemble des phénomènes observés, leur

application mérite une entière confiance.

Comme toutes les autres, cette science possède, en outre, des moyens généraux de vérification, même indépendamment de sa relation nécessaire avec la physiologie. Ces moyens sont fondés sur ce que, dans l'état présent de l'espèce humaine, considérée en totalité, tous les degrés de civilisation coexistent sur les divers points du globe, depuis celui des sauvages de la Nouvelle-Zélande jusqu'à celui des Français et des Anglais. Ainsi, l'enchaînement établi d'après la succession des temps peut être vérifié par la comparaison des lieux.

Au premier abord, cette nouvelle science semble réduite à la simple observation, et totalement privée du secours des expériences, ce qui ne l'empêcherait pas d'être positive, témoin l'astronomie. Mais, en physiologie, indépendamment des expériences sur les animaux, les cas pathologiques sont réellement un équivalent d'expériences directes sur l'homme, parce qu'ils altèrent l'ordre habituel des phénomènes. De même, et par un motif semblable, les époques multipliées où les combinaisons politiques ont tendu, plus ou moins, a arrêter le développement de la civilisation, doivent être regardées comme fournissant à la physique sociale de véritables expériences, encore plus propres que l'observation pure à dévoiler ou à confirmer les

lois naturelles qui président à la marche collective de l'espèce humaine.

Si, comme j'ose l'espérer, les considérations présentées dans ce chapitre font sentir aux savants l'importance et la possibilité d'établir une politique positive dans l'esprit ci-dessus indiqué, je présenterai alors avec plus de détail mon opinion sur la manière d'exécuter cette première série de travaux. Mais je crois utile de rappeler, en terminant, la nécessité de la diviser, avant tout, en deux ordres : l'un, de travaux généraux ; l'autre, de travaux particuliers.

Le premier ordre doit avoir pour objet d'établir la marche générale de l'espèce humaine, abstraction faite de toutes les causes quelconques qui peuvent modifier la vitesse de sa civilisation, et, par suite, de toutes les diversités observées de peuple à peuple, quelque grandes qu'elles puissent être. Dans le second ordre, on se proposera d'estimer l'influence de ces causes modificatrices, et, par suite, de former le tableau définitif, dans lequel chaque peuple occupera la place spéciale correspondante à son développement propre.

L'une et l'autre classe de travaux, et surtout la dernière, sont d'ailleurs susceptibles, dans leur exécution, de plusieurs

degrés de généralité, dont la nécessité se fera vraisemblablement sentir aux savants.

L'obligation de traiter le premier ordre de travaux avant le second est fondée sur ce principe évident, applicable à la physiologie de l'espèce comme à celle de l'individu, que les idiosyncrasies ne doivent être étudiées qu'après l'établissement des lois générales. Il faudrait renoncer absolument à obtenir aucune notion nette, si cette règle était violée.

Quant à la possibilité de procéder ainsi, elle résulte de ce qu'il y a aujourd'hui un assez grand nombre de points particuliers bien éclaircis pour qu'on puisse s'occuper directement dune coordination générale. Les physiologistes n'ont pas attendu, pour se former une idée de l'ensemble de l'organisation, que toutes les fonctions spéciales fussent connues. Il doit en être de même dans la physique sociale.

En précisant davantage les considérations précédentes, on voit qu'elles tendent à établir que, dans la formation de la science politique, il faut procéder du général au particulier. Or, si l'on examine ce précepte dune manière directe, il est aisé d'en reconnaître la justesse.

La marche que suit l'esprit humain dans la recherche des lois qui régissent les phénomènes naturels, présente, sous le rapport qui nous occupe, une importante différence, suivant qu'il étudie la physique des corps bruts, ou celle des corps organisés.

Dans la première, l'homme se trouvant former une partie imperceptible d'une suite immense de phénomènes, dont il ne peut espérer, sans une folle présomption, d'apercevoir jamais l'ensemble, il est obligé, aussitôt qu'il commence à les étudier dans un esprit positif, de considérer d'abord les faits les plus particuliers, pour s'élever ensuite graduellement à la découverte de quelques lois générales, qui deviennent plus tard le point de départ de ses recherches. Au contraire, dans la physique des corps organisés, l'homme étant lui-même le type le plus complet de l'ensemble des phénomènes, ses découvertes positives commencent nécessairement par les faits les plus généraux, qui lui prêtent ensuite une lumière indispensable pour éclaircir l'étude d'un genre de détails dont, par leur nature, la connaissance précise lui est à jamais interdite. En un mot, dans les deux cas, l'esprit humain procède du connu à l'inconnu ; mais, dans le premier, il s'élève d'abord du particulier au général, parce que la connaissance des détails est plus immédiate pour lui que celle des masses ; tandis que, dans le second, il commence par descendre du

général au particulier, parce qu'il connaît plus directement l'ensemble que les parties. Le perfectionnement de chacune des deux sciences consiste essentiellement, sous le rapport philosophique, à lui permettre d'adopter la méthode de l'autre, sans que celle-ci lui devienne cependant jamais aussi propre que sa méthode primitive.

Après avoir considéré cette loi du point de vue le plus élevé de la philosophie positive, on peut la vérifier facilement en observant la marche qu'a suivie jusqu'à ce jour le développement des sciences naturelles, depuis le moment où chacune d'elles a cessé définitivement d'avoir le caractère théologique ou métaphysique.

En effet, dans l'étude des corps bruts, en l'examinant d'abord quant à ses divisions principales, on voit l'astronomie, la physique, et la chimie, commencer par être absolument isolées les unes des autres, et se rapprocher ensuite sous des rapports de plus en plus multipliés, tellement qu'enfin on peut aujourd'hui apercevoir en elles une tendance manifeste à ne former qu'un seul corps de doctrine. De même, en considérant à part chacune d'elles, on la voit naître de l'étude de faits d'abord incohérents, et arriver par degrés aux généralités actuellement connues. C'est seulement dans l'astronomie, et dans quelques sections de la physique terrestre, que l'esprit humain a pu parvenir jusqu'ici à suivre, sous des rapports fondamentaux,

la marche opposée. On peut même dire que, en astronomie, la marche primitive n'a été changée, par la loi de la gravitation universelle, que sous un rapport réellement secondaire, quant à l'ensemble des phénomènes, quoique principal relativement à nous. Car cette loi n'embrasse point encore, et probablement même n'embrassera jamais, dans ses applications, les faits astronomiques les plus généraux, qui consistent dans les relations des différents systèmes solaires, dont nous n'avons jusqu'ici aucune connaissance. Cette remarque, portant sur la branche la plus parfaite de la physique inorganique, offre une vérification saillante du principe que j'expose.

Si l'on examine maintenant la partie de ce principe qui se rapporte à l'étude des corps vivants, la confirmation en est aussi sensible. En premier lieu, l'enchaînement général des fonctions dont se compose une organisation est certainement mieux connu aujourd'hui que Faction partielle de chaque organe ; et de même, sous un point de vue plus étendu, l'étude des relations générales qui existent entre les diverses organisations, soit animales, soit végétales, est, sans doute, plus avancée que celle de chaque organisation particulière. En second heu, les principales branches dont se compose aujourd'hui la physique organique ont été d'abord confondues, et ce n'est qu'en vertu des progrès de la physiologie positive qu'on est parvenu à analyser avec précision les différents points de vue généraux sous lesquels un corps vivant peut être envisagé, de manière à

fonder sur ces distinctions une division rationnelle de la science. Cela est même tellement exact que, vu le peu de temps depuis lequel la physique des corps organisés est devenue vraiment positive, la distribution de ses parties principales n'est pas encore arrêtée d'une manière parfaitement nette. Le fait est plus sensible encore en passant de la science aux savants, car ceux-ci sont évidemment bien moins spéciaux dans leur ordre de travaux que les savants livrés à l'étude des corps bruts.

On peut donc regarder comme établi, par l'observation et par le raisonnement, que l'esprit humain procède principalement du particulier au général dans la physique inorganique, et, au contraire, du général au particulier dans la physique organique ; que, du moins, c'est incontestablement suivant cette marche que s'effectuent pendant longtemps les progrès de la science, depuis le moment où elle prend le caractère positif.

Si la seconde partie de cette loi a été méconnue jusqu'à présent, si l'on a cru que, dans un ordre quelconque de recherches, l'esprit humain procédait toujours nécessairement du particulier au général, cette erreur s'explique d'une manière très naturelle, en considérant que, la physique des corps bruts ayant dû se développer la première, c'est sur l'observation de la marche qui lui est propre qu'ont dû être primitivement fondés les préceptes de

la philosophie positive. Mais la prolongation d'une telle erreur cesserait d'être excusable, aujourd'hui que l'observation philosophique peut porter sur les deux ordres de sciences naturelles.

En appliquant à la physique sociale, qui n'est qu'une branche de la physiologie, le principe que je viens d'établir, il démontre évidemment la nécessité de commencer, dans l'étude du développement de l'espèce humaine, par la coordination des faits les plus généraux, pour descendre ensuite graduellement à un enchaînement de plus en plus précis. Mais, afin de ne laisser aucune incertitude sur ce point essentiel, il convient de vérifier le principe dune manière directe dans ce cas particulier.

Tous les ouvrages historiques écrits jusqu'à ce jour, même les plus recommandables, n'ont eu essentiellement, et n'ont dû avoir de toute nécessité, que le caractère d'annales, c'est-à-dire de description et de disposition chronologique d'une certaine suite de faits particuliers, plus ou moins importants et plus ou moins exacts, mais toujours isolés entre eux. Sans doute, les considérations relatives à la coordination et à la filiation des phénomènes politiques n'y ont pas été entièrement négligées, surtout depuis un demi-siècle. Mais il est clair que ce mélange n'a point encore refondu le caractère de ce genre de composition, qui n'a

pas cesse d'être littéraire [a]. Il n'existe point jusqu'ici de véritable histoire, conçue dans un esprit scientifique, c'est-à-dire ayant pour but la recherche des lois qui président au développement social de l'espèce humaine, ce qui est précisément l'objet de la série de travaux considérée dans ce chapitre.

La distinction précédente suffit pour expliquer pourquoi on a cru presque universellement jusqu'ici qu'il fallait procéder, en histoire, du particulier au général, et pourquoi, au contraire, on doit aujourd'hui procéder du général au particulier, sous peine de n'obtenir aucun résultat.

Car lorsqu'il s'agit seulement de construire avec exactitude des annales générales de l'espèce humaine, il faut évidemment commencer par former celles des différents peuples, et celles-ci ne peuvent être fondées que sur des chroniques de provinces et de villes, ou même sur de simples biographies. Pareillement, sous un autre rapport, pour former les annales complètes de chaque fraction quelconque de population, il est indispensable de réunir une suite de documents séparés relatifs à chacun des points de vue sous lesquels elle doit être considérée. C'est ainsi qu'on doit nécessairement procéder pour parvenir à composer les faits généraux qui sont les matériaux de la science politique, ou plutôt l'objet sur lequel portent ses

combinaisons. Mais une marche tout opposée devient indispensable, aussitôt qu'on arrive à la formation directe de la science, c'est-à-dire à l'étude de l'enchaînement des phénomènes.

En effet, par leur nature même, toutes les classes de phénomènes sociaux se développent simultanément, et sous l'influence les unes des autres, de telle sorte qu'il est absolument impossible de s'expliquer la marche suivie par aucune d'elles, sans avoir préalablement conçu d'une manière générale la progression de l'ensemble.

Chacun reconnaît, par exemple, aujourd'hui, que l'action réciproque des divers États européens est trop importante pour que leurs histoires puissent être véritablement séparées. Mais la même impossibilité n'est pas moins sensible, relativement aux divers ordres de faits politiques qu'on observe dans une société unique. Les progrès dune science ou d'un art ne sont-ils pas en connexion évidente avec ceux des autres sciences ou des autres arts ? Le perfectionnement de l'étude de la nature, et celui de l'action sur la nature, ne tiennent-ils pas l'un à l'autre ? Tous deux ne sont-ils pas étroitement liés avec l'état de l'organisation sociale, et réciproquement ? Ainsi, pour connaître avec précision les lois réelles du développement spécial de la branche la plus simple du corps social, il faudrait nécessairement : obtenir à la fois la même précision pour

toutes les autres, ce qui est d'une absurdité manifeste.

On doit donc, au contraire, se proposer d'abord de concevoir dans sa plus grande généralité le phénomène du développement de l'espèce humaine, c'est-à-dire d'observer et d'enchaîner entre eux les progrès les plus importants qu'elle a faits successivement dans les principales directions différentes. On tendra ensuite à donner par degrés à ce tableau une précision de plus en plus grande, en sous-divisant toujours davantage les intervalles d'observation et les classes de phénomènes à observer. De même, sous le rapport pratique, l'aspect de l'avenir social, déterminé d'abord d'une manière générale, en résultat d'une première étude du passé, deviendra de plus en plus détaillé à mesure que la connaissance de la marche antérieure de l'espèce humaine se développera davantage. La dernière perfection de la science, qui vraisemblablement ne sera jamais atteinte d'une manière complète, consisterait, sous le rapport théorique, à faire concevoir avec exactitude, depuis l'origine, la filiation des progrès d'une génération à l'autre, soit pour l'ensemble du corps social, soit pour chaque science, chaque art, et chaque partie de l'organisation politique ; et, sous le rapport pratique, à déterminer rigoureusement, dans tous ses détails essentiels, le système que la marche naturelle de la civilisation doit rendre dominant.

Telle est la méthode strictement dictée par la nature de la physique sociale [80].

Fin du texte

---

[1] Opuscules de philosophie sociale, 1819-1828, Paris, Ernest Leroux éditeur, 1883 : 4e opusc., p. 208, note 1.

[2] Système de politique positive, ou Traité de Sociologie, instituant la religion de l'Humanité, t. IV, Appendice général, p. I, éd. de 1854.

[3] Ibid., p. II.

[4] Ibid., p. III.

[5] Ibid.

[6] Ibid., p. IV.

[7] Ibid., p. III.

[8] Ibid., p. IV.

[9] Lettres d'Auguste Comte à divers, t. II ; lettres

antérieures à1850, p. 19 : troisième lettre à Tabarié.

[10] Loc. cit., p. 23.

[11] Plan des travaux... (Opusc. phil. soc., p. 139). Infra, p. 131.

[12] Ibid. (O.P.S., p. 178). Infra, p. 168.

[13] Revue occidentale, 1882, vol. 8, pp. 224-237, in : Matériaux pour la biographie d'Auguste Comte.

[14] Loc. cit., p. 224.

[15] Loc. cit., pp. 228-229.

[16] Considérations philosophiques sur les sciences et les savants (O.p,s., p. 192, no 1).

[17] Ibid., p. 183.

[18] Ibid., p. 184 et p. 264, no 1 (Considérations sur le pouvoir spirituel).

[19] Ibid., p. 283 (Considérations sur le pouvoir spirituel).

[20] Ibid., p. 264 et p. 281.

[21] Revue occidentale, 1882, vol. 8, p. 391.

[22] A. Comte. Évolution originale. Recueil de documents, 1er volume (1798-1820), Rio de Janeiro, Église positiviste

du Brésil, juillet 1913. Voir également Henri Gouhier, La jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme, Paris, Vrin, 1933, 1936, 1941.

[23] Paul Arbousse-Bastide, La Doctrine de l'éducation universelle dans la philosophie d'Auguste Comte, Paris, P.U.F., 2 t., 1957.

[24] Saint-Simon, Mémoire sur la science de l'homme, 14, vol. II (1814).

[25] Considérations philosophiques... (O.p.s., p. 213 ; cf. p. 233) ; cf. Considérations sur le pouvoir spirituel (O.p.s., p. 259, no 1).

[26] Considérations sur le pouvoir spirituel (O.p.s., p. 271).

[27] Troisième lettre à M. d'Eichthal du 5 août 1824 (Lettres à divers, t. II, p. 58).

[28] Loc. cit., p. 49.

[29] Loc. cit., p. 50.

[30] Rousseau, Du Contrat social, Garnier-Flammarion, Paris, 1966, Introduction de Pierre Burgelin, p. 20.

[31] O.p.s., p. 40.

[32] O.p.s., p. 42.

[33] O.p.s., p. 24.

[34] M. Uta, La théorie du savoir dans la philosophie d'Auguste Comte, Paris, Alcan, 1928, Préface de M. Edmond Goblot, p. XIX.

[35] Revue occidentale, 1883, vol. II, pp. 352-393.

[36] Considérations sur le pouvoir spirituel (O.p.s., p. 281, no 1).

[37] Marcel Prélot, La science politique, coll. « Que sais-je ? », P.U.F., Paris, 1961.

[38] Ibid., p. 37.

[39] Revue occidentale, 1889, vol. 23, p. 30.

[40] Ibid., p. 35.

[41] Ibid., p. 37.

[42] Ibid., p. 38.

[43] Ibid., p. 46.

[44] Ibid., p 49.

[45] Ibid., p. 56.

[46] Ibid., p. 63.

[47] Ibid., p. 66.

[48] Ibid.

[49] Ibid., p. 84.

[50] Lettres à divers, t. II, pp. 11-12 et p. 127.

* Deux sortes de notes figurent en bas de page :

a. appels de notes a, b, c : notes d'Auguste Comte

b. notes numérotées en chiffres arabes: note de l'éditeur, JMT.

[52] La « marche de la civilisation » ou l'histoire générale se produit en surmontant le double mouvement antithétique de deux « systèmes sociaux » : l'un étant dans sa phase déclinante, l'autre dans sa phase ascendante. Cette théorie dialectique de l'histoire a été démontrée dans le second opuscule, Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne (avril 1820).

[53] Le « premier » mouvement est dû à la tendance critique ou révolutionnaire mais résulte lui-même, dans la conjoncture, de la tension entre les conservateurs et les révolutionnaires, tension que Comte juge non seulement stérile dans la situation historique actuelle, mais encore nuisible relativement à l'avenir politique.

[54] Ce second mouvement n'est, dans la politique vécue, représenté par aucun parti précisément : tous les contemporains, rétrogrades ou critiques sentent passer en

eux ce mouvement de réorganisation, mais dans l'acharnement à durcir une position politique, devenue inopportune à leur insu, ils échouent car leur attitude au lieu d'être positive, est encore soit critique, soit fonction de l'attitude critique : d'où la crise.

[55] Comte montre que tout s'est déroulé selon « la nature des choses », c'est-à-dire d'une façon que l'observation historique explique objectivement.

[56] Ce qui est obtenu, c'est la suppression de l'ancien système. Le problème est un problème de construction et non plus de démolition.

[57] La direction organique est celle que préciserait une science de l'agrégat social. Elle n'est représentée dans le siècle par aucun parti politique, étant donné que son point de vue dépasse la conception habituelle de la politique, c'est le point de vue purement scientifique.

[a] Pour sentir toute la portée de ce fait, il faut se rappeler que le Pape lui-même s'est prononcé dans ce sens en refusant formellement aux jeunes gens de la noblesse romaine la permission d'aller au secours des Grecs (A. Comte).

[59] Tel est le propre de l'idéologie.

[60] Les politiques post-révolutionnaires ne peuvent s'instaurer et fonctionner selon les principes mêmes qui ont mis en branle et accompli la révolution. D'où nécessité

d'une dictature ; l'exemple de la Convention est celui que reprendra souvent Auguste Comte. Là où Marx voit la nécessité d'une dictature provisoire du prolétariat, Comte invoquera celle d'une dictature positiviste (Corresp. inédite, 1re série, p. 219).

[61] C'est ce que Comte appellera l'école stationnaire (Cours de phil. pos., IV, p. 109). Il s'agit des doctrinaires : Royer-Collard, Guizot, Rémusat, Duvergier de Hauranne.

[a] Le mérite de l'opinion intermédiaire, ou plutôt contradictoire, consiste précisément à servir d'organe à cette disposition. Il est, du reste, évident que, par sa nature, elle est frappée de nullité organique puisqu'elle n'a rien qui lui soit propre, et qu'elle ne se compose que de maximes opposées, qui s'annulent réciproquement. Elle ne peut aboutir, comme l'expérience l'a déjà suffisamment confirmé, qu'à faire osciller la marche des affaires entre la tendance critique et la tendance rétrograde, sans lui imprimer jamais aucun caractère déterminé. Cette conduite indécise est certainement indispensable dans la situation politique actuelle, et jusqu'à l'établissement d'une doctrine vraiment organique, pour prévenir les violents désordres auxquels la société serait exposée par la prépondérance du parti rétrograde ou du parti critique. En ce sens, tous les hommes sensés doivent s'empresser de la seconder. Mais, si une telle politique rend moins orageuse l'époque révolutionnaire, il n'est pas moins incontestable qu'elle tend directement à en prolonger la durée. Car, une opinion qui érige l'inconséquence en système et qui conduit à

empêcher soigneusement l'extinction totale des deux doctrines extrêmes, afin de pouvoir toujours les opposer l'une à l'autre, met nécessairement obstacle à ce que le corps social parvienne jamais à un état fixe. En un mot, cette politique est raisonnable et utile aujourd'hui, en tant que simplement provisoire, mais elle devient absurde et dangereuse si on veut la regarder comme définitive.

Tels sont les motifs pour lesquels je n'ai fait ci-dessus aucune mention de cette manière de voir dans l'examen des opinions existantes sur la réorganisation sociale (A. Comte).

[63] L'erreur fondamentale dépend donc de l'absence de distinction de la théorie et de la pratique : on a considéré comme pratique une entreprise qui est avant tout théorique.

[a] Cette grande question de la division du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel sera plus tard l'objet d'un travail spécial (A. Comte).

[65] Tableau de l'anarchie contemporaine : disparition de l'ancien pouvoir spirituel sans réorganisation d'un nouveau et tentatives infructueuses de refonte d'un pouvoir temporel sans théorie positive explicite.

[a] Je suis très éloigné de conclure, des considérations précédentes, que la classe des légistes ne doit plus avoir aujourd'hui d'activité politique. J'ai seulement voulu établir que son action doit changer de caractère.

D'après les raisonnements que je viens d'exposer, l'état présent de la société exige que la suprême direction des esprits cesse d'appartenir aux légistes ; mais ils n'en sont pas moins appelés, par leur nature, à seconder, sous des rapports très importants, la nouvelle direction générale qui sera imprimée par d'autres. D'abord, à raison de leurs moyens de persuasion et de l’habitude qu'ils ont encore, plus qu'aucune autre classe, de se placer aux points de vue politiques, ils doivent concourir puissamment à l'adoption de la doctrine organique. En second lieu, les légistes, et surtout ceux d'entre eux qui ont fait une étude approfondie du droit positif, possèdent exclusivement la capacité réglementaire, qui est une des grandes capacités nécessaires à la formation du nouveau système social, et qui sera mise en jeu aussitôt que la partie purement spirituelle du travail général de réorganisation sera terminée, ou même suffisamment avancée (A. Comte).

[a] Nous comprenons ici au nombre des savants, conformément à l'usage ordinaire, les hommes qui, sans consacrer leur vie à la culture spéciale d'aucune science d'observation, possèdent la capacité scientifique, et ont fait de l'ensemble des connaissances positives une étude assez approfondie pour s'être pénétrés de leur esprit et s'être familiarisés avec les principales lois des phénomènes naturels.

C'est, sans doute, à cette classe de savants, trop peu nombreuse encore, qu'est réservée l'activité essentielle dans la formation de la nouvelle doctrine sociale. Les autres

savants sont trop absorbés par leurs occupations particulières, et même trop affectés encore de certaines habitudes intellectuelles vicieuses, qui résultent aujourd'hui de cette spécialité, pour qu'ils puissent être vraiment actifs dans l'établissement de la science politique. Mais ils n'en rempliront pas moins, dans cette grande fondation, une fonction très importante, quoique passive, celle de juges naturels des travaux. Les résultats obtenus par les hommes qui suivront la nouvelle direction philosophique, n'auront de valeur et d'influence qu'autant qu'ils seront adoptés par les savants spéciaux, comme ayant le même caractère que leurs travaux habituels.

J'ai cru devoir donner cette explication pour prévenir une objection qui se présente naturellement à l'esprit de la plupart des lecteurs. Mais, du reste, il est évident que cette distinction entre la portion de la classe scientifique qui doit être active et la portion qui doit être simplement passive dans l'élaboration de la doctrine organique, est tout à fait secondaire, et qu'elle n'affecte en rien l'assertion fondamentale établie dans le texte.

[68] La classe des savants souffre elle-même de l'anarchie scientifique, comme Auguste Comte le constatera dans le tome IV du Cours.

[69] Ne pas confondre cette « marche de la civilisation » avec la doctrine théologique selon laquelle l'histoire affirme nécessairement le progrès humain, en référence à la Cité de Dieu de saint Augustin. Cette histoire générale

qu'observe Auguste Comte dépend en fait de la situation historique observée en occident en référence au concept de science positive en tant qu'il résulte lui-même d'un historique objectif de l'intelligence humaine.

[70] Comte conçoit donc une science de la prospective.

[71] La critique de Comte révèle un précepte de méthode. L'influence des climats est un problème scientifique, mais il faut savoir traduire l'action des facteurs physiques en termes sociaux. Le climat peut ralentir ou accélérer l'effet de la loi des trois états. Il importe de poser d'abord les liaisons principales des faits sociaux et de ne considérer qu'ensuite certaines liaisons secondaires.

[a] Un tel projet, de la part de Condorcet, prouve, conformément à l'examen précédent, qu'il était fort loin d'avoir conçu, d'une manière nette, l'importance capitale de l'histoire de la civilisation ; puisque s'il avait clairement vu, dans l'observation philosophique du passé, le moyen de rendre positive la science sociale, il ne l'aurait pas cherché ailleurs (A. Comte).

[73] Il s'agit, entre autres, de Laplace (1749-1827), et bientôt de Quételet (1796-1874) qui appliquera la statistique aux sciences sociales. Auguste Comte pose le problème des rapports entre les mathématiques et la sociologie. Comte ne prévoit pas la possibilité de l'économie mathématique, mais il a raison de penser que la traduction en formules mathématiques n'ajouterait pas

grand-chose à la connaissance de la réalité sociale elle-même.

[74] L'observation doit directement guider la déduction. Chaque science nouvelle, et donc plus complexe par son objet, doit définir le donné spécifique dont elle part et renoncer à la tentative prématurée de simplifier par l'analyse mathématique les notions sur lesquelles elle table.

[75] Il est impossible de concevoir l'homme avant toute société, ce qui revient à dire que « l'homme à l'état de nature »est à la fois une utopie et un mythe.

[76] Les états de civilisation des différents peuples sont à considérer comme momentanés, de même les différences elles-mêmes observées entre les peuples. L'idée d'une histoire naturelle se continuant en histoire de la civilisation justifie l'idée de la science politique conçue comme science naturelle. Mais il faut éviter de confondre une telle idée positive avec l'idée métaphysique du « droit naturel », soit celui défendu pas Grotius, soit celui proposé par Rousseau, et rattaché en fait à l'idée de la « nature humaine ».

[77] C'est l'affirmation de la spécificité du fait social et collectif. La « dimension collective » ne peut se déduire de l'observation des phénomènes individuels. Difficulté fondamentale que les politiques théologique et métaphysique ne peuvent surmonter, vu l'absence d'une connaissance explicite de cette catégorie de faits que sont les faits sociaux.

[a] Il est, sans doute, superflu de s'arrêter à réfuter les objections infiniment exagérées, présentées par plusieurs auteurs, et surtout par Volney, contre la certitude des faits historiques. Quand même on accorderait à ces objections toute la latitude que ces écrivains leur ont donnée, elles ne porteraient en aucune manière sur les faits d'un certain degré d'importance et de généralité, qui sont les seuls à considérer dans l'étude de la civilisation (A. Comte).

[a] Il ne s'agit ici que d'établir un fait, et non de le juger. je suis, d'ailleurs, très convaincu de l'utilité et même de la nécessité absolue de cette classe d'écrits comme travail préliminaire. On ne me soupçonnera pas sans doute de penser qu'il pût y avoir d'histoire sans annales. Mais il est également certain que les annales ne sont pas plus de l'histoire que des recueils d'observations météorologiques ne sont de la physique (A. Comte).

[80] Méthode que l'on peut qualifier de globale et comparative.